



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master

Option : Management Financier

Thème

Management de portefeuille des crédits bancaire au sein de la BDL de Tizi- Ouzou

Présenté par :

M^{lle} CHIKH Nabila

M^{lle} CHIKIROU Lilia

Dirigé par

M^r. ALLAG Yacine

Devant les jurys composés de

Président : Mr.ZERKHFAOUI Lyes, MCA, UMMTO

Examineur : Mr. OUSSAID Aziz, MCB, UMMTO

Rapporteur : Mr. ALLAG Yacine, MCA, UMMTO

Promotion 2024/2025

REMERCIEMENTS

*On tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Mr.Allag .Yacine
pour son encadrement et accompagnement,
ses conseils avisés et son soutien tout au long de ce projet.*

*Mes remerciements vont également aux membres du jury qui ont
accepté d'évaluer notre travail.*

*Je suis particulièrement reconnaissante envers Mr.Fodil .Zohir et
l'ensemble du personnel de la BDL pour leur accueil chaleureux et
les facilités qu'ils nous ont accordées durant notre stage.*

*Un immense merci à nos parents, dont les encouragements et le
soutien indéfectibles ont été essentiels à notre réussite.*

*Enfin, nous vous sommes très reconnaissants Mr.Mahfoufi .Toufik
pour votre aide ,elle nous a été d'un grand secours .*

*Mais aussi toutes les personnes qui m'ont témoigné leur amitié et
m'ont encouragée à mener ce travail à son terme.*

encouragements.

Durant cette année.

Dédicace

À mon cher père,

En ce moment si spécial de ma vie, je tiens à te dédier cette réussite. Merci pour tous les sacrifices que tu as faits pour moi, pour ton amour inconditionnel et ton soutien sans faille. Ta confiance en moi m'a permis de surmonter les obstacles et d'atteindre mes rêves. Je suis profondément reconnaissant d'avoir un père aussi exceptionnel.

À ma chère maman

En ce moment marquant de ma vie, je désire te dédier cette réussite. Merci pour tes sacrifices incommensurables, pour chaque geste d'amour et de soutien que tu m'as offert. Ta confiance en moi, même dans les moments les plus difficiles, m'a donné la force d'avancer.

Tu es la lumière qui éclaire mon chemin, et je suis éternellement reconnaissant d'avoir une mère aussi aimante et dévouée.

À mes frères,

Merci pour votre complicité et vos rires partagés. Ensemble, nous formons une équipe soudée, et chaque souvenir avec vous est précieux.

À ma famille,

Vous êtes mon refuge et ma joie. Chaque instant passé ensemble est un trésor que je chéris.

À la mémoire de mon grand-père,

Tu n'es plus là, mais tu vis toujours dans mon cœur. Je pense souvent à toi, à tes paroles, à ton regard.

Ce travail est un hommage à tout ce que tu m'as transmis.

J'aurais aimé que tu sois à mes côtés ce jour

À mes chers amis, (dihia, lamia, liza milissa)

En cette étape importante de ma vie, je tiens à vous dédier cette réussite. Merci pour votre soutien indéfectible, votre amour et votre folie qui ont rendu chaque moment si précieux. Ensemble, nous avons partagé des rires, des larmes, et des souvenirs inoubliables, même face aux obstacles.

Votre présence à mes côtés a été une source de force et de joie. Je suis tellement reconnaissant de vous avoir dans ma vie.

LILIA

Dédicace

Ce mémoire, fruit de mes efforts et de votre soutien indéfectible, est dédié avec une profonde gratitude à :

** Mon très cher père, dont l'amour, l'estime et le respect que je vous porte sont infinis. Aucun mot ne saurait exprimer l'immense reconnaissance que j'ai pour vos sacrifices, qui ont rendu possible mon éducation et ma réussite.*

** Ma tendre mère, source inépuisable d'amour et de tendresse. Vos prières, vos encouragements et vos sacrifices ont été une bénédiction constante sur mon chemin.*

** Mes amis (es) chers, dont l'amitié a été un précieux réconfort tout au long de cette aventure.*

** Et une pensée toute spéciale pour Mr .Hamel , Mr.Mecid et Mr.Guendouzi .*

Nabila

Liste des abréviations

Liste des abréviations

abréviation	Signification
IA	Intelligence artificiel
BDL	Banque de développement local
PME	Petite et moyenne entreprises
PMI	
DGE	Direction générale d'exploitation
BCBS	Based committee on banking supervision
AGB	GULF BANK ALGERIA
SG	Société générale
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement
CNEP	Caisse nationale d'épargne populaire
BDL	Banque de développement local
NPL	Non-Performing Loans
CNAS	Caisse Nationale Des Assurances Social
CASNOS	Caisse Nationale de Sécurité Social Des Non- Salariés
NIF	Numéro D'identification Fiscale
CRI	Centre D'investissement Régionale
PDG	Président Directeur Général
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilités Limités
SARL	Société à Responsabilité limité
SPA	Société Par Action
RC	Responsabilité Civile
VEFA	Vente En L'Etat Futur D'Achèvement
IRB	Internal Ratings-Based.
RAPM	Regional
CAMELS	Capital Adequacy, Asset quality, Management, Earning, Liquidity and Sensitivity to market risk
IBS	Impôt Sur Bien Et Service
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
IRG	Impôt Sur le Revenu Global
ESG	Environnementaux, Sociaux, Gouvernance
ATD	Avis à Tiers D'détenteur
SA	Société Anonyme

Liste des abréviations

EIG	Echéance D'intermédiaire de Gestion
CAC 40	Index boursier de la bourse de Paris
CAPM	ou Capital Asset Pricing Model
APT	L'Arbitrage Pricing Theory
MEDAF	Modèle d'Évaluation des Actifs Financiers
MDM	Logiciels de gestion des données de référence
VAR	Value At Risk
KPI	Key Performance Indicator
GPC	Gestion de Portefeuille de Crédit
IACPM	l'Association internationale des gestionnaires de portefeuille de crédit .
LTV	Loan To Value
BCBS	Based Committee on Banking Supervision.
FPN	Fonds Propre Net
REP	Risques Encourus Pondérés
LCR	Le Ratio de Couverture de la Liquidité .
NSFR	Le Ratio de Financement Stable Net
COREP	Common Reporting
FINREP	Financial Reporting
G20	
G10	

Liste des tableaux et figure

Liste des tableaux et figure

Liste des tableaux

Tableau n°01 : Les fondements de la réglementation Bale II.	59
Tableau n°02 : Les caractéristiques de Bale II	61
Tableau n°03 : Le réseau de la BDL au niveau national.....	78
Tableau n°04 : Les agences de la BDL au niveau de Tizi –Ouzou	79
Tableau n°05 : Question n°01 de la variable tolérance au risque	89
Tableau n°06 : Question n°02 de la variable tolérance au risque	89
Tableau n°07 : Question n°03 de la variable tolérance au risque	90
Tableau n°08 : Question n°04 de la variable tolérance au risque	90
Tableau n°09 : Question n°05 de la variable tolérance au risque	91
Tableau n°10 : Question n°01 de la variable liquidité des actifs	91
Tableau n°11 : Question n°02 de la variable liquidité des actifs	92
Tableau n°12 : Question n°03 de la variable liquidité des actifs	92
Tableau n°13 : Question n°04 de la variable liquidité des actifs	93
Tableau n°14 : Question n°05 de la variable liquidité des actifs	93
Tableau n°15 : Question n°01 de la variable type de crédit	94
Tableau n°16 : Question n°02 de la variable type de crédit	95
Tableau n°17 : Question n°03 de la variable type de crédit.	95
Tableau n°18 : Question n°04 de la variable type de crédit	96
Tableau n°19 : Question n°05 de la variable type de crédit	96
Tableau n°20 : Risque _ question	97
Tableau n°21 :Liquidité_ question	97
Tableau n°22 : Types de crédit_ question	98
Tableau n°23 :risque_ type de crédit__liquidité.....	98

Liste des figures

Figure n°01 : Les banques en tant que intermédiaire dans les opérations de crédit.....	17
Figure n°02 : Définition économique de l'entreprise.....	23
Figure n°03 : Les types de crédit	24
Figure n°04 : Les étapes de traitement de dossier de crédit.....	27
Figure n°05 : La démarche d'étude d'un dossier de crédit immobilier.	43
Figure n°06 :L'importance de portefeuille de crédit.....	46
Figure n°07 : Comprendre l'importance de l'analyse du portefeuille de crédit	50
Figure n°08 : Composants clés de l'analyse du portefeuille de crédit	70

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	2
-----------------------------------	----------

Chapitre I: Cadre théorique

Introduction	7
Section 1 : les concepts clés	9
Section 2 : Les différents types des prêts	19
Section 3 : Les Modèles de Notation de Crédit.....	30
Conclusion.....	33

Chapitre II : Les enjeux de la gestion de portefeuille de crédit

Introduction	35
Section 1 : La généralité de portefeuille des crédits.....	36
Section 2 : La gestion de portefeuille des crédits.....	44
Section 3 : LES RISQUES DE CREDITBANCAIRE.....	66
Conclusion.....	73

Chapitre III : Cas pratique

Introduction	75
Section 01 : Présentation de la BDL	76
Section 2 : Méthodologie d'étude de terrain.....	85
Section 3 : interprétation et résultats obtenu	89
Conclusion	99
Conclusion générale	101

Introduction générale

Introduction générale

Dans un monde marqué par une globalisation croissante et des mutations rapides, l'économie mondiale fonctionne aujourd'hui comme un vaste réseau d'interdépendances où chaque acteur, qu'il s'agisse des États, des entreprises ou des institutions financières, participe à la dynamique collective de création de richesse et de gestion des risques. Parmi ces acteurs, les banques occupent une position stratégique : elles jouent un rôle d'intermédiaires essentiels, transformant l'épargne en financement, soutenant la croissance des entreprises, la consommation des ménages, et accompagnant le développement des territoires. Cependant, les banques évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et exigeant. Elles sont confrontées à une multitude de défis : volatilité des marchés, intensification de la concurrence, évolutions réglementaires constantes, bouleversements technologiques, sans oublier les attentes croissantes de la société en matière de responsabilité sociale et environnementale. Pour faire face à ces défis, la gestion du portefeuille de crédit s'impose comme un levier fondamental de stabilité et de performance.

La gestion du portefeuille de crédit se dresse comme un impératif stratégique pour la pérennité et la prospérité des institutions bancaires. Elle transcende la simple allocation de fonds pour devenir un processus sophistiqué d'évaluation, de diversification et de surveillance des engagements financiers. Un portefeuille de crédit robuste et géré avec sagacité est le fondement d'une croissance saine, permettant aux banques de naviguer avec assurance à travers les fluctuations économiques et les incertitudes du marché. La maîtrise des risques inhérents à l'activité de prêt, combinée à une recherche constante d'optimisation de la rentabilité, définit l'essence même d'une gestion de portefeuille de crédit efficace. La présente étude s'engage à décortiquer les multiples facettes de ce domaine crucial, en adoptant une approche structurée et progressive à travers trois chapitres complémentaires.

Notre exploration débutera par l'établissement d'un cadre théorique solide au sein du Chapitre I. Ce socle conceptuel est indispensable pour appréhender la complexité des enjeux ultérieurs. Nous nous attacherons à délimiter et à analyser les concepts clés qui sous-tendent la gestion du portefeuille de crédit. Cela inclura une définition précise du portefeuille de crédit lui-même, en mettant en lumière ses caractéristiques intrinsèques, ainsi qu'une exploration approfondie de la notion de crédit et de ses attributs distinctifs.

Le risque de crédit, pierre angulaire de notre étude, sera examiné sous ses différentes dimensions, tout comme les principes fondamentaux du management et de la gestion appliqués au contexte spécifique des institutions bancaires. La nature même de la banque et le rôle crucial de la notation de crédit dans l'évaluation de la solvabilité des emprunteurs viendront compléter ce panorama conceptuel. Par ailleurs, ce chapitre offrira une typologie

Introduction générale

détaillée des différents types de prêts, allant des crédits à la consommation, qui soutiennent la demande individuelle, aux prêts immobiliers, moteurs essentiels du marché de l'habitat, en passant par les financements aux entreprises, vecteurs de croissance économique et d'innovation.

Enfin, nous explorerons les modèles de notation de crédit, en distinguant les approches traditionnelles, souvent basées sur l'analyse financière rétrospective, des méthodologies modernes, qui intègrent des données plus dynamiques et des techniques d'analyse avancées.

Le Chapitre II se consacrera à l'examen approfondi des enjeux de la gestion de portefeuille de crédit. Au cœur de ces enjeux résident les risques de crédit, qui menacent la stabilité financière des banques. Nous analyserons en détail le risque de défaut, matérialisation ultime de l'incapacité d'un emprunteur à honorer ses engagements, le risque de migration, qui se traduit par une détérioration de la qualité du crédit d'un emprunteur, et le risque de concentration, qui expose l'institution à des pertes significatives en cas de difficultés d'un groupe limité d'emprunteurs ou d'un secteur économique spécifique. Un autre aspect crucial abordé dans ce chapitre sera l'impact des réglementations bancaires, qui exercent une influence considérable sur les pratiques de gestion des risques et la structuration des portefeuilles de crédit. Enfin, ce chapitre détaillera les stratégies et les outils essentiels pour une gestion proactive des risques de crédit, incluant les techniques de diversification, de provisionnement et de surveillance continue.

Le Chapitre III offrira une perspective concrète à travers une étude de cas pratique axée sur le management des portefeuilles de crédit au sein de la Banque de Développement Local (BDL). Nous commencerons par une description détaillée de cette institution, en retraçant son historique et en mettant en lumière son rôle dans le paysage bancaire algérien. Par la suite, nous procéderons à une présentation des portefeuilles de crédit de la BDL, en analysant leur composition et leur évolution. Une attention particulière sera accordée aux outils et aux stratégies de gestion spécifiques mis en œuvre par la banque pour optimiser la performance de ses portefeuilles et maîtriser les risques associés. Afin d'obtenir une vision interne des pratiques de gestion, nous intégrerons un questionnaire destiné aux professionnels de la BDL, et d'autres institutions comme la SG, BADR, CNEP et AGB dont les réponses viendront enrichir notre analyse et apporter un éclairage empirique sur les défis et les succès rencontrés dans la gestion quotidienne des portefeuilles de crédit.

Introduction générale

En somme, cette étude ambitionne de fournir une analyse holistique et approfondie du management des portefeuilles de crédit, en combinant une exploration rigoureuse des concepts théoriques avec une illustration concrète.

Problématique

Comment contribuer une gestion efficace des portefeuilles de crédit face à la stabilité et à la performance des banques dans un environnement économique constante, marqué par des défis variés tels que la volatilité des marchés, les évolutions réglementaires et les attentes sociétales croissantes en matière de responsabilité sociale et environnementale .

Les hypothèses

- 1. Hypothèse** : Une gestion proactive et diversifiée des portefeuilles de crédit permet de réduire significativement les risques de défaut et de migration, contribuant ainsi à la stabilité financière des banques.
- 2. Hypothèse** : L'intégration de technologies avancées, comme l'intelligence artificielle et le Big data, améliore la précision des évaluations de crédit et optimise la prise de décision dans la gestion des portefeuilles de crédit.
- 3. Hypothèse** : Les réglementations bancaires influencent directement les pratiques de gestion des risques et la structure des portefeuilles de crédit, affectant ainsi la performance globale des institutions financières.

Méthodologie utilisée dans la recherche

L'approche déductive avec utilisation des références bibliographique des documents internes de l'entreprise pour la rédaction de la partie théorique, L'approche inductive en utilisant un questionnaire de terrain méthode Likert dans laquelle on a analysé les réponses du questionnaire à l'aide de logiciel SPSS plus interprétation des résultats à travers la technique de sondage.

Objectif de la recherche

L'objectif de notre recherche est d'analyser et d'évaluer les pratiques de gestion des portefeuilles de crédit dans le secteur bancaire , en mettant particulièrement l'accent sur les enjeux liés à la maîtrise des risques et l'optimisation de la rentabilité .cette étude vise également à explorer les stratégies et outils spécifiques adoptés par les banques notamment la

Introduction générale

BDL pour assurer une gestion efficace de leurs crédits dans un environnement complexe et en mutation .

Raisons subjectives

- Le sujet de la recherche lié à l'option management financier
- L'intérêt sur des sujets qui portent sur la gestion du portefeuille
- Pertinence personnelle : le choix de ce sujet peut également être motivé par une volonté de développer des compétences spécifiques et des connaissances applicables dans une carrière future dans la finance ou la banque.

Raisons objectives

- Impact économique : une gestion optimale des crédits contribue non seulement à la sante financière des banques, mais aussi à la croissance économique.
- Contribution scientifique : cette étude vise à combler un éventuel manque de recherches appliquées au contexte spécifique de la BDL et du secteur bancaire algérien.
- Utilité pratique : les résultats de la recherche peuvent fournir des recommandations concrètes pour améliorer les stratégies de gestion des risques, non seulement pour la BDL, mais aussi pour les autres banques .

Chapitre I:
Cadre théorique

Introduction

Le crédit est un pilier fondamental de l'économie moderne, permettant aux individus et aux entreprises de financer des projets, des investissements et des besoins courants. Les banques jouent un rôle central dans l'octroi de crédit, en évaluant les risques et en proposant des produits adaptés aux besoins de ses clients. Le crédit représente l'un des fondements du système économique contemporain, jouant un rôle crucial à la fois pour le développement individuel et pour l'expansion économique au niveau macroéconomique. En permettant aux individus et aux entreprises d'accéder à des ressources financières au-delà de leurs capacités immédiates, le crédit stimule la consommation, l'investissement et l'innovation. Que ce soit à travers des crédits à la consommation, des prêts immobiliers ou des financements d'entreprise, cette ressource financière facilite la réalisation de projets variés, contribuant ainsi à dynamiser les marchés et à créer de la valeur.

Cependant, l'octroi de crédit n'est pas sans risques. Le risque de défaut de paiement, qui se manifeste lorsque l'emprunteur n'est pas en mesure de rembourser son prêt, est une préoccupation majeure pour les institutions financières. Ce risque peut avoir des conséquences néfastes, non seulement sur la solidité des établissements prêteurs, mais également sur la stabilité du système financier dans son ensemble. Par conséquent, la gestion du crédit requiert une approche rigoureuse, intégrant une évaluation précise de la solvabilité des emprunteurs.

Ce cadre théorique se propose de démystifier les multiples dimensions du crédit en abordant des concepts clés tels que le portefeuille de crédit, le risque de crédit et les méthodes de notation. Le portefeuille de crédit constitue un ensemble de prêts qui, en raison de sa diversité, représente une source de revenus variée, mais également une exposition à des risques multiples. La classification des différents types de prêts — allant des prêts à la consommation destinés aux particuliers jusqu'aux prêts aux entreprises — illustre la variété des besoins économiques que le crédit peut satisfaire.

La notation de crédit, quant à elle, est un outil indispensable pour les institutions financières. Elle permet d'évaluer la capacité d'un emprunteur à rembourser un prêt en se basant sur des données historiques, des indicateurs financiers et des analyses de comportement. Les approches modernes de notation de crédit intègrent des avancées technologiques, telles que l'analyse des données massives et les algorithmes de machine learning, pour offrir une évaluation plus précise et dynamique des risques.

En analysant ces différents aspects, cette introduction établit le cadre nécessaire pour une compréhension approfondie des enjeux liés à la gestion et à l'évaluation du crédit. En somme, ce parcours théorique vise à armer les acteurs du secteur financier des outils conceptuels dont ils ont besoin pour naviguer avec succès dans un environnement en perpétuelle évolution, marqué par des défis économiques croissants et une exigence de transparence accrue. Ainsi, la compréhension des mécanismes de crédit se révèle non seulement indispensable pour les professionnels du secteur, mais est également essentielle pour les décideurs, les investisseurs et les consommateurs souhaitant évoluer dans un monde financier complexe.

Section 1 : les concepts clés

Le crédit bancaire est une pierre angulaire des économies moderne, agissant comme catalyseur essentiel de l'activité économique .Pour mieux comprendre voici l'ensemble des concepts clés qu'on doit savoir :

1.1 .Le crédit bancaire

1.1.1. Définition : il est défini comme étant « tout acte par lequel une personne fait ou promet de fournir des fonds à une autre personne ou de prendre un engagement signé tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie au profit de cette dernière »¹. Cela veut dire que le crédit bancaire est un instrument financier qui permet aux agents économiques plus précisément les particuliers et les entreprises de se financer directement au prêt de la banque par un emprunt pour faire face à leurs besoins financiers.

1.1.2. Les caractéristiques : Les crédits bancaire se caractérisent par plusieurs caractéristiques qui les définissent, ils peuvent être varier en fonction du type de crédit (prêt personnel, crédit immobilier, crédit à la consommation) et de l'établissement bancaire, on trouve :

- Montant du prêt : Il s'agit de la somme d'argent que la banque prête à l'emprunteur. Ce montant dépend de la capacité de remboursement de l'emprunteur et du type de crédit.
- Durée du prêt : C'est la période pendant laquelle l'emprunteur rembourse le prêt. Elle peut varier de quelques mois à plusieurs années.
- Taux d'intérêt : C'est le coût du crédit, exprimé en pourcentage du montant emprunté. Il peut être fixe ou variable.
- Mensualités : Ce sont les sommes que l'emprunteur doit rembourser chaque mois. Elles comprennent une partie du capital emprunté et les intérêts.
- Garanties : La banque peut demander des garanties pour se protéger en cas de non-remboursement du prêt. Ces garanties peuvent être une hypothèque, un cautionnement .
- Frais de dossier : Ce sont les frais facturés par la banque pour l'étude du dossier de crédit.
- Assurance emprunteur : Elle peut être exigée par la banque pour couvrir les risques de décès, d'invalidité ou de perte d'emploi de l'emprunteur.
- Conditions de remboursement anticipé : Elles définissent les modalités de remboursement du prêt avant la fin de la durée prévue.

¹ L'article 68 de l'ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit

Mais aussi le crédit bancaire se caractérise par la confiance, le temps, la rémunération et le risque :

- **La confiance** : faire crédit signifie faire confiance et la pratique sur une longue période de la relation de crédit crée un climat de confiance entre les protagonistes.²Le client doit comprendre qu'il peut pas retirer son argent à tout moment, la banque passe par un processus complexe puisque elle utilise les dépôts pour ses activités d'octroi des crédits, les investissements...
- **Le temps (la durée)** : le temps du crédit bancaire sera à la fois celui où se constituera la rémunération du prêteur et celui nécessaire à l'emprunteur pour rembourser³.
- **La rémunération** : il s'agit essentiellement du taux d'intérêts proportionnels au montant des capitaux avancés, par contre les crédits qui ne se comportent pas des décaissements (crédit par signature), sont rémunérés par une commission⁴.
- **Le risque** : il est considéré comme étant le premier risque auquel sont confrontés les banques, c'est le risque de défaillance d'une contrepartie désigner le risque de défaut d'un emprunteur face à ses obligations. Donc il faut l'évaluer avant de suivre la demande de financement.

1.2.3. Le rôle économique de crédit

Le crédit est un moteur essentiel de l'économie, le recours au crédit est justifié par le développement des marchés et les avancées sociales. Parmi ses rôles y on a :

-Le crédit soutient les activités économiques où il finance la production courante, les investissements et la circulation des biens. Mais aussi il stimule la croissance économique en facilitant la production et l'acquisition d'équipement nécessaires à l'amélioration des conditions de production.

-Le crédit dynamise l'épargne : il permet d'utiliser immédiatement l'épargne disponible pour financer les entreprises et il transforme l'épargne statique (inutilisée) en épargne dynamique (productive) en redistribuant les fonds aux emprunteurs.

² Sylvie De COUSSERGUES, La banque ; structure, marché et gestion 2ème ed Dalloz, Paris, 1996.

³ MICHEL GUADIN, le crédit aux particuliers, édition SEFI, Québec, 1996, p9.

⁴ Jean Louis RIVES LANGE et Monique Contamine RAYMAND. Op cit, pp571,572.

1.2. Portefeuille de crédit**1.2.1-Définition**

Le portefeuille de crédit regroupe l'ensemble des prêts accordés par une institution financière à différents emprunteurs, qu'il s'agisse de particuliers, d'entreprises ou d'organismes publics. Il constitue une part importante des actifs d'une banque, générant des revenus à travers les intérêts perçus. Cependant, ce portefeuille expose également l'institution à divers risques, notamment le risque de crédit, lié à l'incapacité éventuelle des emprunteurs à honorer leurs engagements.

Pour assurer une gestion optimale et maîtriser les risques, le portefeuille de crédit se structure selon plusieurs critères :

1. Types de crédits

- Particuliers : prêts immobiliers, crédits à la consommation, crédits auto, etc.
- Entreprises: financements d'investissement, crédits à court terme, lignes de crédit.
- Secteur public: prêts accordés aux États, collectivités locales ou établissements publics.

2. Durée des prêts :

- Court terme : moins d'un an, généralement pour des besoins de trésorerie.
- Moyen terme: entre 1 et 5 ans, pour des investissements intermédiaires.
- Long terme : plus de 5 ans, souvent pour des projets immobiliers ou d'infrastructure.

3. Secteurs économiques :

Les crédits sont répartis par secteur (industrie, commerce, agriculture.) pour mieux comprendre et anticiper les risques spécifiques.

4. Zone géographique:

Une diversification régionale ou internationale réduit les impacts liés aux crises locales.

5. Nature des taux d'intérêt :

- Taux fixes : les mensualités restent constantes pendant toute la durée du prêt.
- Taux variables : les mensualités fluctuent en fonction d'un indice de référence (ex. EURIBOR, LIBOR).

1.2.2. Caractéristiques principales du portefeuille de crédit

Il se caractérise principalement par :

1. Risque de crédit :

Le principal risque est lié au non-remboursement des crédits. Les indicateurs clés incluent :

- Le taux de créances douteuses (NPL), c'est-à-dire la part des prêts en souffrance.
- Le ratio de couverture, qui reflète les provisions constituées pour faire face aux pertes potentielles.

2. Diversification:

Une bonne répartition des crédits (par secteur, par région ou par type d'emprunteur) permet de limiter les risques de concentration. Une exposition excessive à un secteur vulnérable peut fragiliser l'ensemble du portefeuille.

3. Qualité des actifs:

Les crédits du portefeuille sont classés selon leur qualité :

- Créances saines : prêts remboursés normalement.
- Créances à surveiller : prêts présentant un risque modéré.
- Créances douteuses : prêts en retard ou en défaut de paiement.

4. Rentabilité:

La performance du portefeuille dépend de la marge nette d'intérêt, qui est la différence entre les revenus générés par les crédits et les coûts de financement de l'institution.

5. Provisionnement:

Les institutions financières doivent constituer des provisions pour couvrir les pertes attendues sur les crédits à risque.

6. Réglementation :

Les banques doivent respecter des normes strictes (comme Bâle III), qui imposent :

- Des exigences de fonds propres pour couvrir les risques de crédit.
- Une surveillance accrue des créances douteuses et des concentrations de risques.

1.2.3. Importance du portefeuille de crédit

Le portefeuille de crédit constitue la principale source de revenus pour les institutions financières, mais il représente également une source de risque majeure. Une gestion prudente et efficace est essentielle pour assurer la stabilité financière, respecter les réglementations en vigueur et maintenir la confiance des investisseurs et des clients

Donc, Le portefeuille de crédit est un pilier stratégique des institutions financières, représentant à la fois une source majeure de revenus et de risques pour la banque.

Une gestion rigoureuse, basée sur la diversification, le suivi des indicateurs clés et la conformité réglementaire, est essentielle pour en assurer la performance et la pérennité.

Ainsi, les institutions doivent également s'adapter aux évolutions technologiques et économiques pour rester compétitives tout en maîtrisant les risques associés.

1.3. Risque de Crédit

1.3.1. Définition : avant de passer au risque de crédit on doit savoir premièrement qu'est ce que le risque .Donc le risque peut être défini comme « l'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes potentielles causées par des évolutions défavorables de l'environnement »⁵.

En d'autres termes, il s'agit d'un « danger éventuel, plus ou moins prévisible »⁶. La spécificité du risque réside dans l'incertitude relative à la survenue d'un événement dont la probabilité est connue, mais qui pourrait compromettre la stabilité ou les performances de la banque.

Pour passer au risque de crédit est le risque de perte rencontré quand la contrepartie d'une opération ne remplit pas ou n'apparaît pas en mesure de remplir ses obligations, soit qu'il y ait effectivement défaut d'exécution (de paiement), soit que le marché tienne le défaut d'exécution pour probable.⁷ .Autrement dit le risque de crédit peut être défini comme étant le risque de perte découlant d'événements de crédit(négatif), en relation avec la contrepartie.⁸ Ce risque peut entraîner des pertes financières significatives pour les banques, affectant ainsi leur rentabilité et leur solvabilité. Les institutions financières doivent évaluer ce risque lors de l'octroi de prêts et mettre en place des stratégies pour le gérer efficacement. Les méthodes de gestion du risque de crédit incluent l'analyse de la solvabilité des emprunteurs, la mise en place de garantie.

1.3.2. Les facteurs du risque

Les facteurs de risque sont des variables imprévisibles qu'on ne peut ni connaître ni anticiper dans leur existence et/ou leur évolution. Ces facteurs sont susceptibles de modifier la valeur d'un portefeuille à un moment donné. On peut classer ces facteurs comme suit :

- Qualitatifs (par exemple, un événement politique ou économique) ou quantitatifs (comme le niveau d'un indice boursier) ;
- Observables ou inobservables.

⁵ IBID

⁶ 1. Bessis J. : *Gestion des risques et gestion actif-passif des banques* ; Op.Cit ; P.13.

2. <http://www.demos.fr>

3. Hamzaoui M. : *Gestion des risques d'entreprise

⁷ Les cahiers du MECAS, N°2, MARS 2006

⁸ G.CHACKO,A.SJOMAN,H.MOTOHASHI,V.DESSAIN,Credit derivatives « a Primeron Credit Risk ,Modeling and instruments »

- Récurrents ou ponctuels.

1.3.3. Le processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est la démarche par laquelle une banque identifie, mesure et contrôle les risques auxquels elle est exposée. Ce processus inclut plusieurs étapes clés :

-L'identification du risque

L'identification est la première étape du processus. Elle consiste à détecter les différentes sources de risque auxquelles la banque peut être confrontée. Pour ce faire, on peut établir une cartographie des risques dans le cadre du risk process, afin de recenser les risques jugés significatifs.

Cette identification est un exercice continu, car les risques évoluent en fonction des changements dans l'environnement interne et externe.

- Les facteurs internes: Ils concernent la structure de la banque, ses activités et la qualité de son personnel

- Les facteurs externes : Ils incluent les fluctuations des conditions économiques, ainsi que les changements dans l'environnement professionnel et technologique, qui peuvent avoir un impact négatif sur la réalisation des objectifs de la banque.

-La mesure du risque

La mesure du risque est une étape cruciale dans le processus de gestion, car elle constitue le fondement sur lequel reposent les décisions et les stratégies à adopter.

Afin d'évaluer les risques, on peut utiliser une variété d'outils et d'indicateurs adaptés à la nature du risque en question. Ces instruments, qui diffèrent selon le type de risque analysé, sont mobilisés par différents acteurs impliqués dans la gestion des risques.

_ Le contrôle du risque

Le contrôle du risque consiste à examiner les menaces potentielles en répondant à des questions essentielles : pourquoi la probabilité d'un risque est-elle élevée ?

Quelles en seraient les implications ? Existe-t-il des moyens pour le réduire ? Quels outils ou solutions pourraient être mis en œuvre, et à quel coût ?

Les mesures de contrôle sont définies à partir des résultats de cette analyse. Elles peuvent inclure le renforcement des dispositifs internes de surveillance, l'élaboration de nouveaux outils de gestion.

Une fois ces mesures identifiées, les décisions sont prises au sein de comités spécialisés, intégrant des membres des directions impliquées ainsi que la direction générale. Ces comités

établissent des plans d'action et des budgets, précisant les échéances, les responsables et les mécanismes de suivi.

2.2. Les risques de crédit

Le risque de crédit est le principal risque auquel les banques sont confrontées. Il représente un élément fondamental de leur activité.

Définition du risque de crédit bancaire

Le risque de crédit, également appelé (risque de contrepartie), renvoie au risque de non-respect des engagements par les clients. En d'autres termes, il s'agit d'un risque de perte causé par l'incapacité d'un emprunteur à honorer ses obligations.

Selon Puion P.-C., le risque de contrepartie est défini comme « un risque de défaillance d'une contrepartie (clients, établissement de crédit) sur laquelle l'établissement de crédit détient une créance ou tout autre engagement de même nature »⁹.

Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle prend un risque en faisant confiance à l'emprunteur. Cependant, cette confiance repose sur une anticipation, sans garantie absolue du remboursement. Le banquier doit ainsi gérer l'incertitude liée au risque de non-remboursement de certains emprunteurs.

1.4. Notation de Crédit : La notation de crédit est un processus d'évaluation de la solvabilité d'un emprunteur, généralement effectué par des agences de notation. Ces agences attribuent des notes basées sur la capacité de l'emprunteur à rembourser ses dettes. Les notations influencent les conditions de prêt, y compris les taux d'intérêt appliqués. Une bonne notation de crédit permet à l'emprunteur d'accéder à des financements à des conditions plus favorables, tandis qu'une mauvaise notation peut limiter l'accès au crédit ou entraîner des coûts plus élevés.

1.5. Le management : Le management est défini comme l'ensemble des activités qui permettent de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles d'une organisation afin d'atteindre des objectifs préétablis. Il s'agit d'un processus interdisciplinaire qui implique la prise de décisions, la coordination des efforts, la motivation des employés et l'optimisation des processus.

"Le management est le processus d'atteindre des objectifs organisés à travers le travail des autres" (Robinson, S.P., & Judge, T.A. [2018]. *Organizational Behavior*).

⁹ Puion P.-C. : *Économie et gestion bancaire* ; Édition 2.Dunod ; Paris, 1999 ;p69

1.6. La gestion

La gestion peut être définie comme le processus par lequel des individus et des groupes utilisent des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles pour atteindre des objectifs organisationnels de manière efficace et efficiente. Elle englobe des activités telles que la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des ressources. Ainsi Gestion : Le processus de planification, d'organisation, de direction et de contrôle des ressources humaines et matérielles d'une organisation pour atteindre des objectifs spécifiques" (Robinson, S.P., & Judge, T.A. [2018]. Organizational Behavior).

1.7. La banque

C'est une institution financière qui joue le rôle d'un intermédiaire financier qui gère les dépôts et collecte l'épargne des clients mais aussi accorde des prêts et offre plusieurs services financiers. Cette institution doit être agréementée par l'institution monétaire qui est la banque centrale pour effectuer ses activités en dinars et d'autre de commerce extérieur. Elle a plusieurs définitions sa dépend le domaine :

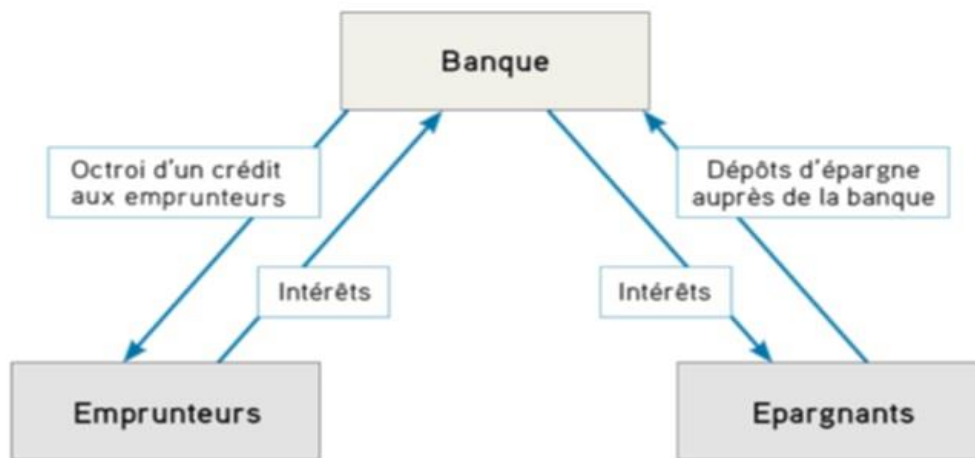
1.7.1-Définition économique : c'est un agent économique qui joue un rôle fondamental en ce sens, elle contribue à la mobilisation de l'épargne, au financement de l'économie et à la facilitation des échanges. « Certes, les modes d'intervention des banques en ce domaine ont connu de nombreuses et puissantes évolutions, il n'en demeure pas moins que leurs activités reste, encore aujourd'hui à la base de tous mécanismes monétaires ou financiers »¹⁰.

1.7.2-Définition juridique : c'est une entité juridique très réglementée qui est soumise à des lois et des procédures. « La loi définit les banques comme des établissements de crédit, se qui signifie quelle est autorisé à effectuer ses opérations d'une manière professionnelle et habituelle comme la réception de fonds public, les opérations de crédit et la mise à disposition de moyens de paiement et leurs gestion »¹¹.

¹⁰ P.GARSUAULT,S.PRIAMI. La banque , fonctionnement et stratégies.2ème édition page5

¹¹ Loi n°23-09 du 21 juin 2023 relative à la monnaie et au crédit.

Figure n° 01 : les banques en tant que intermédiaire dans les opérations de crédit.



Source : <http://iconomix.ch/fr>

1.9-La relation entre la banque et l'entreprise

Face à la crise financière, les entreprises, dont la santé financière est fragilisée, dépendent crucialement de l'attitude de leurs banques. Paradoxalement, alors que les entreprises ont besoin de soutien pour surmonter la crise, les banques renforcent leurs exigences en matière de risque et de rentabilité. Cette situation souligne l'importance de la relation banque/entreprise, unissant deux acteurs clés de l'économie. Le banquier, par son rôle de financeur et parfois d'actionnaire, occupe une position centrale dans la gouvernance des entreprises, influençant leurs décisions financières et d'investissement, « lorsque tout va bien pour l'entreprise celle-ci n'hésite pas à mettre en concurrence les banques mais lorsque les difficultés apparaissent le dirigeant sollicite un soutien plus affermé ».¹²

La perception du banquier par les dirigeants est contrastée :

-Le banquier, un mal nécessaire : La relation est souvent perçue comme risquée et marquée par une méfiance mutuelle, exacerbée par la crise. Les entreprises ont l'impression que les banques privilégient leurs propres intérêts, tandis que les banquiers soulignent l'opportunité des entreprises en période faste et leur demande de soutien accru en cas de difficultés. Pour les PME, le banquier est une contrainte et une ressource indispensable, suscitant un sentiment de résignation et l'impression d'être réduit à un simple "risque" financier. Le soutien attendu en période de crise fait souvent défaut, laissant les PME, confrontées à des problèmes de trésorerie, dans une situation précaire. Contraintes de se tourner vers leur banque, les

¹² « Management de la banque », Eric Lamarque, 3ème édition, p125

entreprises espèrent une réponse positive. Simultanément, les grands clients cherchent à réduire leur endettement auprès des entreprises perçues comme moins risquées. Il est de plus en plus fréquent qu'une entreprise avec des investisseurs difficiles se tourne vers une banque vue comme une opportunité financière, dans une logique de marché client-fournisseur. Dans ce contexte, une coopération entre la banque et l'entreprise apparaît comme une perspective intéressante pour minimiser les coûts et les contraintes liés au financement.

- **Le banquier, un contre-pouvoir au dirigeant** : En matière de politique financière, le banquier détient une position de force en raison des capitaux importants qu'il contrôle et de sa présence potentielle dans les organes de décision de l'entreprise. Cette influence s'exerce particulièrement en situation de risque. En tant qu'actionnaire, le banquier peut contrôler le dirigeant grâce à sa présence au conseil d'administration et à son accès privilégié aux informations financières et sociales de l'entreprise, facilitant ainsi l'établissement d'une relation de confiance avec un dirigeant de plus petite taille. La présence d'un administrateur bancaire donne souvent un droit de regard sur les projets de l'entreprise. En tant que prêteur, le banquier influence également le dirigeant, un phénomène qui s'accroît lorsque la situation de l'entreprise se détériore fortement, comme illustré par le cas Vivendi sous Jean-Marie Messier, où les banques ont exercé des pressions pour obtenir le départ du dirigeant face au niveau de risque atteint. Même en contraignant le dirigeant à prendre des mesures de redressement, la banque ne sort jamais indemne d'une entreprise en difficulté.

- **Le banquier, un allié du dirigeant** : Dans le système de gouvernance, le dirigeant, souvent tiraillé entre les actionnaires et les autres parties prenantes, recherche des alliés pour maintenir son pouvoir face aux propriétaires. Le banquier peut alors devenir un allié. Le recours au financement bancaire permet d'éviter de solliciter de nouveaux fonds auprès des actionnaires, ce qui peut satisfaire l'ensemble des acteurs de la politique financière de l'entreprise et potentiellement maîtriser le coût du capital. Si les actionnaires sont satisfaits de ne pas être sollicités et perçoivent une bonne gestion de l'entreprise (au moins pour assurer le remboursement de la banque), ils tiennent compte du délai entre le recours au financement bancaire et l'offre de crédit avec une marge bénéficiaire. Cette perspective favorable se traduit souvent par une hausse du cours de Bourse lors de l'annonce d'un financement bancaire par une société cotée. Au-delà de la perception du banquier comme une contrainte, certains dirigeants de PME reconnaissent son rôle essentiel, admettant que leurs projets n'auraient pas pu aboutir sans son soutien. Ils soulignent également l'importance du banquier dans les opérations complexes telles que le développement international, l'introduction en bourse ou les financements sophistiqués. Bien que fragilisée par la crise financière, cette vision du banquier comme partenaire persiste chez les dirigeants de PME.

Section 2 : Les différents types des prêts

Une bonne politique de prêt implique la spécification des types de prêt et d'autres moyens de financement que la banque est disposée à offrir à ses clients, ainsi que les lignes d'orientations précises pour les prêts spécifiques. Les décisions concernant les types d'instruments de crédit à utiliser doivent se fonder sur le savoir-faire et l'expérience des gestionnaires de crédit, sur la structure des dépôts de la banque et sur la demande de crédit prévisionnelle et les crédits qui peuvent entraîner des pertes doivent être contrôlés¹³. Les prêts peuvent être classés en plusieurs catégories, chacune ayant ses propres caractéristiques et risques associés :

2-1 : Les prêts généraux**2.1.1. Prêts à la Consommation**

Définition : Les prêts à la consommation sont des financements accordés aux particuliers pour des achats personnels. Ils sont généralement de faible montant et à court terme.

Caractéristiques : Durée : Généralement de 1 à 5 ans.

Taux d'intérêt : Souvent plus élevés que pour les prêts immobiliers, en raison du risque accru.

Garanties : Peuvent être garantis (par exemple, par un bien) ou non garantis (prêts personnels).

2.1.2. Prêts Immobiliers

Définition : Les prêts immobiliers sont des financements à long terme destinés à l'achat de biens immobiliers. Ils sont généralement garantis par la propriété elle-même.

Caractéristiques :

- Montant : Peut atteindre des centaines de milliers d'euros, selon la valeur du bien.
- Durée : Typiquement de 15 à 30 ans.

¹³Hennie van Greuning et Sonja Brajovic Bratanovic, « Analyse et gestion du risque bancaire : un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques financiers », p138

- Taux d'intérêt : Souvent plus bas que pour les prêts à la consommation, en raison de la garantie.
- Garanties : Le bien immobilier acheté sert de garantie.

Exemples

Prêts hypothécaires : Utilisés pour acheter une maison ou un appartement.

Prêts relais : Financement temporaire pour acheter un nouveau bien avant de vendre l'ancien.

2.1.3. Prêts aux Entreprises

-Définition : Les prêts aux entreprises sont des financements accordés aux sociétés pour soutenir leurs opérations, investissements ou projets de croissance.

-Caractéristiques

- Montant : Varie considérablement, allant de quelques milliers à plusieurs millions d'euros.
- Durée : Peut être à court terme (moins d'un an) ou à long terme (plus de 5 ans).
- Taux d'intérêt : Dépend de la santé financière de l'entreprise et des conditions du marché.
- Garanties : Peuvent être garantis par des actifs de l'entreprise ou non garantis.

-Exemples

Prêts d'équipement : Financement pour l'achat de machines ou d'équipements.

Lignes de crédit : Accès à des fonds à la demande pour gérer les flux de trésorerie.

Montant : Varie de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros.

2.1.4. Prêts Étudiants

-Définition : Les prêts étudiants sont des financements destinés à couvrir les frais de scolarité et les dépenses liées à l'éducation.

-Caractéristiques

- Montant : Varie selon l'établissement et le programme d'études.
- Durée : Généralement remboursables sur une période de 10 à 20 ans après l'obtention du diplôme.
- Taux d'intérêt : Souvent plus bas que les prêts à la consommation, avec des options de remboursement flexibles.
- Garanties : Généralement non garantis.

-Exemples

Prêts fédéraux : Offerts par le gouvernement avec des conditions favorables.

Prêts privés : Offerts par des banques ou des institutions financières.

2.1.5 Prêts Auto

-Définition : Les prêts auto sont spécifiquement destinés à financer l'achat de véhicules.

-Caractéristiques

- Montant : Varie en fonction du prix du véhicule.
- Durée : Typiquement de 3 à 7 ans.
- Taux d'intérêt : Peut être fixe ou variable, souvent plus bas que les prêts à la consommation.
- Garanties : Le véhicule acheté sert de garantie.

-Exemples

Prêts pour voitures neuves : Financement pour l'achat de véhicules neufs.

Prêts pour voitures d'occasion : Financement pour l'achat de véhicules d'occasion.

2.1.6. Prêts à la Construction

-Définition : Les prêts à la construction sont des financements destinés à la construction de nouveaux bâtiments ou à des projets de rénovation.

-Caractéristiques

- Montant : Varie en fonction du coût du projet.
- Durée : Généralement à court terme, jusqu'à ce que la construction soit terminée.
- Taux d'intérêt : Peut-être variable pendant la période de construction.
- Garanties : Le bien en construction sert de garantie.

-Exemples

Prêts de construction résidentielle : Pour construire des maisons individuelles.

Prêts de construction commerciale : Pour des projets commerciaux ou industriels.

2.1.7. Prêts à Taux Zéro

-Définition : Les prêts à taux zéro sont des financements sans intérêts, souvent offerts par des gouvernements ou des organismes pour encourager l'accès à la propriété ou à des projets spécifiques.

-Caractéristiques

- Montant : Varie selon le programme.
- Durée : Généralement à long terme, avec des conditions de remboursement flexibles.
- Taux d'intérêt : Aucun intérêt à payer.
- Garanties : Souvent non garantis.

-Exemples

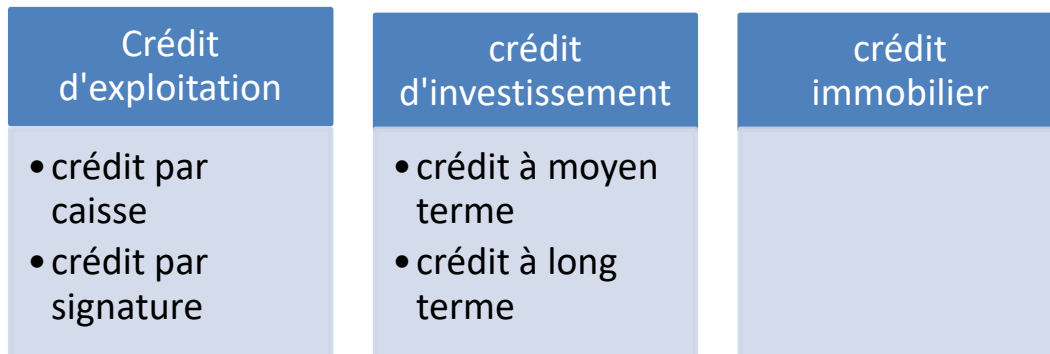
Prêts pour l'accession à la propriété : Aider les primo-accédants à acheter leur première maison.

Prêts pour des projets écologiques : Financer des rénovations éco énergétiques.

2-2 Les crédits spécifiques et leur démarche

Plus précisément la banque classifie les différents types de crédit de cette manière en fonction des besoins de ses clients, où ils sont classifiés en trois grandes catégories

Figure n°02 : les types de crédit.



Source : élaborer par nous-même .

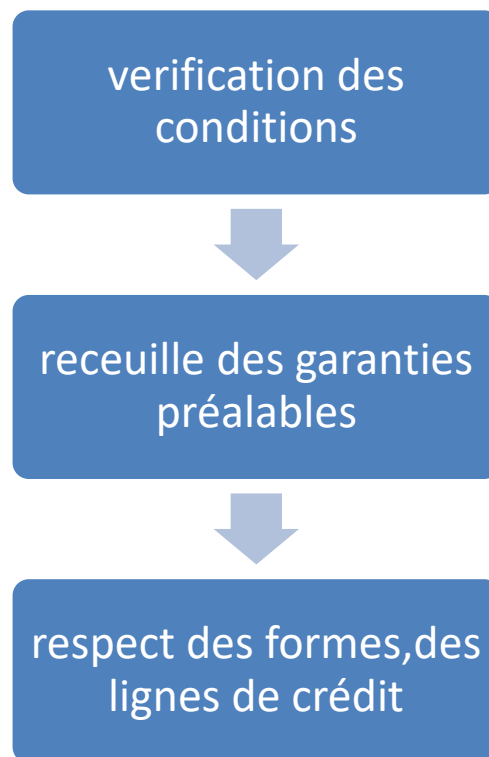
2.2.1- Le crédit d'investissement

Le financement d'un investissement nécessite une étude approfondie du projet. La banque se base sur une documentation complète pour évaluer les aspects juridiques, comptables, économiques, financiers et humains. Voici les étapes et les documents nécessaires pour obtenir un crédit d'investissement :

2.2.2. Constitution du dossier de crédit d'investissement

Le dossier de crédit d'investissement du client est conforme aux exigences de la banque, mais varie en fonction de l'investissement et de la relation banque-client. Les documents incluent des éléments administratifs, juridiques, techniques et comptables.

Figure n°03 : Les étapes de traitement de dossier de crédit



Source : document interne de la BDL

Commentaire

On utilise un système automatisé qui consiste en un ensemble d'éléments liés entre eux, réalisant une tâche sans intervention humaine directe. Il est généralement composé d'une partie commande (programmable) qui décide des actions à mener en fonction des informations reçues et d'une partie opérative (mécanique, électrique, etc.) qui exécute ces actions. Des capteurs permettent de recueillir des informations sur l'état du système et de son environnement, tandis que des actionneurs (moteurs, vérins, ...) permettent d'agir sur la partie opérative. L'interface de communication assure l'échange d'informations entre la partie commande et la partie opérative.

Pour accorder un crédit d'investissement à un client il doit avoir ces documents suivants :

Documents divers et généraux

- Une demande d'adhésion et une attestation de non redevance vis-à-vis du Trésor au nom du client. Il s'agit d'un imprimé à retirer auprès de nos services.
- Mise à jour CNAS et CASNOS.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).

- Copie légalisée du registre de commerce.
- Justificatif des fonds propres.
- Factures pro forma (datées et signées).
- Autres pièces jugées nécessaires par le chargé de clientèle (charge de classement), au niveau de l'enquête, le chargé de clientèle s'assure de la conformité du dossier.

3. Etude du dossier de crédit d'investissement

Au niveau de l'agence, le dossier de crédit est pris en charge par le service crédits.

3.1. Réception et montage du dossier de crédit :

- Validation : S'assurer de la validation du dossier caisse.
- Montage : S'assurer de la présence de tous les documents constitutifs exigés.
- Réception : Le dossier doit être complet pour accepter sa réception.

Perception de commission

- Préparer la commission d'ouverture du dossier.
- Mandater la pièce comptable dans le dossier.
- Consultation du CRI .
- Renseignement de la demande.
- Signature du client.

3.2. Etude de dossier (les supports d'étude)

- Respecter sa forme et son contenu.
- Le bien renseigné (ne jamais exclure un champ pour indispensables de l'information).
- Respecter la forme.
- Signature des membres prévus par la note PDG avec apposition des griffes.

Documents administratifs et juridiques

Les principaux documents administratifs et juridiques sont les suivants :

- Demande de crédit adressée à l'agence bancaire.
- Copie légalisée de la pièce d'identité du postulant.
- Copie légalisée du registre de commerce et de la carte fiscale.
- Copies certifiées conformes des statuts, pour les personnes morales.
- Pour les professions libérales : agrément général ou l'agrément particulier des études et cabinets des biens et services.

Documents techniques

Concernant les documents techniques, on peut citer notamment les documents suivants :

- Permis de construire ou attestation de validité.

- Plan de masse et de situation du projet à réaliser.
- Plan d'architecture et descriptif.
- Etude technico-économique et approbation de concession délivrée par l'autorité compétente pour les projets de carrière.

4. Le crédit immobilier

Est un type de financement bancaire destiné à faciliter l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'extension de biens immobiliers. Il est accessible aux particuliers, commerçants, entreprises (comme les EURL, SARL, SPA), et promoteurs immobiliers.

Les bénéficiaires sont les suivants :

- Particuliers : salariés, professions libérales.
- Commerçants: sous conditions (RC, agrément.).
- Promoteurs immobiliers.
- Entreprises souhaitant acquérir un siège social ou un local professionnel.

Ils demandent des crédits pour l'achat de terrains à bâtir, la construction de logements ou locaux professionnels, l'acquisition de biens bâtis (neufs ou anciens), les travaux de rénovation, extension ou aménagement, le financement de projets hôteliers ou touristiques, et la promotion immobilière (projets de vente sur plan – VEFA). Voici les différentes modalités de financement :

- Montant financé : généralement 70 % à 80 % de la valeur du projet, selon le profil du client et la garantie.
- Durée : de 5 à 25 ans, parfois plus selon le projet.
- Taux d'intérêt : fixe ou variable, en fonction de la politique bancaire et de la durée du prêt.
- Période de franchise : possibilité de différer le remboursement du capital de 3 à 6 mois ou jusqu'à la fin des travaux.
- Apport personnel: souvent exigé entre 20 % et 30 %.
- Particularités du Crédit Immobilier Professionnel : y'on a le financement de bureaux, usines, entrepôts, les projets touristiques ou hôteliers avec financement spécifique. la prise en compte des revenus locatifs prévisionnels ou réels. le montage complexe possible.

- Mais aussi le crédit va être garanties avec :
- Hypothèque sur le bien financé.
- Assurance décès-invalidité (pour les particuliers).
- Assurance chantier ou dommage-ouvrage (pour les constructions).
- Engagement personnel ou garanties complémentaires selon le risque du dossier.

Les étapes d'Octroi

1. Dossier administratif : titre de propriété ou compromis, plans, autorisation de construire, devis ou factures estimatives.
2. Étude de faisabilité : analyse de la capacité de remboursement (revenus, charges, rentabilité du projet).
3. Évaluation du bien par un expert immobilier agréé.
4. Décision du comité de crédit et signature de l'acte notarié.
5. Mise en place du financement : par tranches selon l'avancement des travaux ou en une seule fois pour une acquisition.
6. Particularités du Crédit Immobilier Professionnel
 - Financement de bureaux, usines, entrepôts.
 - Projets touristiques ou hôteliers avec financement spécifique.
 - Prise en compte des revenus locatifs prévisionnels ou réels.
 - Montage complexe possible.

Figure n°04 : La démarche d'étude d'un dossier de crédit immobilier.



Source : Fastercapital.com

2.2.3-Le crédit d'exploitation**2.2.3.1. La démarche pour une demande de crédit d'exploitation****2.2.3.1.2. Montage et étude du dossier de crédit d'exploitation****2.2.3.1.2 Le montage du dossier de crédit d'exploitation**

Le montage du dossier de crédit consiste à réunir toutes les pièces nécessaires pour l'étude du dossier de crédit pour le crédit d'exploitation. La constitution du dossier se compose de :

A. Les documents de crédit : Ces docs doivent être signés et précis sur les montants et la nature des crédits sollicités.

B. Les documents administratifs et juridiques :

- Copie de la pièce d'identité du demandeur.
- Copie certifiée conforme du registre de commerce mise à jour.
- Copie certifiée conforme des statuts pour les personnes morales.
- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.
- Copie certifiée du titre de propriété ou du bail de siège social.

C. Les documents comptables et financiers :

- Les trois derniers bilans fiscaux de l'entreprise.
- Rapport du commissaire aux comptes pour les sociétés de capitaux (SARL / SPA).
- Un plan de trésorerie de l'exercice à financer.
- Un état de créances et de stocks.
- Étude technico économique avec facture pro format...

D. Les documents fiscaux et parafiscaux (moins de trois mois)

- Portrait de côte à rôle.
- Méthode CAMELS, CASNOS, CACORAPHIL.
- La demande de consultation de la centrale des risques (Banque d'Algérie).
- Versement des frais d'étude.
- Une visite des lieux (visite systématique pour les unités de production).
- Étude du dossier de crédit d'exploitation.

Après recueil de toutes les pièces constituant le dossier de crédit, l'analyse de chargé de l'étude au niveau de la banque va procéder à des vérifications suivantes des étapes.

2.2.4. La vérification de l'état d'endettement du demandeur de crédit

D'une part par les engagements en cours à la même banque et de l'autre part par la consultation de la centrale des risques de la banques d'Algérie pour voir les engagements du client auprès des confrères (engagements supérieur à 2000.000DA).

2.2.5. La vérification des antécédents de paiements

À travers la centrale des impayés (engagements non honorés, émission de chèque sans provision indiquant la mauvaise foi et l'insolvabilité du client).

2.2.6. La vérification de la situation fiscale et parafiscale du client.

Ces dettes peuvent être sur l'IBS, TVA, IRG, TAP et des cotisations sociales, l'endettement fiscal et parafiscal constitue un risque majeur de part le statut privilégié et ses organismes qui peuvent à tout moment lancer des avis à tiers détenteurs (ATD) et des mises en arrêt (SA) pour bloquer les avoirs des clients et récupérer leurs dues.

Le chargé d'étude doit s'assurer de l'apurement total et de la mise à jour au client vis-à-vis de ces organismes

2.2.7 La vérification de l'étude de responsabilité juridique des associés

Cette étape consiste à étudier l'état de responsabilité financière édictée dans les statuts juridiques de l'entreprise pour chaque société.

2.2.8. L'Analyse du Risque de Solvabilité

À ce niveau, l'analyste apprécie l'aptitude du client à faire face à ses échéances intermédiaires de gestion (EIG), la marge brute d'autonomie et la détermination de l'équilibre financier à l'aide du tableau de financement.

2.2.9. L'Analyse et l'interprétation des cautions de garantie proposées par le client

Cette étape détermine le niveau de couverture du risque de crédit accordé. En cas de défaillance de l'emprunteur, le banquier se pose la question à savoir : « est-ce que les garanties proposées sont suffisantes pour recouvrer ma créance en cas de défaut de remboursement ? ». Ces garanties peuvent prendre plusieurs formes, allant de la caution simple à la cautionnement, le nantissement du marché public, le nantissement du fonds de commerce, les délégations d'assurances matérielles...

2.2.10. La prise de décision (sort de la demande)

Suite à l'étude, le dossier sera soumis à une commission habilitée à prendre une décision ; cette dernière peut accepter, refuser ou émettre un avis motivé. La décision est favorable dès lors que le dossier est matérialisé par un « autorisation de crédit » émise en faveur du client, mentionnant la date, le montant, la forme, les conditions et les garanties exigées pour l'utilisation du ou des crédits accordés.

Section 3 : Les Modèles de Notation de Crédit

Les modèles de notation de crédit sont des outils essentiels pour évaluer la solvabilité des emprunteurs et prédire le risque de défaut. Ils se sont considérablement développés au fil du temps, passant d'approches traditionnelles à des méthodes modernes basées sur des technologies avancées. Voici une présentation détaillée de ces approches :

3.1. Approches traditionnelles

Les modèles traditionnels reposent sur des méthodes statistiques et des critères financiers pour évaluer la solvabilité.

3.1.1. Analyse financière

Ratios financiers : Utilisation de ratios clés comme le ratio d'endettement, la liquidité, la rentabilité.

États financiers : Analyse du bilan, du compte de résultat et des flux de trésorerie.

Score Z d'Altman : Modèle développé par Edward Altman pour prédire la faillite des entreprises en utilisant une combinaison de ratios financiers.

3.1.2. Méthodes statistiques

- **Régression logistique** : Modèle statistique pour prédire la probabilité de défaut en fonction de variables explicatives (revenu, historique de crédit,).
- **Analyse discriminante**: Technique pour classer les emprunteurs en catégories (solvable/non solvable) en fonction de variables financières.

3.1.3. Scores de crédit

- **FICO Score** : Un des systèmes de notation les plus utilisés pour les particuliers, basé sur l'historique de crédit, le niveau d'endettement, la durée de crédit, etc.
- **Score interne**: Développé par les banques pour évaluer leurs clients en fonction de critères spécifiques.

3.1.4. Limites des approches traditionnelles : Parmi les limites que la banque elle devra faire face sont les suivants :

- Données limitées : Basées principalement sur des données financières historiques.
- Manque de flexibilité : Difficulté à intégrer des variables non financières ou des données non structurées.
- Biais humains : Subjectivité dans l'interprétation des données.

2. Approches modernes :

Les modèles modernes intègrent des techniques avancées, notamment l'intelligence artificielle (IA), le machine learning et le Big Data, pour améliorer la précision et la robustesse des prédictions.

3.2.1. Machine Learning

- **Forêts aléatoires (RandomForests):** Algorithme qui combine plusieurs arbres de décision pour prédire le risque de défaut.
- **Gradient Boosting (XGBoost, LightGBM) :** Techniques puissantes pour améliorer la précision des prédictions en ajustant les erreurs des modèles précédents.
- **Réseaux de neurones:** Modèles inspirés du cerveau humain capables de capturer des relations complexes dans les données.

3.2.2. L'utilisation du Big Data

- **Données alternatives:** Intégration de données non traditionnelles (réseaux sociaux, historique de navigation, transactions en temps réel) pour évaluer la solvabilité.
- **Analyse comportementale:** Utilisation des habitudes de consommation et de paiement pour prédire le risque.

3.2.3. Modèles hybrides

- Combinaison de méthodes traditionnelles et modernes pour tirer parti des avantages des deux approches.

- Exemple : Utiliser un modèle de régression logistique pour les variables financières et un réseau de neurones pour les données non structurées.

3.2.4. Apprentissage non supervisé

- Clustering : Regroupement des emprunteurs en segments homogènes pour identifier des profils de risque similaires.
- Précision accrue : Meilleure capacité à capturer des relations complexes et non linéaires.
- Flexibilité : Intégration de données structurées et non structurées.
- Adaptabilité: Mise à jour en temps réel des modèles en fonction des nouvelles données.

3.3. Tendances actuelles et futures

- Explainable AI : Développement de modèles d'IA interprétables pour répondre aux exigences réglementaires.
- Intégration des critères ESG : Utilisation de données environnementales, sociales et de gouvernance pour évaluer la solvabilité.
- Modèles en temps réel : Surveillance continue des risques grâce à des flux de données en temps réel.
- Collaboration avec les fintechs : Partenariats pour accéder à des technologies innovantes et des données alternatives.

Donc, les modèles de notation de crédit ont évolué des approches traditionnelles, basées sur des données financières et des méthodes statistiques, vers des méthodes modernes exploitant l'IA et le big data. Cette évolution permet une évaluation plus précise et complète des risques, tout en posant des défis en termes de complexité et de transparence.

Conclusion

En conclusion, ce chapitre a permis d'explorer les fondements du crédit bancaire, en mettant en lumière les concepts essentiels, les différentes catégories de prêts et les outils d'évaluation du risque. La compréhension de ces éléments est cruciale pour les acteurs du secteur financier, qu'il s'agisse des banquiers, des emprunteurs ou des régulateurs.

Les prêts bancaires, sous leurs diverses formes, jouent un rôle moteur dans le financement de l'économie, en soutenant les projets des particuliers, des entreprises et des collectivités. Cependant, l'octroi de crédit comporte des risques, et les banques doivent mettre en œuvre des stratégies rigoureuses pour les maîtriser. Les modèles de notation de crédit, qu'ils soient internes ou externes, sont des instruments indispensables pour évaluer la solvabilité des emprunteurs et prendre des décisions éclairées.

À l'avenir, l'évolution des technologies et des données disponibles devrait transformer les pratiques de l'octroi de crédit. L'intelligence artificielle, le big data et la blockchain pourraient permettre de développer des modèles de notation plus sophistiqués et d'automatiser les processus de décision. Il est essentiel que les acteurs du secteur financier s'adaptent à ces changements, tout en veillant à préserver la transparence, l'équité et la protection des consommateurs.

Chapitre II :
***Les enjeux de la gestion de portefeuille
de crédit***

Introduction

La gestion de portefeuille de crédit représente un axe stratégique crucial pour les institutions financières, particulièrement dans un contexte économique global marqué par une volatilité accrue et des instabilités financières. Dans ce cadre, le rôle des banques évolue, passant d'une simple intermédiation financière à une gestion active et stratégique de leurs actifs et passifs. Le crédit, en tant qu'outil fondamental de financement pour les entreprises et les particuliers, soulève des enjeux variés qui nécessitent une attention soutenue. Les risques associés à la gestion de portefeuille de crédit sont multiples. Le risque de défaut, qui concerne la probabilité qu'un emprunteur ne respecte pas ses obligations de remboursement, demeure l'un des principaux défis. Ce risque est complété par le risque de migration, qui désigne le passage d'un emprunteur d'une catégorie de crédit à une autre, ainsi que par le risque de concentration, qui survient lorsque les prêts sont trop concentrés sur un secteur économique ou un groupe d'emprunteurs, rendant ainsi la banque vulnérable à des fluctuations spécifiques. En outre, l'environnement bâti par les réglementations bancaires, telles que celles imposées par Bâle III, exige une gestion plus rigoureuse des risques de crédit. Ces réglementations visent à renforcer la résilience des institutions financières, tout en imposant des exigences en matière de fonds propres et en matière de liquidité. Parallèlement, l'essor des nouvelles technologies offre des opportunités innovantes pour améliorer la gestion des risques.

La gestion des risques de crédit est désormais à la croisée de plusieurs disciplines, mobilisant à la fois des compétences financières, technologiques et juridiques. L'adoption de méthodes proactives et ajustées est essentielle pour détecter, évaluer et atténuer les risques qui pèsent sur les portefeuilles de crédit. Dans ce chapitre, nous examinerons en détail les enjeux associés à la gestion de portefeuille de crédit, en profondeur sur les différents types de risques identifiés, l'impact des réglementations en matière bancaire et l'intégration des nouvelles technologies dans la gestion des risques. Cette analyse visera à mettre en lumière l'importance d'une approche intégrée et dynamique dans la gestion des portefeuilles de crédit, garantissant ainsi la durabilité et la performance des institutions financières dans un marché concurrentiel.

Section 1 : La généralité de portefeuille des crédits

La gestion de portefeuille de crédits est une approche récente dans le domaine de la théorie générale du portefeuille. Elle évalue le rendement des actifs de crédit à l'aide de ratios appelés RAPM : Un bref aperçu des modèles de gestion de portefeuille

La littérature financière abonde en publications sur la mesure du risque de crédit.

Dans cette section, nous fournirons un aperçu de la théorie de la gestion de portefeuille ainsi que des principaux modèles de gestion de portefeuille de crédits.

1.1 Généralités sur la gestion de portefeuille

Le choix des actifs est au cœur de la gestion de portefeuille. L'objectif est de rechercher les actifs les plus rentables tout en minimisant les risques. Le risque d'un actif est mesuré par la dispersion de ses rendements autour de la rentabilité moyenne, souvent quantifiée par la variance ou l'écart type, selon Markowitz. La gestion de portefeuille implique un arbitrage entre rendement et risque pour différents portefeuilles. Pour un rendement donné, le portefeuille optimal est celui dont la variance des rendements est la plus faible, ce qui indique un risque réduit. Il est important de noter qu'en cas de marché efficient, le rendement est proportionnel au risque.

Selon Sharpe, il existe une relation linéaire (formule de Sharpe) entre le rendement d'un titre et celui du marché, mesuré par un indice général tel que le CAC 40 ou le BRVM10, sur une période donnée. Cette relation peut s'écrire comme suit :

$$R_i = \alpha_i + \beta_i (R_m) + \varepsilon_i$$

où :

- (α_i) représente la variation attendue du rendement du titre en fonction de l'indice de marché,

- (ε_i) est une variable aléatoire résiduelle spécifique à l'action (i) .

Les coefficients (α_i) et (ε_i) sont obtenus par régression sur des données historiques. Cette équation montre que chaque actif est évalué selon son risque systémique, mesuré par son coefficient bêta. Le bêta est ainsi la seule mesure pertinente du risque spécifique, car il peut être éliminé par la diversification. Il se calcule comme suit :

$$\beta = \frac{\text{covariance}(R_i, R_m)}{\text{variance}(R_m)}$$

Le bêta peut prendre trois valeurs :

- $\beta = 1$: les rendements de l'actif et du marché sont identiques ;

- $\beta < 1$: la rentabilité du titre varie moins que celle du marché ;
- $\beta > 1$: le titre est plus volatile et amplifie les fluctuations du marché.

La théorie de la gestion de portefeuille a donné naissance à plusieurs modèles, dont le CAPM et d'autres variantes en réponse aux critiques. L'Arbitrage Pricing Theory (APT) est également à mentionner.

Encadré 2 : Modèle d'Évaluation des Actifs Financiers (MEDAF) ou Capital Asset Pricing Model (CAPM)

Développé par Sharpe et Lintner, le MEDAF repose sur l'hypothèse d'un marché parfait et d'un actif sans risque, tel qu'un emprunt public avec un rendement (R_f) .

À l'équilibre, la relation entre risque et rentabilité s'exprime par l'équation suivante :

$$E(R_i) = R_f + \beta_i (E(R_m) - R_f)$$

Cette équation démontre que chaque actif est évalué selon son coefficient bêta, qui constitue la mesure pertinente du risque d'un actif. Le risque spécifique, pouvant être éliminé par la diversification, n'est pas pris en compte dans cette théorie.

La théorie classique de la gestion de portefeuille repose sur l'hypothèse de normalité des rendements. Lorsque cette hypothèse est remise en question, l'optimisation de Markowitz devient fragile, ce qui est souvent le cas pour les portefeuilles de crédit. Malgré cela, l'objectif reste le même : maximiser le couple rendement/risque portefeuille. Dans le cas des portefeuilles de crédit, le risque est mesuré par les besoins en capital économique, poussant les banques à agir comme des gestionnaires de portefeuille. La gestion moderne de portefeuille a élargi son champ d'application au-delà des actifs financiers traditionnels pour inclure les crédits, et a connu de nombreux développements.

1.2 Principaux modèles de gestion de portefeuille de crédits

La gestion de portefeuille de crédits ressemble à celle des portefeuilles classiques, mais se distingue par le fait qu'elle intègre non seulement les rendements attendus en fonction du risque.

1.2.1- Outils de gestion de portefeuille de crédit

La gestion de portefeuille de crédit est un domaine complexe qui nécessite l'utilisation d'une variété d'outils et de techniques pour évaluer, surveiller et optimiser les actifs de crédit. Ces outils jouent un rôle central dans la réduction du risque de crédit tout en maximisant les

rendements. Cette section explore en profondeur les principaux outils utilisés dans la gestion de portefeuille de crédit.

1. Logiciels de gestion des données de référence (MDM)

Les systèmes de gestion des données de référence (MDM) sont essentiels pour garantir l'intégrité et la cohérence des données au sein des institutions financières.

Ils permettent de centraliser les informations sur les clients, les produits et les marchés, ce qui facilite une prise de décision éclairée.

Caractéristiques clés :

- **Intégration des données :** Ces systèmes centralisent les données provenant de sources variées, offrant une vue unifiée des informations essentielles.
- **Qualité des données :** Les outils de nettoyage et de validation intégrés assurent l'exactitude et la cohérence des données, ce qui est crucial pour l'évaluation des risques.
- **Accès sécurisé :** Une gestion rigoureuse des droits d'accès permet de protéger les informations sensibles, limitant l'accès aux seules personnes autorisées.

Exemples de solutions

- **Informatica MDM :** Permet la gestion des données de référence sur une large échelle, intégrant divers flux de données.
- **IBM InfoSphere MDM :** Offre des fonctionnalités avancées pour le nettoyage et l'intégration des données ¹.

2. Systèmes de notation de crédit

Ces systèmes évaluent la qualité de crédit des emprunteurs à l'aide de modèles quantitatifs. Ils sont cruciaux pour prédire la probabilité de défaut et estimer les pertes potentielles, fournissant ainsi une base solide pour la prise de décision en matière de crédit.

Caractéristiques clés

- **Modèles prédictifs :** Utilisation de données historiques et d'analyses statistiques pour anticiper le comportement futur des emprunteurs.
- **Analyse comparative :** Évaluation des emprunteurs par rapport aux normes de l'industrie et aux performances passées, permettant une meilleure appréciation des risques associés.

¹ Batini, D., & Scannapieco, M. (2016). Data Quality in Master Data Management.

Exemples

- Moody's Analytiques : Propose des modèles de notation sophistiqués pour évaluer le risque de crédit.
- S&P Global Ratings : Fournit des notations et des analyses détaillées sur les émetteurs et les instruments financiers.²

1.2. 3. Outils d'analyse de risque

Les outils d'analyse de risque sont essentiels pour mesurer et gérer le risque de crédit dans un portefeuille. Ils utilisent des techniques avancées, telles que la (VaR) et les tests de stress, pour évaluer l'impact des fluctuations du marché sur les actifs de crédit.

Caractéristiques clés :

- Évaluation des risques : La VaR permet de quantifier les pertes potentielles dans des conditions normales et extrêmes, en calculant le montant maximum que l'on pourrait perdre sur un horizon temporel donné.
- Scénarios de stress : Simulation de conditions de marché défavorables pour tester la résilience du portefeuille et identifier les vulnérabilités potentielles.
- Exemples de solutions :
- Risk Metrics: Outil reconnu pour la mesure et la gestion des risques financiers.
- MATLAB : Utilisé pour effectuer des analyses quantitatives complexes et des simulations de risque.³
- Plateformes de gestion de portefeuille
- Ces plateformes offrent une vue d'ensemble des actifs de crédit, permettant aux gestionnaires de surveiller la performance et d'optimiser la composition du portefeuille en temps réel. Elles sont conçues pour faciliter la prise de décision stratégique.
- Caractéristiques clés :
- Suivi en temps réel : Surveillance continue des performances des actifs, permettant une réactivité rapide aux changements de marché.
- Outils d'optimisation : Algorithmes avancés pour ajuster la composition du portefeuille en fonction des objectifs de rendement et de risque, assurant ainsi une allocation optimale des ressources.⁴

² Altman, E.I. (2011). Financial Risk Management: Models, History, and Institutions.

³ Jorion, P. (2007). Value at Risk: The New Benchmark for Managing Financial Risk.

Exemples de solutions

- Bloomberg PORT : Outil puissant pour la gestion des portefeuilles qui offre des analyses approfondies et des fonctionnalités de reporting.
- BlackRock Aladdin : Plateforme intégrée qui combine gestion des investissements et gestion des risques.⁵

1.2.4. Outils de reporting et de conformité

Ces outils facilitent la génération de rapports réglementaires et internes, garantissant que les institutions respectent les exigences légales. Ils fournissent également des informations critiques sur la performance du portefeuille.

Caractéristiques clés

- Automatisation des rapports : Génération automatique de rapports pour réduire le risque d'erreurs humaines et améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Suivi des KPI : Surveillance des indicateurs clés de performance pour évaluer la santé et la rentabilité du portefeuille, permettant une prise de décision informée.
- Exemples de solutions :
- AxiomSL : Fournit des solutions de reporting réglementaire adaptées aux besoins des institutions financières.
- FIS Regulatory Reporting: Outil qui aide à automatiser et à gérer les rapports de conformité.

1.3 Défis de la Gestion de Portefeuille de Crédit

Voici les principaux défis rencontrés par les banques et institutions financières dans la gestion de leurs portefeuilles de crédit :

1. Évaluation de la Solvabilité

L'évaluation de la solvabilité des emprunteurs est un défi majeur. Cela nécessite une compréhension de leur stabilité, de leur capacité de remboursement et de leur profil de risque, particulièrement pour ceux sans historique de crédit. Les prévisions de comportements et de défauts sont également compliquées par la volatilité économique et des événements imprévus.

2. Risque de Concentration

⁴ Albrecht, M.D.G.D. (2014). Financial Compliance: A Guide to Regulatory Requirements.

⁵ Fabozzi, F.J. (2016). Handbook of Fixed Income Securities.

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille est trop investi dans des instruments ou des zones géographiques similaires. Cela peut entraîner des pertes financières en cas de fluctuations défavorables du marché, augmentant ainsi la vulnérabilité du portefeuille.

3. Qualité et Gestion des Données

Les institutions s'appuient sur des données traditionnelles et alternatives. La diversité et le volume de ces données rendent leur gestion complexe, et une mauvaise qualité des données peut entraîner des erreurs dans les évaluations et la prise de décision.

4. Défauts de Paiement et Impayés

Les défauts de paiement sont des risques fréquents, exacerbés par des ralentissements économiques ou des problèmes sectoriels. Ils peuvent impacter la performance financière et la rentabilité des banques.

5. Volatilité Économique et Risques de Taux d'Intérêt

Les fluctuations des taux d'intérêt affectent les coûts d'emprunt et la capacité des emprunteurs à rembourser, ce qui peut réduire les rendements pour les institutions financières.

6. Intégration Technologique

Les méthodes de GPC traditionnelles ont du mal à s'adapter aux évolutions rapides du marché. L'intégration de technologies avancées comme l'IA et le Machine Learning pose des défis, notamment en termes de coûts et de complexité.

7. Conformité aux Changements Réglementaires

Les institutions financières doivent naviguer dans un environnement réglementaire en constante évolution, ce qui nécessite des ressources importantes pour respecter les obligations.

1.4 Stratégies pour Améliorer la Gestion de Portefeuille de Crédit

Voici quelques stratégies que les banques peuvent adopter pour gérer les risques de crédit et améliorer leur rentabilité :

1. Diversification des Portefeuilles

La diversification permet de réduire le risque de concentration tout en optimisant le potentiel de profit. Les banques doivent équilibrer les types d'actifs, produits et zones géographiques pour minimiser l'exposition au risque.

2. Transfert du Risque de Crédit

Le transfert du risque de crédit consiste à transférer ce risque à d'autres parties, comme des investisseurs ou des assureurs, permettant ainsi de réduire l'exposition globale.

3. Analyse Avancée et IA/ML

L'adoption de l'IA et du Machine Learning aide les banques à identifier les menaces avant qu'elles ne se matérialisent, améliorant ainsi la gestion des risques et augmentant la satisfaction client.

4. Construire une Équipe Compétente

Pour intégrer efficacement les nouvelles technologies, il est essentiel de former le personnel existant et d'attirer de nouveaux talents spécialisés en IA et en analyse de données.

5. Technologie Réglementaire (RegTech)

Les solutions RegTech peuvent simplifier les processus de conformité et réduire les coûts associés, en collaborant avec des entreprises fintech pour intégrer ces technologies.

6. Considérations de Durabilité et Facteurs ESG

L'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des portefeuilles peut aider à attirer des investisseurs responsables et à répondre aux attentes réglementaires.

1.5. Solutions de gestion des risques intégrées

Ces solutions combinent plusieurs fonctionnalités, y compris la gestion des données, l'analyse des risques et le reporting, offrant ainsi une approche globale à la gestion de portefeuille de crédit.

Caractéristiques clés

- Vision unifiée : Intégration des données et analyses pour une gestion cohérente et stratégique des risques.
- Flexibilité : Capacité à s'adapter aux évolutions réglementaires et aux conditions de marché, assurant ainsi une gestion proactive des risques.
- Exemples de solutions :
- SAS Risk Management : Outil complet pour la gestion des risques qui permet l'analyse, le reporting et l'intégration des données.

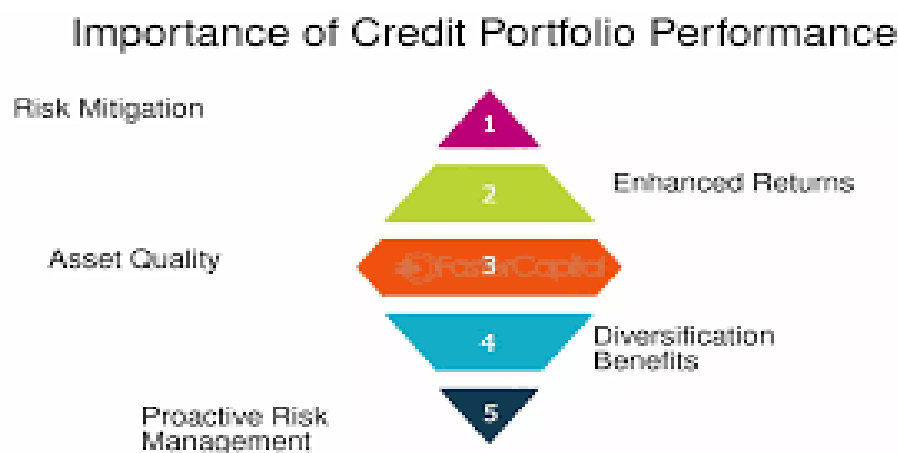
- Oracle Financial Services Analytical Applications : Offre des solutions robustes pour la gestion des risques financiers. ⁶

La gestion de portefeuille de crédit (GPC) est essentielle pour les banques et institutions financières. Elle englobe des outils, des fonctions, des principes et des processus pour gérer l'exposition au risque de crédit des portefeuilles de prêts, d'obligations et d'autres instruments financiers.

Selon une étude de McKinsey et l'Association internationale des gestionnaires de portefeuille de crédit (IACPM), les institutions financières ont fait des avancées significatives dans l'utilisation de nouvelles données et techniques.

La GPC aide les banques à optimiser la performance de leurs portefeuilles, à équilibrer le risque et le rendement, à diversifier les sources de revenus, à minimiser les pertes et à respecter les exigences réglementaires. Ce blog explore les défis et les stratégies des banques pour améliorer leurs capacités en matière de GPC.

Figure n°05 : importance de portefeuille de crédit



Source : Fastercapital.com

⁶ Crouhy, M., Galai, D., & Mark, R. (2014). Risk Management.

Section 2 : La gestion de portefeuille des crédits**2.1-L'importance de l'analyse du portefeuille de crédit**

Pour une gestion efficace des risques et des décisions éclairées .L'analyse du portefeuille de crédit est une démarche essentielle pour les institutions financières, notamment les banques, afin de gérer efficacement leur exposition aux risques et de prendre des décisions de prêt basées sur des données pertinentes. Ce processus joue un rôle clé dans l'identification des tendances du marché, la gestion proactive des risques, l'allocation optimale des ressources et, en fin de compte, l'amélioration de la rentabilité globale. Voici un aperçu détaillé des principaux objectifs et avantages de l'analyse du portefeuille de crédit :

1. Gestion des risques : Réduction des concentrations et diversification des prêts L'un des principaux objectifs de l'analyse du portefeuille de crédit est de permettre une gestion proactive des risques, notamment le risque de crédit, qui est l'un des plus importants auxquels les banques sont confrontées. Grâce à cette analyse, les banques peuvent examiner la composition de leurs portefeuilles pour identifier les concentrations de risques dans des secteurs spécifiques, des zones géographiques ou des types d'emprunteurs.

Donc, si une banque constate qu'une part importante de ses prêts est concentrée dans le secteur immobilier dans une région donnée, elle pourrait être exposée à des risques accrus en cas de ralentissement économique ou de baisse des prix de l'immobilier dans cette région. En surveillant ces concentrations, les banques peuvent mettre en place des stratégies pour atténuer les risques, comme la diversification de leurs portefeuilles en prêtant à d'autres secteurs ou en réduisant leur exposition à des segments vulnérables. Cela leur permet de réduire leur vulnérabilité face aux chocs économiques et d'assurer une plus grande stabilité financière.

2. Évaluation des performances : Suivi de la qualité et des indicateurs clés.

L'analyse régulière du portefeuille de crédit permet aux banques d'évaluer la performance globale de leurs prêts et d'identifier les segments nécessitant une attention particulière. Pour ce faire, elles suivent des indicateurs clés tels que :

- Les taux de délinquance (emprunteurs en retard de paiement),
- Les radiations (montants de prêts irrécouvrables),
- Les niveaux de provision pour pertes sur prêts,
- Les tendances liées au comportement des emprunteurs.

C'est-à-dire, si une banque détecte une augmentation des taux de délinquance dans un segment spécifique (comme les prêts à la consommation ou les prêts aux petites entreprises), cela peut indiquer une détérioration de la qualité des emprunteurs ou des difficultés économiques affectant ce segment. Ces informations permettent aux banques de prendre des mesures correctives rapidement, telles que le durcissement des normes de souscription, le renforcement des stratégies de recouvrement ou une révision des politiques de tarification des prêts. Cette réactivité améliore la qualité globale du portefeuille et minimise les pertes potentielles.

3. Allocation stratégique du capital : Optimisation des ressources et maximisation des rendements une analyse approfondie du portefeuille de crédit aide les banques à allouer leurs ressources de manière stratégique en identifiant les opportunités de prêt les plus rentables tout en maintenant un niveau de risque acceptable. En s'appuyant sur des données historiques, des projections économiques et des modèles de performance des prêts, les banques peuvent déterminer les segments offrant le meilleur équilibre entre rendement et risque.

C'est-à-dire, si les données montrent que les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) génèrent des rendements plus élevés avec des taux de défaut inférieurs à ceux des prêts à la consommation, la banque pourrait choisir d'augmenter son exposition aux PME. Cette approche permet d'optimiser l'utilisation du capital tout en contribuant à la rentabilité globale de l'institution. En même temps, une allocation stratégique garantit que les ressources de la banque ne sont pas surinvesties dans des segments à haut risque ou à faibles marges.

4. Conformité réglementaire : Respect des exigences prudentielles

L'analyse du portefeuille de crédit est également cruciale pour garantir la conformité réglementaire des banques. Les autorités de régulation imposent souvent des règles strictes pour que les banques maintiennent des réserves de capital suffisantes en fonction du risque global de leurs portefeuilles. Ces réserves, appelées "ratios d'adéquation des fonds propres" (comme les ratios de Bâle III), visent à protéger les banques contre les risques de pertes importantes.

En effectuant une analyse régulière et approfondie, les banques peuvent évaluer avec précision leur exposition aux risques et s'assurer de respecter les exigences réglementaires. Par exemple, si une analyse révèle une augmentation des prêts à haut risque, la banque peut

ajuster ses réserves de capital ou réduire son exposition. Le non-respect des réglementations peut entraîner des sanctions financières, nuire à la réputation de la banque et limiter sa capacité à accorder de nouveaux prêts. Ainsi, l'analyse du portefeuille de crédit ne se limite pas à des objectifs internes, mais joue également un rôle clé pour maintenir la confiance des régulateurs et des investisseurs.

En résumé

L'analyse du portefeuille de crédit est un pilier fondamental pour les banques, car elle leur permet de :

- Identifier et gérer les concentrations de risques,
- Évaluer la qualité et la performance de leurs prêts,
- Allouer efficacement le capital pour maximiser les rendements,
- Respecter les exigences réglementaires en matière d'exposition aux risques.

En adoptant une approche structurée et proactive, les banques peuvent non seulement atténuer les risques, mais également saisir des opportunités de croissance tout en renforçant leur résilience face aux défis économiques. Cette analyse constitue donc un levier stratégique pour garantir la stabilité et la rentabilité à long terme des institutions financières.

Figure n°06 : Comprendre l'importance de l'analyse du portefeuille de crédit

Comprendre l'importance de l'analyse du portefeuille de crédit



Source : fastercapital.com

2.2- Composants clés de l'analyse du portefeuille de crédit

L'analyse du portefeuille de crédit est un élément fondamental de l'examen bancaire, car elle permet aux institutions financières d'évaluer la qualité globale de leurs prêts, d'identifier les risques potentiels et de prendre des mesures proactives pour atténuer ces risques. Cette approche permet aux banques de maintenir un portefeuille équilibré, de respecter les exigences réglementaires et d'assurer une rentabilité durable. Voici un examen détaillé des principaux composants de l'analyse du portefeuille de crédit :

1.Évaluation de la qualité des prêts

L'évaluation de la qualité des prêts est une composante essentielle de l'analyse du portefeuille de crédit. Elle consiste à examiner plusieurs aspects clés des prêts individuels et du portefeuille global pour évaluer leur solidité et leur risque. Cela inclut notamment :

- La solvabilité de l'emprunteur: Analyse de la capacité de l'emprunteur à rembourser le prêt, basée sur des indicateurs tels que le revenu, les antécédents de crédit, et l'endettement.
- La valeur des garanties : Évaluation de la qualité et de la liquidité des actifs utilisés comme garantie en cas de défaut de l'emprunteur.
- Les ratios prêt/valeur (LTV): Comparaison entre le montant du prêt accordé et la valeur de la garantie, indiquant le niveau de protection de la banque en cas de défaut.
- L'historique de remboursement : Examen des précédents paiements de l'emprunteur pour détecter d'éventuels retards ou défauts.
- Donc, si une banque identifie des emprunteurs ayant des antécédents de crédit fragiles ou des garanties de faible valeur, elle peut augmenter les provisions pour pertes ou renforcer ses critères de souscription pour minimiser le risque. Cette évaluation régulière aide à maintenir un portefeuille de crédit sain et à prévenir les pertes importantes.

2. Analyse du risque de concentration

L'analyse du risque de concentration consiste à évaluer le degré d'exposition de la banque à des secteurs spécifiques, des industries, des zones géographiques ou des emprunteurs individuels. Une concentration excessive dans un seul domaine peut exposer la banque à des pertes importantes en cas de crise économique ou sectorielle.

- Diversification sectorielle :
- Concentration géographique : Si une grande partie des prêts est accordée dans une région économiquement fragile, cela peut augmenter le risque en cas de détérioration économique locale.
- Concentration par emprunteur : Une exposition excessive à un petit nombre d'emprunteurs importants peut également poser des risques importants en cas de défaut de l'un d'eux.
- En surveillant ces concentrations, les banques peuvent prendre des mesures pour diversifier leur portefeuille, comme réduire leur exposition aux secteurs à haut risque ou élargir leur base d'emprunteurs.

3. Tests de résistance (stress testing)

Les tests de résistance sont une méthode fondamentale pour évaluer la résilience du portefeuille de crédit face à des scénarios défavorables. Ces simulations permettent aux banques d'anticiper les impacts potentiels de divers chocs économiques et financiers sur leur portefeuille. Par exemple :

- Une récession économique,
- Une augmentation des taux d'intérêt,
- Une chute des prix de l'immobilier,
- Une flambée des taux de chômage.

Les tests de résistance simulent ces scénarios pour évaluer l'impact potentiel sur les défauts de paiement, les provisions pour pertes et la rentabilité globale. Par exemple, lors de ces tests, une banque peut découvrir que certains segments de son portefeuille, comme les prêts à la consommation, sont particulièrement vulnérables à une hausse des taux d'intérêt. Ces informations permettent aux banques d'adopter des stratégies pour renforcer leur résilience, notamment en ajustant leurs politiques de prêt ou en augmentant leurs réserves de capital.

4. Indicateurs de performance du portefeuille

Le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) est essentiel pour évaluer la santé et la rentabilité globales d'un portefeuille de crédit. Ces indicateurs fournissent des informations précieuses sur la qualité des prêts et les tendances à long terme. Les principaux KPI incluent :

- Taux de délinquance : Pourcentage des prêts en retard de paiement. Un taux élevé peut indiquer des problèmes de qualité du crédit.
- Taux de radiation : Proportion de prêts irrécouvrables retirés du portefeuille.
- Provision pour pertes sur prêts : Montant réservé par la banque pour couvrir les pertes potentielles.

Marge nette d'intérêt : Différence entre les revenus générés par les intérêts sur les prêts et les coûts des dépôts ou des financements.

C'est à dire, si une banque observe une augmentation significative des taux de délinquance ou une baisse de la marge nette d'intérêt, elle peut ajuster ses politiques pour améliorer la rentabilité et réduire les risques. Ces indicateurs permettent également de suivre les tendances dans le temps et d'anticiper les problèmes avant qu'ils ne deviennent critiques.

5. Systèmes de notation des risques

Les systèmes de notation des risques constituent un outil central pour évaluer et catégoriser les niveaux de risque associés aux prêts individuels ou aux segments du portefeuille. Ces systèmes attribuent une note de risque basée sur plusieurs facteurs, tels que :

- La solvabilité de l'emprunteur,
- Le type de prêt,
- Les conditions économiques actuelles et prévues.

Ces notations permettent aux banques de hiérarchiser leurs actions en fonction du niveau de risque. Par exemple :

- Les prêts notés "à haut risque" peuvent nécessiter une surveillance accrue ou des provisions supplémentaires.
- Les prêts notés "à faible risque" peuvent être utilisés pour des stratégies d'expansion ou des investissements supplémentaires.

Les systèmes de notation des risques aident également à respecter les exigences réglementaires, car ils fournissent une base pour calculer les réserves de capital nécessaires en fonction du profil de risque global du portefeuille.

En résumé

L'analyse du portefeuille de crédit repose sur plusieurs composantes clés :

1. Évaluation de la qualité des prêts: Identifier les emprunteurs et les segments à haut risque.

2. Analyse du risque de concentration : Garantir une diversification suffisante pour éviter les pertes massives.
3. Tests de résistance : Simuler des scénarios économiques défavorables pour évaluer la résilience du portefeuille.
4. Indicateurs de performance : Suivre les KPI pour surveiller la santé et la rentabilité du portefeuille.
5. Systèmes de notation des risques : Classer et gérer les prêts en fonction de leur niveau de risque.

En combinant ces éléments, les banques peuvent mieux gérer leur exposition aux risques, optimiser leurs performances et garantir une conformité réglementaire stricte. Cela leur permet d'atteindre un équilibre entre prudence et rentabilité dans un environnement financier de plus en plus complexe.

Figure n°07: Composants clés de l'analyse du PC

Composants clés de l'analyse du portefeuille de crédit



Source : fastercapital.com

2.3-Le rôle de l'examen bancaire dans la garantie de la stabilité financière

L'examen bancaire joue un rôle fondamental dans la préservation de la stabilité financière, en assurant que les institutions financières, et en particulier les banques, opèrent de manière sûre et solide. L'un des piliers de cet examen est l'analyse du portefeuille de crédit, qui permet d'évaluer la qualité des actifs bancaires, de gérer les risques de crédit et de garantir

une allocation optimale des ressources. Cette démarche est cruciale pour prévenir les crises bancaires, protéger les déposants et maintenir la confiance dans le système financier.

Voici un examen détaillé du rôle de l'analyse du portefeuille de crédit dans le cadre de l'examen bancaire et son impact sur la stabilité financière :

1. Évaluation de la qualité des actifs bancaires : une priorité pour la stabilité financière

L'analyse du portefeuille de crédit permet de mesurer la qualité des actifs détenus par une banque, en particulier les prêts accordés à ses clients. Les prêts représentent souvent une part importante des actifs d'une banque, et leur qualité influence directement sa santé financière.

- **Identification des prêts à risque:** L'examen bancaire évalue les prêts présentant un risque élevé de défaut, tels que ceux accordés à des emprunteurs ayant une faible solvabilité ou à des secteurs économiques en déclin. Cela inclut des analyses approfondies de la capacité de remboursement des emprunteurs, des garanties fournies, et des ratios financiers tels que le ratio prêt/valeur (LTV).
- **Provisions pour pertes sur prêts :** L'examen vérifie si la banque a constitué des provisions suffisantes pour couvrir les pertes potentielles liées aux prêts non performants. Un portefeuille de crédit mal évalué ou sous-provisionné peut entraîner des pertes importantes, mettant en péril la solidité de l'institution.

En assurant que les banques maintiennent un portefeuille de crédit de qualité et des provisions adéquates, l'examen bancaire contribue à renforcer leur résilience face à des chocs économiques.

2. Gestion des risques de crédit : identification et atténuation des vulnérabilités

Le risque de crédit est l'un des principaux risques auxquels les banques font face, et l'analyse du portefeuille de crédit est un outil clé pour évaluer et gérer ce risque.

- **Analyse des concentrations de risques:** L'examen bancaire identifie les concentrations excessives de prêts dans des secteurs spécifiques, des zones géographiques ou des emprunteurs individuels. Par exemple, une banque trop exposée au secteur immobilier ou à une région économiquement vulnérable peut subir des pertes massives en cas de crise économique ou sectorielle. L'examen veille à ce que les banques diversifient leurs portefeuilles pour réduire ces risques.

- Tests de résistance (stress tests) : L'examen bancaire inclut souvent des simulations de scénarios économiques défavorables pour évaluer la capacité de la banque à absorber des pertes. Ces tests permettent de mesurer la résilience du portefeuille de crédit face à des chocs tels qu'une récession, une hausse des taux d'intérêt ou une chute des prix des actifs.
- Grâce à cette gestion proactive des risques, l'examen bancaire contribue à minimiser les vulnérabilités systémiques et à prévenir les crises financières.

3. Conformité réglementaire : respect des exigences prudentielles

L'examen bancaire veille au respect des réglementations prudentielles, qui sont essentielles pour garantir la stabilité du système financier. Ces règles, souvent basées sur les cadres internationaux tels que Bâle III, exigent des banques qu'elles maintiennent des niveaux suffisants de capital et de liquidité proportionnels aux risques de leurs portefeuilles de crédit.

- Ratios de fonds propres : Les régulateurs exigent que les banques maintiennent un ratio d'adéquation des fonds propres minimum pour couvrir les pertes potentielles liées aux risques de crédit. L'examen bancaire vérifie si ces ratios sont respectés et si les banques disposent de réserves suffisantes pour absorber les chocs.
- Classification des actifs : Les prêts doivent être classés correctement en fonction de leur qualité (performants, sous-performant ou non performants), et les banques doivent ajuster leurs réserves de capital en conséquence.
- Surveillance continue : L'examen bancaire inclut une surveillance régulière pour s'assurer que les banques adaptent leurs pratiques aux évolutions économiques et réglementaires.

En garantissant le respect de ces normes, l'analyse du portefeuille de crédit dans le cadre de l'examen bancaire protège non seulement les banques individuelles, mais aussi le système financier dans son ensemble.

4. Protection des déposants et renforcement de la confiance

L'un des objectifs majeurs de l'examen bancaire est de protéger les déposants et de maintenir la confiance dans le système financier. Les banques jouent un rôle crucial en transformant les dépôts en prêts, mais cette activité peut exposer les déposants à des risques en cas de mauvaise gestion du portefeuille de crédit.

- Prévention des crises bancaires : Un portefeuille de crédit mal géré peut entraîner une augmentation des prêts non performants, des pertes importantes et, dans les cas

extrêmes, une faillite bancaire. L'examen bancaire vise à identifier ces problèmes avant qu'ils ne deviennent critiques, protégeant ainsi les déposants.

- **Maintien de la confiance des investisseurs et des marchés :** Un portefeuille de crédit sain et une gestion prudente des risques rassurent les investisseurs et les marchés, renforçant la stabilité financière globale.

En veillant à ce que les banques gèrent leurs portefeuilles de crédit de manière responsable, l'examen bancaire contribue à maintenir la confiance publique dans les institutions financières.

5. Amélioration de la rentabilité et de l'efficacité opérationnelle

Un portefeuille de crédit bien analysé et géré ne garantit pas seulement la stabilité financière, mais contribue également à l'amélioration de la rentabilité des banques. L'examen bancaire évalue la performance des prêts et identifie les opportunités d'optimisation.

- **Indicateurs de performance clés (KPI):** Les régulateurs surveillent des métriques telles que les taux de délinquance, les taux de radiation et la marge nette d'intérêt. Ces indicateurs permettent de mesurer la rentabilité des prêts et d'identifier les segments nécessitant des ajustements.
- **Allocation stratégique des ressources :** En analysant les données issues de l'examen bancaire, les banques peuvent allouer leur capital vers les segments de prêt les plus rentables tout en réduisant leurs expositions aux segments à haut risque.

Ainsi, l'examen bancaire ne se limite pas à prévenir les pertes, mais joue également un rôle dans l'optimisation des performances financières des banques.

En résumé

L'analyse du portefeuille de crédit est un élément central de l'examen bancaire, contribuant directement à la stabilité financière en :

1. Évaluant la qualité des actifs bancaires pour anticiper les risques de pertes.
2. Gérant les risques de crédit à travers des analyses de concentration et des tests de résistance.
3. Garantissant le respect des exigences prudentielles pour renforcer la résilience des banques,
4. Protégeant les déposants et renforçant la confiance dans le système financier.
5. Optimisant la rentabilité et l'efficacité opérationnelle des institutions financières.

En intégrant ces éléments dans l'examen bancaire, les régulateurs et les banques s'assurent de minimiser les vulnérabilités systémiques, de prévenir les crises et de maintenir un système financier robuste et durable.

2.4- La réglementation bancaire

2.4.1. Définition de la réglementation bancaire

La réglementation bancaire regroupe un ensemble de règles de gestion que les établissements financiers doivent respecter et de se protéger contre les divers risques auxquels ils sont exposés. Les risques associés à l'activité bancaire doivent être identifiés, suivis et contrôlés. Les autorités de régulation jouent un rôle clé en veillant à ce que les dirigeants des banques remplissent cette mission.

Son objectif principal est d'assurer la sécurité et la stabilité du système financier, en imposant des normes strictes aux banques et en mettant en œuvre des mesures de supervision préventives, capables de prévenir les crises.

En raison de la nature évolutive des activités bancaires, les autorités de régulation doivent régulièrement réviser les exigences prudentielles et évaluer en permanence leur pertinence, tout en identifiant la nécessité éventuelle de nouvelles règles.

2.4.2 Les objectifs principaux de la réglementation prudentielle

La réglementation prudentielle vise à permettre aux banques de répondre à trois objectifs fondamentaux :

1. Garantir le bon fonctionnement du système de paiements et des règlements de titres, qui constituent un pilier essentiel des économies modernes. Toute perturbation dans ce système peut provoquer une crise systémique.
2. Améliorer l'efficacité de la politique monétaire : lorsque les banques opèrent de manière transparente et efficace, les décisions de la banque centrale sont mieux transmises à l'économie réelle, favorisant ainsi une croissance économique basée sur des investissements productifs et la création d'emploi.
3. Assurer la protection des déposants : la plupart des clients des institutions financières, en tant que créanciers, n'ont pas la capacité d'évaluer les risques pris par les dirigeants bancaires. La réglementation prudentielle permet donc de concilier les intérêts des clients et des actionnaires. Elle contribue à réduire les risques de faillite bancaire, un événement qui pourrait gravement déstabiliser l'ensemble de l'économie.

2.4.3. Le comité de Bâle

Le Comité de Bâle ou Comité de Bâle sur le contrôle prudentiel bancaire (en anglais BCBS) il était initialement appelé le "Comité Cooke", du nom de Peter William Cooke directeur de la Banque d'Angleterre qui a été l'un de ses premiers présidents.

Ce comité a été créé à la fin de l'année 1974 par les gouverneurs des banques centrales des pays du "groupe des Dix" (G10) suite à la faillite de la banque Herstatt⁷. Il s'est réuni pour la première fois, en février 1975, à Bâle en Suisse où se trouve son secrétariat permanent. Il tient couramment, de trois à quatre séances par an.

Le comité de Bâle se compose des gouverneurs des banques centrales et les hauts représentants des autorités du contrôle prudentielles des treize (13) pays⁸. En mars 2009, le comité de Bâle a décidé d'ajouter les pays suivants : Australie, Brésil, la Chine, la Corée, Inde, Mexique et Russie. En juin 2009, d'autres pays qui rejoignent ce comité :

Hong Kong et Singapour ainsi que d'autre pays de G20 : Afrique du sud, Arabie Saoudite, Indonésie et Turquie. Les missions principales du comité de Bâle sont les suivantes :⁹

- Le renforcement de la sécurité et de la fiabilité du système financier.
- L'établissement de standards minimaux en matière du contrôle prudentiel.
- La diffusion et la promotion des meilleures pratiques bancaires et de surveillance.
- La promotion de la coopération internationale en matière, du contrôle prudentiel.

En effet, les travaux de ce comité ont pour objet essentiel de :

- Surveiller l'activité bancaire internationale, par la mise en place d'une coopération entre les différentes autorités monétaires internationales.
- Fixer des normes prudentielles, pour éliminer la source d'inégalité concurrentielle due aux différenciations des normes de fonds propres d'un pays à l'autre.

⁷ Herstatt est le nom d'une banque allemand disparue en 1974 dont la faillite a causé une grave crise sur le marché des changes.

⁸ Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Unis et Suède

⁹ Cassou P-H. « La réglementation prudentielle », Edition sei ; Boucherville ; 1997 ; P.90.

➤ Les accords de Bâle I et le ratio de solvabilité

En 1988, le comité de Bâle met en place le premier accord de Bâle I appelé, également, ratio Cooke. Basé sur une méthodologie simple, ce ratio établissait un minimum d'exigence de couverture des risques du crédit par des fonds propres. Le ratio Cooke a été suivi d'un amendement introduisant la couverture des risques de marché. Le capital réglementaire, instauré par l'accord de Bâle I, représente le niveau minimum de fonds propres.

• Le ratio Cooke

Le ratio Cooke, également désigné comme ratio de solvabilité, est un indicateur prudentiel conçu pour évaluer la solvabilité des banques. Il établit le montant minimal des fonds propres qu'une banque doit détenir en fonction du niveau de risque qu'elle assume.

Le ratio Cooke est une norme internationale de solvabilité que les établissements de crédit et les compagnies financières exerçant une activité internationale significative sont tenus de respecter. Il compare le rapport entre le montant des fonds propres et le volume des encours de crédit. Ces entités doivent déclarer leurs encours de crédit soumis à ce ratio sur une base consolidée au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

• Les objectifs du ratio de Cooke.

Les objectifs du ratio de Cooke sont les suivants :

- Renforcer la solidité et la stabilité du système bancaire international ;
- Promouvoir des conditions de concurrence équitables entre les banques à vocation internationale.

Avant de procéder au calcul de ce ratio, il est indispensable de définir au préalable le Fonds Propre Net (F.P.N) et les Risques Encourus Pondérés (R.E.P) :

- Les F.P.N sont constitués des fonds propres de base (le noyau dur) et des fonds propres complémentaires, tels que définis respectivement dans les articles 5 et 6 de l'instruction n°74-94 du 29 novembre 1994 relative aux règles prudentielles de gestion des banques et des établissements financiers .

- Les R.E.P représentent les risques encourus sur la clientèle auxquels est appliqué un taux de pondération, déterminé en fonction du risque associé à l'engagement. Ils sont définis par l'article 9 de la même instruction.

La détermination de ce ratio prend en compte les éléments suivants :

-Les fonds propres : Il s'agit des apports des propriétaires de la banque, correspondant au capital social.

- Les engagements : Ils sont constitués de l'ensemble des crédits accordés, pondérés en fonction de la nature de l'emprunteur.¹⁰

La formule :

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{Fond propre}}{\text{risque pondéré}} > 8\%$$

Le rapport des deux valeurs ne doit pas être inférieur à 8 % conformément aux propositions des accords de Bâle I.

- **Les faiblesses des accords de Bâle I**

L'objectif de Bâle I a été atteint. Bâle I a été intégré à la législation de plus d'une centaine de pays après avoir été adapté aux besoins nationaux et peut être considéré comme un succès. Cependant, malgré ce succès, Bâle I présente certaines faiblesses, notamment :

- Des pondérations de solvabilité qui ne tiennent pas compte de la qualité réelle des actifs du bilan ou des crédits ;
- Une prise en compte très limitée des sûretés et des garanties ;
- L'absence de prise en compte des nouvelles techniques de diminution des risques de crédit (par exemple : dérivés sur les risques de crédit, titrisation de crédits, conventions relatives à la sûreté).
- L'absence de prise en compte des durées.
- L'absence de prise en compte de la diversification des portefeuilles.

Du point de vue des régulateurs, la prise en considération des risques bancaires n'est pas suffisamment globale, car seuls les risques de crédit et de marché sont pris en compte, à l'exclusion des risques opérationnels, par exemple.

- **Les accords de Bâle II et le ratio McDonough**

La principale limite du ratio Cooke, et par conséquent des réglementations issues des premiers accords de Bâle, réside dans la définition des engagements de crédit. La variable principalement considérée était le montant du crédit distribué. À la lumière de la théorie

¹⁰ Lamarque E. « Management de la banque : Risques, relation client, organisation », ed Pearson Education ; Paris ; 2005 ; P.39.

financière moderne, il apparaît que la dimension essentielle de la qualité de l'emprunteur, et donc du risque de crédit qu'il représente, est négligée.¹¹

Le Comité de Bâle a proposé, en 2004, un nouvel ensemble de recommandations visant à définir une mesure plus pertinente du risque de crédit, en intégrant notamment la qualité de l'emprunteur, y compris par le biais d'un système de notation financière interne propre à chaque établissement, dénommé « IRB ». Le nouveau ratio de solvabilité est le ratio McDonough.¹²

$$\text{Ratio McDonough} = \frac{\text{Fond propres effectifs}}{\text{risque crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 8\%$$

Les 3 méthodes de calcul de risque de crédit

- Standardized approach(SA).
- Foundation Internal Rating Based Approach(FIRB).
- Advanced Internal Rating Based Approach(AIRB).

Les 2 méthodes de calcul de risque de marché

- Standardized Approach.
- Internal Models Approach.

Les 3 méthodes de calcul de risqué opérationnel

- Basic Indicators Approach.
- Standardisation Approach.
- Internal Measurement Approach .

Les objectifs généraux de ce ratio sont :

- Constituer les fondations d'une structure d'adéquation de fonds propres flexibles, afin de permettre une adéquation du capital réglementaire et du capital économique.
- Affiner la mesure du risque de crédit, en fonction du profil de risque de l'établissement et encourager l'utilisation de systèmes de notation interne.
- Encourager le développement d'outils de mesure et de gestion des risques, afin d'améliorer les options d'allocation du capital et de produire des exigences de capital plus précises.

¹¹ Cesare R. « Bâle II-étape importante de la réglementation bancaire », Édition Economica et Policy consulting ; Suisse ; 2004 ; P.05.

¹²Du nom du président du Comité de Bâle à cette époque, William J. McDonough

- Introduire une approche plus complète et plus articulée en matière de gestion des risques (incluant le risque opérationnel).
- Réduire l'asymétrie d'information entre les autorités de supervision et les banques, lorsque les systèmes de gestion des risques de ces dernières sont jugés robustes ;
- Améliorer l'égalité concurrentielle, en créant un marché cohérent et accessible à tous en matière de règles bancaires internationales et de transparence des risques au niveau des banques.

Tableau n°01 : les fondements de la réglementation Bale II

Position comptable	Contrepartie ou type de transaction	Pondération
Hors bilan	Engagements classiques non liés au cours de change et au taux d'intérêt (acceptation à payer, titres à recevoir, engagements par signature...).	Convertis en équivalent crédit par un facteur de conversion allant de 0% à 100% en fonction de leur nature, puis pondérées selon le statut de la contrepartie.
	Engagements liés au cours de change et au taux d'intérêt .	L'équivalent risque est la somme du cout de remplacement total (évaluation au prix de marché) Des contrats prestant un gain et du risque de crédit potentiel, produit du nominal par un coefficient de majoration dépendant de la durée résiduelle et de la nature du central.

Source: Fait par nos soin à partir Luc B-R, P. 9

Les recommandations de Bâle II s'appuient sur trois (03) piliers (terme employé explicitement dans le texte des accords)¹³:

Pilier I : L'exigence de fonds propres (ratio de solvabilité McDonough).

Pilier II : La procédure de surveillance de la gestion des fonds propres.

Pilier III : La discipline du marché (transparence dans la communication des établissements).

- Pilier I : L'exigence de fonds propres : L'exigence de fonds propres affine l'accord de 1988 et vise à aligner plus étroitement les fonds propres avec les risques encourus par les établissements financiers. Parmi les nouveautés de Bâle II, on note la prise en compte des risques opérationnels (fraude et pannes du système) et des risques de marché, en complément du risque de crédit ou de contrepartie.¹⁴

- Pilier II : La procédure de surveillance de la gestion des fonds propres : Étant donné quelques stratégies des banques peuvent varier en termes de composition de l'actif et de prise de risques, les banques centrales disposent d'une plus grande latitude dans l'établissement de normes adaptées à chaque banque, pouvant ainsi augmenter les exigences de capital lorsqu'elles le jugent nécessaire. Cette partie examine les principes essentiels de la surveillance prudentielle et comporte des recommandations concernant la gestion des risques, ainsi que la transparence et la responsabilité prudentielle. Cette nécessité s'applique de deux (02) manières :

- Validation des méthodes statistiques employées au pilier 1 (back testing) : Les banques doivent prouver a posteriori la validité des méthodes définies a priori en fonction de leurs données statistiques sur des périodes suffisamment longues (5 à 7 ans). Elles doivent également être en mesure de retracer l'origine de leurs données.

- Test de validité des fonds propres en cas de crise économique (stress testing) : La banque doit démontrer que ses fonds propres sont suffisants pour absorber l'impact d'une crise économique affectant un ou plusieurs de ses segments de clientèle. La commission bancaire (le régulateur) peut, en fonction de ces résultats, imposer la nécessité de fonds propres supplémentaires.

- Pilier III : La discipline de marché : Des règles de transparence sont établies concernant l'information mise à la disposition du public sur l'actif, les risques et leur gestion.

¹³ Luc B-R, P. 9

¹⁴ Jimenez C. et Merlier P. « Prévention et gestion des risque opérationnels », Édition Banque, Paris, 2004, P. 160

L'application de Bâle II constitue un puissant outil de standardisation des données de gestion d'une banque. Ses conséquences au niveau du pilier III sont de trois ordres :¹⁵

- Uniformisation des bonnes pratiques bancaires : Indépendamment de la banque et de la réglementation nationale qui la régit, les pratiques doivent être transparentes et uniformisées.

- Source de données de gestion : Les bases mises en place pour ce calcul constituent une source importante de données de gestion, qui réconcilient les risques comptables et financiers.

- Transparence financière : Les analystes disposeront d'une lecture des portefeuilles de risques identique pour toute banque, quel que soit le pays.

Tableau n°02 : Les caractéristiques de Bale II

Pilier 1	PILIER 2	PILIER 3
Exigences minimale de fonds propres : <ul style="list-style-type: none"> - Risque de crédit (nouvelle approche de calcul). - Risque de marché. - Risque opérationnel. 	Surveillance par les autorités prudentielles : <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des risques et dotation en capital spécifique à chaque banque. - Communication plus soutenue et régulier avec les banques. 	Transparence et discipline de marché : <ul style="list-style-type: none"> - Obligation accrue de publication (notamment de la datation en fonds propres et des méthodes d'évaluation des risques

Source : tableau réaliser par nos soins à partir de : Luc B-R.(p10-11c).

Commentaire : Structure réglementaire de Bâle II : les fondements de la gestion des risques bancaires".

Le cadre de Bâle II s'articule autour de trois composantes essentielles:

¹⁵ Lamarque E. « Management de la banque : risque, relation client, organisation », Édition Pearson Education, Paris, 2006, P. 48

1. Premier pilier - Exigences capitalistiques:

- Établit les seuils minimaux de fonds propres
- Couvre les risques de crédit avec des méthodes de calcul innovantes
- Intègre également les risques de marché et opérationnels

2. Deuxième pilier - Contrôle prudentiel:

- Organise l'évaluation des risques spécifiques et les besoins en capital correspondants
- Encadre les échanges avec les autorités de régulation
- Définit les modalités de supervision bancaire

3. Troisième pilier - Transparence et discipline:

- Définit les obligations de publication d'informations
- Précise les exigences concernant la notification des ressources en capital
- Impose des standards pour l'évaluation et la communication des risques

Cette architecture tripartite constitue le socle de la réglementation bancaire moderne, favorisant la stabilité financière global.

Outre les ratios de solvabilité, les banques sont également soumises à d'autres réglementations prudentielles concernant notamment la liquidité et la division des risques.

Concernant l'adaptation des liquidités, le Comité de Bâle propose la mise en place de deux ratios :¹⁶

- Le Ratio de Couverture de la Liquidité (LCR) : Ce ratio à court terme vise à contraindre les banques internationales à détenir un stock d'actifs liquides de haute qualité et facilement mobilisables, afin de pouvoir faire face à une crise de liquidité durant une période de 30 jours.
- -Le Ratio de Financement Stable Net (NSFR) : Ce ratio à long terme poursuit le même objectif que le LCR, mais sur un horizon d'un an. Il concerne particulièrement les établissements de crédit susceptibles d'investir dans des actifs à long terme (comme l'immobilier) ou de financer leurs activités avec des ressources à long terme.¹⁷
- Modification du ratio d'effet de levier : Le ratio d'effet de levier permet d'évaluer la taille des engagements d'une banque par rapport à son bilan. Bien qu'en Europe, il ne soit actuellement qu'un indicateur secondaire peu déterminant, le Comité de Bâle, sous

¹⁶ Bernard P. « Évolution de la réglementation prudentielle bancaire », Direction des affaires économiques et financières, Paris : 2010, P. 67

¹⁷ L Langlois P. « Le management de la banque : risques, relation client, organisation », Édition Pearson Education, Paris : 2006, P. 47

la pression du G20 et des États-Unis, envisage d'en faire une mesure du premier pilier de Bâle III, celui qui encadre directement les exigences de fonds propres. L'objectif est de prévenir un endettement excessif des banques. Les régulateurs accordent aujourd'hui une attention particulière à cet indicateur (pilier 2), qui était initialement une simple mesure de suivi. La stabilité des marchés financiers est recherchée par les régulateurs à travers la fiabilité institutionnelle et la création d'un coussin de sécurité.

- Pour le gestionnaire bancaire, l'objectif principal est d'optimiser la gestion financière de l'établissement. Il s'efforce de maîtriser l'ensemble des risques, sans nécessairement les hiérarchiser de la même manière que le régulateur. L'obligation d'accumuler du capital constitue une protection essentielle pour les institutions financières en les prémunissant contre la faillite. La nature spécifique de la garantie n'est pas primordiale pour l'activité bancaire, mais c'est avant tout sa valeur économique et financière qui est prise en considération lors de l'octroi d'un financement.¹⁸

Ces exigences, définies par les accords de Bâle, incitent les banques à évaluer et à gérer attentivement leurs risques de crédit, car un niveau de risque élevé nécessitera davantage de fonds propres.

- Ratios de liquidité : La réglementation impose également des ratios de liquidité pour s'assurer que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides pour faire face à leurs obligations à court terme. Cela peut influencer la composition du portefeuille de crédit, en favorisant les prêts à court terme ou les actifs plus liquides.
- Limites de concentration : Pour éviter une exposition excessive à un secteur ou à un emprunteur unique, la réglementation peut imposer des limites de concentration. Cela oblige les banques à diversifier leurs portefeuilles de crédit et à ne pas dépendre d'un nombre limité de clients ou de secteurs.
- Classification des prêts et provisions : Les banques sont tenues de classer leurs prêts en fonction de leur niveau de risque et de constituer des provisions pour couvrir les pertes potentielles. La réglementation précise les critères de classification et les niveaux de provisionnement requis, ce qui influence la gestion du risque de crédit et la rentabilité des prêts.

¹⁸ ahouel F. « Banque et marchés de crédits », Édition PUF, Paris, 1997, P.5

- Normes de crédit : La réglementation peut également définir des normes de crédit minimales pour certains types de prêts, tels que les prêts hypothécaires. Cela vise à protéger les emprunteurs et à prévenir la prise de risques excessifs.
- Transparence et reporting : Les banques sont soumises à des exigences de transparence et de reporting concernant leurs portefeuilles de crédit. Elles doivent communiquer des informations détaillées sur la qualité de leurs actifs, leurs risques de crédit et leurs pratiques de gestion des risques. Cela permet aux autorités de surveillance d'évaluer la solidité financière des banques et de détecter les risques potentiels.

2.4.4 Impacts de la réglementation sur la gestion des portefeuilles de crédit

La réglementation bancaire a un impact significatif sur la gestion des portefeuilles de crédit des banques. Elle encadre les activités de prêt et de gestion des risques, pour assurer la stabilité financière et de protéger les déposants.

Principaux aspects de la réglementation bancaire ayant un impact sur la gestion des portefeuilles de crédit :

- Exigences de fonds propres : Les banques doivent maintenir un niveau minimum de fonds propres pour couvrir leurs risques, y compris la maîtrise des risques bancaires et la stabilité du système financier passent par l'application d'une réglementation prudentielle dans chaque pays.
- Dans cette section, nous allons explorer les principales réformes liées à la réglementation prudentielle dans le secteur bancaire.
- Gestion plus prudente du risque de crédit : La réglementation incite les banques à adopter une approche plus prudente de la gestion du risque de crédit, en mettant en place des systèmes d'évaluation et de surveillance rigoureux.
- Diversification des portefeuilles : Les limites de concentration et les exigences de fonds propres encouragent les banques à diversifier leurs portefeuilles de crédit, réduisant ainsi leur exposition aux risques spécifiques.
- Amélioration de la qualité des actifs : Les normes de crédit et les exigences de provisionnement contribuent à améliorer la qualité des actifs des banques, en réduisant la proportion de prêts risqués.
- Stabilité financière accrue : En renforçant la gestion des risques et en améliorant la qualité des actifs, la réglementation contribue à accroître la stabilité financière des banques et du système financier dans son ensemble.

Bale III

Les réglementations bancaires, telles que Bâle III ou les directives européennes, influencent significativement la gestion des portefeuilles de crédits. Voici trois impacts clés structurés en points principaux :

1. Exigences de capital et liquidité : optimisation prudente des portefeuilles

- **Capital réglementaire :** Les règles comme le ratio de fonds propres, obligent les banques à détenir davantage de capital pour les actifs risqués. Cela réduit l'attrait des prêts à haut risque (ex. crédits non garantis) et favorise les prêts sécurisés (hypothécaires, automobiles), moins gourmands en capital.
- **Liquidité :** Les ratios LCR et NSFR poussent à privilégier des crédits courts ou facilité de titrisation comme le financement du commerce international.

2. Gestion des risques renforcée : diversification et stress-tests

- **Stress-tests réglementaires :** Les scénarios adverses (ex. crise économique, choc sectoriel) obligent à identifier les vulnérabilités. Les banques diversifient davantage (ex. réduction des concentrations dans l'énergie en cas de choc pétrolier) et renforcent les collatéraux.
- **Modèles de risque :** L'obligation d'utiliser des modèles avancés (IRB) améliore l'évaluation du risque de crédit. Cela se traduit par une sélection plus stricte des emprunteurs et une tarification ajustée au risque (ex. hausse des taux pour les PME fragiles).

3. Coûts opérationnels et innovation : arbitrage rentabilité :

- **Coûts de conformité :** Les dépenses liées aux rapports réglementaires (ex. COREP, FINREP) réduisent les marges. Les banques rationalisent leurs portefeuilles (ex. cession de prêts non stratégiques) ou automatisent les processus via l'IA pour réduire les coûts.
- **Innovation contrainte :** Pour compenser la baisse de rentabilité, les banques développent des produits hybrides (ex. prêts verts à garanties publiques) ou collaborent avec des fintechs pour cibler des niches (ex. crédits aux startups via plateformes digital).

Section 3 : LES RISQUES DE CREDITBANCAIRE

Le risque de crédit correspond à l'incapacité d'un emprunteur à rembourser un prêt ou à honorer ses engagements financiers. Souvent qualifié de risque de crédit « pur », il est défini par l'agence Moody's comme « tout manquement ou retard dans le paiement du principal ou des intérêts ». Ce risque englobe les défauts de paiement, les retards, ou encore la dégradation de la qualité de crédit de l'emprunteur. Voici les principaux types de risques de crédit :¹⁹

3.1. Risque de défaut : Le risque de défaut désigne la probabilité qu'un emprunteur ne puisse pas respecter ses obligations financières (principal ou intérêts) dans les délais convenus. Ce risque est présent dans de nombreuses transactions financières, telles que les prêts, obligations ou contrats dérivés.

3.1.1 Facteurs influençant le risque de défaut

- Situation financière de l'emprunteur
- Conditions économiques globales
- Perspectives sectorielles

Les agences de notation (comme Moody's) évaluent la solvabilité des emprunteurs et attribuent des notes reflétant le risque de défaut.

3.1.2 Causes du risque de défaut

1. Difficultés financières de l'emprunteur :

- Revenu insuffisant : Perte d'emploi ou baisse des revenus.
- Mauvaise gestion financière: Endettement excessif ou mauvaise planification budgétaire.
- Faillite : Défaillance économique ou mauvaise gestion d'une entreprise.

2. conditions économiques défavorables :

- Récession économique.
- Inflation élevée, réduisant le pouvoir d'achat.
- Taux d'intérêt élevés, augmentant le coût des emprunts.

¹⁹ RONCALLI.T, La gestion des risques financiers, Ed ECONOMICA, Paris, 2004,p.105

3. Facteurs spécifiques à l'emprunteur :

- Mauvaise gestion ou fraude.

3.1.3 Conséquences du risque de défaut :

- Pour l'emprunteur :
 - Baisse de la cote de crédit, rendant l'accès à de futurs crédits plus difficile.
 - Poursuites judiciaires et saisies de biens.
 - Graves difficultés financières.

- Pour le créancier :

- Pertes financières importantes si les sommes dues ne sont pas recouvrées.
- Coûts liés aux procédures de recouvrement.

Impact négatif sur la réputation, en particulier pour les institutions financières.

3.2. Risque de migration

« Dans les domaines de la finance et de la comptabilité, le risque de migration revêt une importance capitale. Ce terme désigne les risques financiers et opérationnels potentiels liés au transfert de données, de processus, de systèmes, voire d'opérations commerciales complètes, d'un environnement à un autre »²⁰. Le risque de migration désigne le transfert de données, processus, systèmes ou opérations vers un nouvel environnement, notamment dans les contextes financiers et comptables. Ce risque inclut également la dégradation de la notation de crédit d'un emprunteur, même en l'absence de défaut de paiement. « Même en l'absence de défaut de paiement, les emprunteurs doivent comprendre le risque de dégradation de leur notation pour évaluer la valeur d'une obligation par rapport à d'autres instruments de dette »²¹.

3.2.1 Importance du risque de migration

1. Intégrité et sécurité des données : Préserver la qualité et la sécurité des données pour éviter pertes financières ou fraudes.
2. Continuité des activités : Éviter les interruptions de service ou perturbations opérationnelles.

²⁰ <http://www.Learnsignal.com>

²¹ <https://www.investopedia.com>

3. Conformité réglementaire : Respecter les normes pour éviter sanctions et pénalités.

4. Gestion des coûts: Limiter les imprévus financiers liés à une migration complexe.

3.2.2 Conséquences du risque de migration

- Augmentation des coûts d'emprunt due à la hausse des taux d'intérêt.
- Difficulté d'accès au financement en cas de dégradation de la note de crédit.
- Perte de valeur des obligations détenues par les investisseurs.

3.2.3 Gestion du risque de migration :

- Diversification du portefeuille pour réduire l'exposition à des emprunteurs ou secteurs spécifiques.
- Analyse financière approfondie pour suivre la qualité de crédit des emprunteurs.
- Utilisation de produits dérivés pour couvrir les risques.

3.3. Risque de concentration

Le risque de concentration apparaît lorsqu'un portefeuille est trop exposé à un emprunteur, un secteur ou une région géographique. Cette concentration augmente la vulnérabilité en cas de difficultés dans ces domaines. « La gestion de ce risque implique l'identification, la mesure, la surveillance et le contrôle des concentrations par la direction et le conseil d'administration. Des pratiques efficaces consistent à évaluer le risque de concentration par rapport aux fonds propres et à consolider l'exposition globale aux risques plutôt que de les traiter isolément ». ²²

3.3.1. Voici les différentes formes de risque de concentration

- Catégories d'actifs: Prêts immobiliers, prêts commerciaux, prêts automobiles, etc.
- Géographie : Concentration sur une région spécifique.
- Emprunteur unique ou groupe lié : Dépendance excessive à un client ou un groupe d'emprunteurs.
- Investissements similaires : Portefeuilles comprenant des titres ayant des caractéristiques communes (ex. : hypothèques, obligations).

Conséquences du risque de concentration

- Volatilité accrue : Sensibilité aux fluctuations du marché.
- Pertes importantes : En cas de défaillance d'un emprunteur clé ou d'un secteur.

²² <https://ncua.gov>

- Difficulté de diversification : Réduire rapidement l'exposition devient complexe.

3.3.2. Causes du risque de concentration

1. Manque de diversification : Dépendance à un nombre limité d'actifs ou secteurs.
2. Recherche de rendements élevés : Investissements concentrés dans des secteurs rentables, mais risqués.
3. Spécialisation sectorielle: Une institution financière peut se concentrer sur un domaine particulier.

3.3.3 Gestion du risque de concentration

- Diversification des actifs, emprunteurs et secteurs.
- Analyse approfondie des risques sectoriels et géographiques.
- Établissement de limites d'exposition par secteur ou emprunteur.
- Surveillance active pour anticiper les évolutions du marché.

-Exemples et enseignements

Le Comité de Bâle rappelle que le risque de concentration a été l'une des principales causes de crises bancaires, notamment lors de la récente récession économique. Une mauvaise gestion des concentrations (ex. : prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux) a conduit à :

- Détérioration des bénéfices.
- Épuisement du capital.
- Augmentation des faillites bancaires.

Pratiques recommandées

- Identifier, mesurer et surveiller les concentrations.
- Évaluer les risques globaux en les consolidant, au lieu de les traiter individuellement.
- Établir des limites claires pour chaque catégorie d'actifs et surveiller leur impact sur les fonds propres.

Figure n°8: Composants clés de l'analyse du portefeuille de crédit



Source : Réaliser par nous meme à travers fastercapital.com

Commentaire de la pyramide : 5 étapes contre le risque de concentration

La pyramide illustre une approche structurée pour sécuriser vos investissements:

1. Évaluation initiale de tous vos actifs existants
2. Diversification entre différentes catégories (actions, obligations, immobilier...)
3. Diversification à l'intérieur de chaque catégorie (secteurs, régions, tailles...)
4. Révision et ajustement périodiques pour maintenir l'équilibre optimal
5. Intégration de considérations supplémentaires dans votre stratégie globale

Cette méthode progressive réduit systématiquement l'exposition aux risques spécifiques et augmente la résilience de votre portefeuille face aux fluctuations des marchés.

La gestion rigoureuse des risques de crédit (défaut, migration, concentration) est essentielle pour préserver la stabilité financière, limiter les pertes et respecter les exigences réglementaires. Diversification, surveillance et planification stratégique doivent être au cœur de cette gestion.

3.4-Gestion des Risques de Crédit

Le risque de crédit survient lorsqu'un client ou une contrepartie ne respecte pas ses engagements financiers ou voit sa solvabilité se dégrader. Tout produit bancaire exposant la banque à une perte en cas de défaut de paiement relève de ce risque. Bien que le risque s'étende sur toute la durée d'un contrat, son évaluation se concentre souvent sur un horizon d'un an, aligné sur le cycle de recapitalisation des banques.

-Notation Statistique des Emprunteurs (Scoring)

Les institutions financières utilisent des modèles statistiques (scoring) pour estimer la probabilité de remboursement d'un emprunteur. Ces modèles guident les décisions : accord sans condition, exigence de garanties ou refus de prêt.

Fondements du Modèle

- Données utilisées: Historique des prêts, avec :
- Variable cible (Y): Statut de paiement (bon/mauvais payeur).
- Variables explicatives (X) : Informations fournies lors de la demande (âge, profession, ratios financiers, etc.).
- Objectif: Trouver une fonction mathématique liant X à Y pour prédire le risque.

Étapes Clés du Processus

1. Collecte des Données

- Structure : Base de données tabulaire (lignes = emprunteurs, colonnes = variables).

- Échantillonnage :

- Stratégie: Sondage stratifié pour équilibrer les groupes (bons/mauvais payeurs), évitant un biais lié à la rareté des défauts (ex. 10% des cas).
- Taille : Plusieurs milliers d'observations pour une analyse robuste.
- Problème majeur : Biais de sélection(les données ne couvrent que les prêts approuvés, pas les refusés). Des techniques avancées sont nécessaires pour corriger ce biais.

2. Analyses Préliminaires

- Nettoyage: Correction des erreurs et incohérences.
- Sélection des variables :
- Tests statistiques (ex. test du χ^2) pour identifier les variables prédictives.
- Recodage : Regroupement de valeurs continues en classes ou transformation de variables qualitatives en indicatrices (dummy coding).

3. Modélisation

- Méthodes courantes :

- Analyse discriminante(Fisher) : Combinaison linéaire des variables pour séparer les groupes.
- Régression logistique : Estimation des probabilités de défaut.
- Cas des variables qualitatives : Utilisation de variables indicatrices (ex. une par catégorie de profession) pour éviter la redondance.

Exemple concret :

Une banque évalue les entreprises via :

- X1 : Part des fonds propres (moyenne = 40% pour bons payeurs, 90% pour mauvais).
- X2 : Délai de paiement fournisseurs (moyenne = 90 vs 100 jours).

Le score peut être calculé par une combinaison linéaire (ex :Score = $-5X1 + 6X2 + 300$), normalisé entre 0 et 1000 pour une interprétation aisée.

Applications et Limites

- Domaines étendus : Assurance (risque conducteur), marketing ciblé, fidélisation client.
- Avantages: Objectivité et réduction des erreurs vs jugements experts.
- Limites: Risque de classer incorrectement des profils "frontières".

Notation du Risque de Crédit

Les agences de notation(Moody's, Standard & Poor's) attribuent des notes (ex. AAA) pour évaluer la qualité de crédit d'un émetteur (entreprise, État). Ces notes reflètent la probabilité de défaut et influencent les conditions d'emprunt.

Points Clés

- Une note élevée (ex. AAA) indique un risque faible.
- Les notations impactent directement les coûts de financement.

Donc le scoring crédit combine statistiques et données historiques pour quantifier le risque, optimisant les décisions financières. Malgré ses limites (biais, erreurs de prédiction), il reste un outil plus fiable que les évaluations subjectives. Les notations externes complètent ce cadre en offrant une évaluation standardisée du risque.

Conclusion

En conclusion, la gestion de portefeuille, de manière générale, est un processus essentiel permettant d'optimiser le rendement des actifs tout en maîtrisant les risques associés. Elle repose sur une diversification judicieuse, l'évaluation rigoureuse des investissements et une allocation efficace des ressources, afin d'assurer une performance soutenable dans un environnement économique souvent volatile.

En se concentrant sur la gestion du portefeuille de crédit, le chapitre souligne que cette tâche est particulièrement complexe, car elle concerne un secteur à risque élevé. La qualité du portefeuille de crédit dépend en grande partie des processus d'évaluation préalables, du suivi constant des prêts en cours et de la réactivité face aux signaux de détérioration de la situation financière des emprunteurs. La capacité des organismes prêteurs à adopter une approche prudente, mais également flexible, permet de prévenir les pertes et d'assurer une rentabilité tout en respectant les exigences de sécurité.

Par ailleurs, l'étude soulève que l'un des principaux défis dans la gestion de portefeuille de crédit est la gestion des risques inhérents à cette activité. Parmi ces risques, le risque de défaut de remboursement représente la menace la plus immédiate pour la santé du portefeuille. Ce risque peut se traduire par des pertes financières importantes pour l'institution prêteuse si des mesures appropriées ne sont pas mises en œuvre : évaluation rigoureuse du profil de crédit, diversification sectorielle et géographique, mise en place de garanties et de couvertures, ainsi que des mécanismes efficaces de suivi et de recouvrement.

Ce chapitre insiste également sur la nécessité d'adopter une vision stratégique intégrée, qui allie une gestion opérationnelle méticuleuse à une politique de gestion des risques bien structurée. Le succès dans la gestion de portefeuille de crédit repose sur une combinaison d'outils quantitatifs, de techniques d'évaluation qualitative et d'une organisation interne adaptée pour surveiller en temps réel l'évolution du portefeuille.

Chapitre III :

Cas pratique

Introduction

Ce troisième chapitre est consacré à l'analyse d'un cas pratique illustrant la gestion des portefeuilles de crédit au sein de la Banque de Développement Local (BDL), une institution financière significative dans le contexte national. L'objectif principal est de démontrer l'application concrète des méthodes et outils de gestion du crédit à travers une approche empirique. Dans un premier temps, le chapitre présente un aperçu de la BDL, en mettant en lumière son organisation, ses activités et les enjeux spécifiques liés à la gestion de ses portefeuilles de crédit, ce qui permet de contextualiser l'étude et de souligner son importance dans le secteur financier. Ensuite, la démarche adoptée pour concevoir un questionnaire destiné aux responsables de la banque est détaillée, afin de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur leurs pratiques, leurs perceptions et leur organisation en matière de gestion du crédit. Cette étape constitue une phase clé pour collecter les informations nécessaires à l'analyse. Enfin, l'utilisation du logiciel SPSS est abordée pour traiter et analyser les données recueillies, permettant ainsi de dégager des tendances, d'établir des relations statistiques et d'interpréter les résultats en lien avec les défis de la gestion des portefeuilles de crédit. L'objectif final est de formuler des recommandations et des pistes d'amélioration pour optimiser les pratiques bancaires. Par cette approche méthodologique et empirique, ce chapitre vise à renforcer la compréhension des mécanismes de gestion des portefeuilles de crédit, tout en intégrant la dimension théorique et ses applications pratiques dans le contexte spécifique de la BDL.

Section 01 : Présentation de la BDL**1-La présentation et historique de la banque**

La banque de développement local par abréviations BDL est un organisme financier public, économique qui été créé par décret n 86/85 du 30 avril 1985 suite à la restauration du crédit populaire algérien (CPA) sous la forme de Société national de banque. Elle a été créée pour un objectif précis qui est la spécialisation dans le financement des entreprises publiques locales .

Son siège social est établi à Staouali (La wilaya d'Alger) à sa création la BDL à hérité d'une partie du CPA en restauration d'un siège social, de 39 agences et du transfert de 700 agents. Elle a également hérité en 1986 des activités et des biens des caisses de crédit municipaux d'Alger, d'Oran, Constantin et Annaba (prêts sur gages)

En effet, elle est la seule banque qui prend en charge l'activité de prêts sur gages (or) ainsi parmi les agences que compte la BDL six (06) sont spécialisés dans cette activité

La BDL sera transformé dans le cadre de l'autonomie des entreprises publiques, en société par action le 20 février 1989 avec un capital social détenu exclusivement par l'état, en tant qu'instrument de planification financière, le champs d'action de la BDL demeuraient restreints jusqu'à 1990 avec le changement que la loi sur monnaie et le crédit a apportés au système financier algérien, cette loi lui ayant attribué l'autonomie financière . Les principaux éléments d'identification on a:

- Raison sociale : banque de développement local par abréviations (BDL).
 - forme juridique : c'est une société par actions - EPE/SPA.
 - Capital social : 112.000.000.000 DZD.
 - Actionnaires : L'Etat représenté par les ministères des finances.
 - Le siège social : 05,rue GACI Ammar- Staouali Alger.
 - Objet social : Banque universelle versée dans le financement particulièrement de la PME/ PMI , les particuliers et professions libérales.
 - Création: Décret n° 85/86 du 30 avril 1985 sous forme de société Nationale destinée au financement de développement local.LA BDL est passé à l'autonomie et transformée en société par actions -SPA- le 20 février 1989.
- Agrément banque d'Algérie: décision banque d'Alger n°2002/03 du 23 septembre 2002.

2-Banque de Développement Local (BDL) : Historique et Missions**Création et Transformation**

La Banque de Développement Local (BDL) a été créée le 30 avril 1985 par le décret n° 85/84, sous la forme d'une société nationale de banques. Son rôle initial était de gérer le portefeuille des entreprises publiques locales.

Évolution du Portefeuille

Jusqu'en 1995, le portefeuille de la BDL était principalement constitué d'entreprises publiques locales, représentant 90% de ses emplois. Le reste était constitué d'une clientèle diversifiée, incluant des petites entreprises privées et des bénéficiaires de prêts sur gages.

Transformation en Société par Actions

Le 20 avril 1989, la BDL est devenue une société par actions avec un capital de 1 440 millions de dinars algériens.

Impact de la Réforme du Secteur Public

Le processus d'assainissement et de restriction du secteur public, initié par les pouvoirs publics en 1994, a entraîné la dissolution d'environ 1 360 entreprises publiques locales (EPL). Cette dissolution a eu un impact significatif sur la composition du portefeuille de la BDL et sur ses résultats.

Redressement et Recapitalisation

La transformation des créances détenues sur les EPL dissoutes en obligations du Trésor rémunérées, ainsi que la recapitalisation de la banque et les actions d'assainissement et de redressement engagées, ont permis à la BDL de rétablir ses équilibres financiers et de renouer avec la croissance à partir de 2001.

Développement du Réseau et Missions Actuelles

La BDL a démarré son activité avec 39 agences héritées du Crédit Populaire Algérien. Elle est devenue une banque de proximité en développant progressivement son réseau. Son ambition est de participer activement au développement de l'économie nationale, en particulier en soutenant l'investissement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans tous les secteurs. Elle offre également des solutions de financement en participant à tous les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.

Activités Bancaires et Prêts sur Gages

À l'instar des autres banques, la BDL traite toutes les opérations bancaires. Elle est cependant la seule banque en Algérie à prendre en charge l'activité de prêt sur gages, héritée des anciennes caisses de crédit municipal.

Agrément et Décision de la Banque d'Algérie

La BDL a reçu l'agrément de la Banque d'Algérie par la décision n° 2002/03 du 23 septembre 2002.

3-Le réseau de la banque

Le réseau de la BDL est un réseau national et s'étend sur plusieurs wilayas en l'occurrence la wilaya de Tizi Ouzou.

- **Au niveau national**

Le réseau de la BDL compte 164 agences et 15 succursales au niveau de tout le territoire national et elles se présentent dans le tableau ci- dessus :

Tableau n°3 :Le réseau de la BDL au niveau national

Direction de groupe d'exploitation	Wilaya concerné	Nombre d'agence
Alger	Alger	11
Annaba	Annaba, biskra,guelma,souh ahras	11
Batna	Batna,biskra,tebessa,el oued	14
Bechar	Bechar, adrar,tindouf	06
Bejaia	Bejaia,setif,jijel	11
Blida	Blida,tipaza,cherchal,medea	15
Boumerdes	Boumerdes	06
Chlef	Chlef,ain defla,tissemsilt	11
Constantine	Constantine,skikda	12
Gherdaia	Guerdaia,tamanrasset,lagouat,ilizi,touggourt	11
Mostaganem	Mostaganem,relizane,tiaret	12
Oran	Oran,ain timouchent, mascara, sidi bel abbas	14
Sour el ghezlan	Bouira	14
Tlemcen	Tlemencen, saida,naama	16

Source : document de la BDL Tizi Ouzou

Au niveau de TIZI-OUZOU

La wilaya de Tizi Ouzou compte 12 agences et une direction générale d'exploitation (DGE). Elles sont réparties comme suit :

Tableau n °4: agences de la BDL au niveau de Tizi Ouzou

Code	Agences	Adresse
839	DRE	Axe de nouveau lycée Tizi-Ouzou
138	Boghni	Cité des 18 logements, Boghni
144	Tigzirt	Cité des 120 logements, Tigzirt
145	Freha	Cité des 18 logements freha
147	Djurdjura	Axe de nouveau lycée Tizi ouzou
151	Azazga	Rue Belkacem Hanafi, Azazga
160	Nouvelle ville tizi ouzou	Cité des 145 logements nouvelle ville Tizi -Ouzou
161	Ain El Hemmam	Rue colonel Amirouche, Ain El Hemmam
162	Bouzuguen	Bouzuguen centre
163	Draa Ben Khedda	Cité des 22 logements, DBK
171	Si Abdellah	66 rue capitaine SI ABDELLEH
183	Draa El Mizan	Rue colonel Si Elhaoues , Draa El Mizane

Source : document de la BDL de TIZI OUZOU

4-Stratégie et objectifs de la BDL

L'objectif fondamental de la BDL est de conforter sa part de marché et d'améliorer sa marge d'intermédiation bancaire pour assurer une rentabilité soutenue et garantir sa pérennité et sa prospérité .L'accroissement et la diversification de son portefeuille clientèle industrielle et commerciale constitue désormais une priorité pour son développement.

Pour cela, elle se soucie de fidéliser sa clientèle de petites et moyennes entreprises et cherche de nouvelles cibles pour développer sa part de marché.

Il est primordial pour une banque installée dans un paysage concurrentiel de moderniser aussi son réseau commercial, améliorer ses services et bien prendre en charge sa clientèle devenue de plus en plus exigeante. Les actions entreprises à cette fin sont les suivantes :

- * Assurer une modernisation de ses locaux d'exploitation de nouveaux sièges agences ;
- * Réfection et modernisation de ses locaux d'exploitation, construction de nouveaux sièges agences ;
- * Élargissement de son réseau et couverture de nouvelles agences pour assurer la proximité ;
- * Prise en charge de la clientèle, bien cerner les besoins, maîtriser les délais de traitement, accompagner et assister les clients en leur assurant des services personnalisés.

5 Structure et organisation de la BDL

5.1 La Direction Générale

Elle est chargée des tâches de conception, animation, soutien et contrôle des structures du réseau. Elle entretient des relations hiérarchiques et fonctionnelles avec le réseau de la direction régionale et agences.

Elle est composée de :

- Président directeur général nommé par un décret sur proposition du ministre des finances pour assurer la responsabilité de gestion et de fonctionnement de la banque ;
- Le conseil d'administration composé du président directeur général, d'administrateurs, composé de président de ministères du commerce, et des collectivités locales ;
- Les directions centrales placées sous l'autorité du PDG qui assurent dans le cadre des orientations de la direction générale des tâches de conception de soutien d'organisation et de contrôle des structures des réseaux.

5.2 Les Directions Régionales d'Exploitation

Ce sont les organes intermédiaires entre les directions centrales et les agences. En effet, chaque groupe lui est rattaché un ensemble d'agences qu'il contrôle en leur assurant la direction régionale.

6 Mission de la BDL

La banque de développement locale de Tizi-Ouzou a pour mission :

- Le financement des activités d'exploitation et d'investissement de l'entreprise publique locale (EPL).
- Le financement des projets à caractère économique, industriel, commercial, ainsi que l'agriculture avant l'année 2004.
- La collecte des ressources.
- Toutes les opérations de banques.
- Toutes les opérations de prêts sur gage.

7 -Organigramme de la banque BDL

L'organigramme général de la BDL s'articule autour des structures centrales et de réseaux de succursales, agences et inspections. Elles entretiennent entre elles des relations fonctionnelles et hiérarchiques en dotant chacune d'un ensemble de tâches pour assurer les millions fixés à la banque par les pouvoirs publics.(Voir les annexes).

Afin de s'adapter à la conjoncture économique, la BDL cherche de nouveaux créneaux, de nouvelles perspectives, pour cela, elle opte pour un changement structurel dans son organisation.

Des changements ont été donc consentis dès l'exercice de 1994 à savoir :

- L'application du Plan Comptable Structurel (PCS) ;
- La mise en place d'un Nouvel Organigramme Fonctionnel ;
- L'augmentation de sa participation à FINALEP.
- L'organisation de la BDL est régie par des textes organiques qui définissent les organigrammes et les attributions de toutes ses structures sur un plan général.

7.1 La Direction Régionale d'Exploitation

- Assurer le pilotage, le management, la supervision et la coordination d'un ensemble des activités de la Direction Régionale d'Exploitation et des agences qui lui sont

rattachées : en matière de vente de produits, collecte de ressources, analyse, suivi et administration des crédits, le recouvrement des créances et la gestion du volet juridique, la gestion des archives et le volet administratif ainsi que le contrôle permanent ;

- Représenter la banque, organismes externes sur délégation de la Direction Générale, dans les wilayas relevant de sa compétence territoriale.
- Œuvrer pour le développement des portefeuilles des agences rattachées en fidélisant les clients actuels et en démarchant de nouveaux clients.
- Mettre en place des plans d'actions afin d'atteindre les objectifs assignés par la Direction Générale.

7.1.1 Le département administratif

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, la supervision et la coordination de l'ensemble des activités liées à la gestion administrative et des archives, le volet informatique et comptabilité.
- S'assurer que les registres légaux et réglementaires sont bien tenus.
- Veiller à la bonne prise en charge du volet ressources humaines.
- Suivre et gérer le budget de la structure.
- Le département administratif est constitué des services suivants :
- Service administration et archives.
- Cellule informatique régionale.
- Service comptabilité.

7.1.2 Le département commercial

Parmi les départements clés de la BDL, ses missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, la supervision et la coordination de l'ensemble des activités relatives à l'analyse des demandes de financement et des actions commerciales.
- Traiter les dossiers relevant du comité de crédit Régional central.
- Lancer et coordonner les actions de prospection et mettre en place des actions de fidélisation à destination de la clientèle.
- Reconquérir les clients ayant déserté partiellement ou totalement nos guichets.
- Et constitué des services suivants :
- Service crédit.

- Service commercial : Pendant notre stage pratique, nous avons eu l'occasion de travailler dans le service commercial, dirigé par un chef de service. Ce service regroupe une équipe qui s'occupe de la gestion des relations avec les clients et du développement des ventes. Leur travail est important pour atteindre les objectifs de l'entreprise et assurer la satisfaction des clients.

7.1.3 Le département administration des crédits

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, de l'animation, la coordination et la supervision des activités ayant trait à l'administration des crédits.
- Veiller à l'exécution sur le système d'information des décisions prises par différents comités de crédit.
- S'assurer de la mise en production des crédits conformément aux autorisations de crédit ;
- Veiller avant toute mise en production, à la réalisation des conditions préalables exigées sur les autorisations de crédit.

Ce département est constitué de :

- Service mise en production.
- Service secrétariat et engagements.

7.1.4 Le département recouvrement et juridique

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, la supervision et la coordination de l'ensemble des activités du recouvrement de créances et la gestion des garanties et des dossiers de successions ainsi que le suivi des entrées en relations.
- Assurer la gestion, le suivi des créances classées en collaboration avec les services de la Direction du recouvrement de créances, et avec la direction du juridique et du contentieux pour les créances classées et transférées au chapitre contentieux.
- Apporter assistance et conseil aux agences en matière de recouvrement des créances impayées des différents segments de la clientèle.
- Emettre des avis motivés sur les demandes de règlements à l'amiable émanant de la clientèle.

Ce département est constitué des services suivants :

- Service entrée en relation.
- Service recouvrement et contentieux.
- Service garanties et succession.

7.1.5 Le département contrôle permanent

Missions et attributions principales :

- Assurer le pilotage, l'animation, la coordination et la supervision des activités de contrôle permanent réalisées dans son périmètre de compétence.
- Veiller à l'encadrement du personnel placé sous sa responsabilité, que ce soit contrôleurs composant le département ou les contrôleurs affectés et positionnés au niveau des agences rattachées.
- Décliner, à périodicité régulière, un programme de missions de contrôle permanent (spécifiques et thématiques) devant être exercées auprès des structures activant dans son périmètre d'intervention, le proposer à sa hiérarchie pour sa validation, et veiller à son application .
- Veiller à la définition et à la détermination des points de contrôles a raison adéquation avec activité d'exploitation et des agences des directions régionales.

Section 2 : Méthodologie d'étude de terrain**2.1. Description de la population cible, du contexte de recherche et des unités d'analyse**

La présente étude vise à analyser les pratiques de gestion du portefeuille au sein de cinq banques commerciales opérant en Algérie. Les unités d'analyse sont constituées des responsables de portefeuille et des gestionnaires de risques travaillant dans les sièges sociaux de ces banques. Les établissements sélectionnés sont : BDL, SG ,BADR, AGB et CNEP . Ce choix permet de couvrir des banques de tailles et de structures variées afin d'obtenir une vue représentative du secteur.

2.2.Présentation de la SG

En Algérie, la Société Générale Algérie (SGA), filiale détenue à 100 % par le groupe, est l'une des premières banques privées à s'être implantée en 2000. À fin 2012, elle comptait 378 000 clients, dont 5 326 entreprises, répartis sur un réseau de 87 agences et 11 centres d'affaires, avec 1 376 collaborateurs. SGA propose une gamme diversifiée de services bancaires innovants et joue un rôle clé dans la modernisation du secteur financier algérien, notamment par le développement de la monétique et des cartes interbancaires.

2.3..Présentation de la CNEP

La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance est une institution financière créée par la loi 64-227 du 10 août 1964.

La CNEP a connu depuis sa création plusieurs étapes dans son évolution, on distingue différents périodes en fonction des conjonctures économiques, politiques et sociales.

La CNEP devient la CNEP-Banque le 06 avril 1997 et change de statut en obtenant son agrément en tant que banque. Désormais elle porte le nom de CNEP-Banque.

La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance-Banque est une banque à vocation immobilière, elle a joué un rôle très important dans la collecte de l'épargne qui lui a permis de disposer de la plus grande clientèle dans la place bancaire. En outre, l'expérience de la CNEP-Banque dans les crédits constitue une force concurrentielle sur le marché algérien.

Grâce aux efforts fournis par l'ensemble des cadres et des travailleurs de la CNEP, et les motivations suscitées par le dynamisme et la recherche de la qualité du service offert, des résultats concrets et positifs ont été réalisés.

2.4. Présentation de AGB

Est une banque de droit algérien à vocation universelle, ayant démarré ses activités en 2004. Elle dispose d'un réseau de 63 agences réparties sur l'ensemble du territoire national, ce qui en fait l'une des trois principales banques privées en Algérie. AGB accompagne une clientèle diversifiée, comprenant des entreprises de toutes tailles (grandes entreprises, PME, PMI, TPE), ainsi que des particuliers et des professionnels. Elle s'engage à développer des processus conformes aux meilleurs standards du marché en proposant des solutions sur mesure pour soutenir la réussite des projets de ses clients. Avec une moyenne d'âge de 35 ans parmi ses collaborateurs, AGB est également un leader des services électroniques en Algérie et a été la première banque à introduire des cartes internationales (Visa). En 2020, son capital s'élevait à 1 074 milliards de DZD, avec 223 collaborateurs et une croissance de 30 % de son résultat net. L'agence centrale de Dely Brahim est la vitrine de la banque, grâce à l'importance de son portefeuille client et à son rôle stratégique. Afin d'assurer une gestion décentralisée et une meilleure circulation de l'information, les 63 agences sont regroupées en huit directions régionales, permettant d'améliorer la prise de décision. Ce maillage national témoigne de l'ambition d'AGB de se rapprocher toujours davantage de ses clients et de renforcer sa position de leader sur le marché bancaire algérien.

2.5. Présentation de BADR

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), créée le 13 mars 1982 par le décret n°82-106, est une institution financière nationale fondée pour accompagner le développement économique de l'Algérie. Dotée initialement d'un capital social de 2.200.000.000 DA, elle a pour vocation de conseiller et d'assister les entreprises publiques économiques dans la gestion et l'utilisation des moyens de paiement, en appui aux objectifs de développement national. Suite à la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, la BADR a obtenu le statut de personne morale, lui permettant de collecter des fonds du public, d'accorder des crédits et de mettre à disposition des moyens de paiement. En 1992, son capital social a été porté à 33.000.000.000 DA. La BADR a pour mission de moderniser l'agriculture algérienne, de contribuer à l'indépendance économique nationale et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural. Elle se charge notamment de financer les opérations de crédit, de change et de trésorerie, d'ouvrir des comptes bancaires, de recevoir des dépôts, de mobiliser l'épargne rurale et de soutenir les activités agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et artisanales.

2.6. Présentation de la BDL elle a été déjà mentionnée.

2. 6.1.Échantillonnage

Un échantillon intentionnel de cinq banques a été retenu afin de permettre une analyse comparative entre différents styles de gestion. Le choix de l'échantillon s'appuie sur la méthodologie de Burgess et al. (2012), qui recommande la sélection ciblée de cas présentant un intérêt typique pour la problématique étudiée. L'échantillon inclut des banques publiques et privées afin d'assurer une diversité des pratiques observées.

Profil des répondants :

Au sein de chaque banque, deux à trois gestionnaires de portefeuille ont été sollicités, totalisant ainsi 12 répondants (âge moyen : 38 ans ; expérience moyenne : 9 ans dans la gestion de portefeuille). Le taux de réponse a été de 100 %, chaque banque ayant accepté de participer à l'étude.

2.7. Collecte de données

2.7.1. Pré-test de l'instrument

Le questionnaire utilisé a été pré tester auprès de deux gestionnaires de portefeuille ne faisant pas partie de l'échantillon définitif. Ce pré-test avait pour objectif d'identifier d'éventuelles ambiguïtés dans les formulations et d'ajuster la longueur des éléments. Quelques modifications mineures ont été apportées pour clarifier certains énoncés, conformément à la méthode recommandée par Smith (2011).

2.7.2. Administration du questionnaire

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré comportant 15 éléments mesurant différents aspects de la gestion du portefeuille (la tolérance au risque, type de crédit et la liquidité des actifs). Chaque élément a été évalué sur une échelle de Likert à 5 points (1 = Pas du tout d'accord à 5 = Tout à fait d'accord).

Le questionnaire final (voir Annexe 1) a été administré en présentiel entre le 16 Avril et le 11 mai 2025. Aucune incitation financière n'a été offerte pour encourager la participation. L'ensemble des données a été collecté de manière anonyme afin de garantir la confidentialité des réponses.

2.7.3. Analyse des données

Les données collectées ont été saisies sous SPSS (version 22), puis soumises à une Analyse en avec la technique de sondage afin d'identifier les dimensions sous-jacentes aux pratiques de gestion du portefeuille dans les banques étudiées. Cette méthode standard, est une méthode de collecte d'informations utilisée pour obtenir des données ou des opinions auprès d'un échantillon représentatif d'une population ciblent. Cette technique est couramment utilisée dans des domaines tels que les sciences sociales, le marketing, la politique et la recherche scientifique .Alors le sondage consiste à interroger un groupe d'individus, souvent à l'aide de questionnaires ou d'entretiens, afin d'obtenir des réponses sur des sujets spécifiques. Les résultats obtenus sont ensuite généralisés pour représenter les attitudes, comportements ou opinions de l'ensemble de la population étudiée .Dans notre cas on a analysé 25 échantillons avec 15 questions.

2.7.4. Limites et avantages de la méthode

La méthode du questionnaire à échelle de Likert permet de recueillir de manière systématique les perceptions subjectives des gestionnaires de portefeuille, tout en assurant une certaine comparabilité entre les banques. Cependant, la taille réduite de l'échantillon limite la généralisation des résultats à l'ensemble du secteur bancaire algérien.

L'analyse des données consiste à utiliser des méthodes informatiques et mathématiques pour collecter, organiser et classer diverses informations en vue de les décrire, les interpréter et comprendre les relations entre elles. Cela permet d'en tirer des conclusions menant à une compréhension approfondie des phénomènes étudiés et à l'atteinte des objectifs fixés. Lorsqu'on aborde l'analyse des données, trois éléments clés doivent être pris en compte : les données, les variables et l'échantillon.

Section 3 : interprétation et résultats obtenu

3.1. Interprétation du questionnaire obtenu sur l'échantillon

Tableau 5 : j'accepte de prendre des risques financiers pour espérer des rendements plus élevé.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	2	8,0	8,0	8,0
PAS D'ACCORD	4	16,0	16,0	24,0
NEUTRE	1	4,0	4,0	28,0
D'ACCORD	9	36,0	36,0	64,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	9	36,0	36,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D'après le tableau 5 , on remarque que la plupart de l'échantillon 72% sont d'accord pour prendre des risques financiers pour espérer plus de rendement .Par contre 24% ne sont pas d'accord pour faire du risque pour ne pas perdre tout.

Tableau 6 : je préfère des investissements sûres avec des rendements modestes et plutôt que des investissements risqués avec un potentiel de gain important .

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	2	8,0	8,0	8,0
PAS D'ACCORD	1	4,0	4,0	12,0
NEUTRE	6	24,0	24,0	36,0
D'ACCORD	6	24,0	24,0	60,0
TOUT à FAIT D'ACCORD	10	40,0	40,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 6, on remarque que la plupart de l’échantillon 64% sont d’accord pour investir dans des investissements sûres pour un rendement modeste. Par contre 12% ne sont pas d’accord pour investir dans des investissements risqués.

Tableau 7 :l'idée de perdre une partie de mes investissements ne m'empêche pas de prendre des risques calculé.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid pas du tout d'accord	5	20,0	20,0	20,0
pas d'accord	2	8,0	8,0	28,0
Neutre	3	12,0	12,0	40,0
D'accord	8	32,0	32,0	72,0
tout a fait d'accord	7	28,0	28,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 7, on remarque que la plupart de l’échantillon 60% sont d’accord pour prendre des risques calculé .Par contre 28% ne sont pas d’accord pour faire face au risque calculé.

Tableau 8 : lorsque je dois prendre une décision professionnelle j'évalue soigneusement tout les risques avant d'agir.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	2	8,0	8,0	8,0
D'ACCORD	2	8,0	8,0	16,0
TOUT A FAITD'ACCORD	21	84,0	84,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source :SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 8, on remarque que la plupart de l’échantillon 84% sont d’accord pour évaluer les risques pour prendre la bonne décision. Par contre 16% ne sont pas d’accord pour évaluer le risque ils peuvent agir directement.

Tableau 9 :l’innovation et la prise de risque sont essentielles pour atteindre mes objectifs.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid NEUTRE	1	4,0	4,0	4,0
D'ACCORD	14	56,0	56,0	60,0
TOUT A FAIT D'accord	10	40,0	40,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 9, on remarque que la plupart de l’échantillon 96% sont d’accord que l’innovation et la prise de risque sont essentielles pour atteindre les objectifs.

Tableau 10 : je préfère de détenir des actifs qui sont facilement négociable sur le marché.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	2	8,0	8,0	8,0
PAS D'ACCORD	1	4,0	4,0	12,0
NEUTRE	2	8,0	8,0	20,0
D'ACCORD	12	48,0	48,0	68,0
TOUT A FAIT D4accord	8	32,0	32,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 10, on remarque que la plupart de l’échantillon 80% sont d’accord pour détenir des actifs facilement négociable . Par contre 12% ne sont pas d’accord pour détenir des actifs facilement négociables .

Tableau11 :je pense avoir suffisamment d’actifs facilement accessible pour faire face a des dépense imprévus.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	1	4,0	4,0	4,0
PAS D'ACCORD	1	4,0	4,0	8,0
NEUTRE	5	20,0	20,0	28,0
D'ACCORD	11	44,0	44,0	72,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	7	28,0	28,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source :SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 11, on remarque que la plupart de l’échantillon 72% sont d’accord pour garder des actifs accessibles . Par contre 8% ne sont pas d’accord pour diversifier leurs actifs financiers .

Tableau12 :La facilité a vendre un actif rapidement est un critère clé pour moi.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	1	4,0	4,0	4,0
PAS D'ACCORD	6	24,0	24,0	28,0
NEUTRE	1	4,0	4,0	32,0
D'ACCORD	7	28,0	28,0	60,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	10	40,0	40,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 12, on remarque que la plupart de l’échantillon 68% sont d’accord pour garder des actifs accessibles . Par contre 8% ne sont pas d’accord pour diversifier leurs actifs financiers .

Tableau 13: la liquidité de mes investissements est un facteur important dans mes investissements.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS D'ACCORD	4	16,0	16,0	16,0
NEUTRE	9	36,0	36,0	52,0
D'ACCORD	9	36,0	36,0	88,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	3	12,0	12,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 13 ,on remarque que la plupart de l’échantillon 48% sont d’accord que la liquidité des investissements est importante .Par contre 16% ne sont pas d’accord , ils peuvent prendre d’autre facteurs qui sont important que la liquidité.

Tableau 14 : comprendre et maintenir un bon niveau de liquidité est un facteur essentiel pour ma sécurité financière

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	1	4,0	4,0	4,0
PAS D'ACCORD	6	24,0	24,0	28,0
NEUTRE	3	12,0	12,0	40,0
D'ACCORD	6	24,0	24,0	64,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	9	36,0	36,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 14, on remarque que la plupart de l’échantillon 60% sont d’accord pour prendre la liquidité comme un facteur de sécurité financière. Par contre 28% ne sont pas d’accord peut être n’est pas nécessaire de prendre un bon niveau de liquidité.

Tableau 15 : je comprends bien les différences fondamentales entre les types des crédits disponible(immobilier, exploitation...)

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	2	8,0	8,0	8,0
PAS D'ACCCORD	3	12,0	12,0	20,0
NEUTRE	1	4,0	4,0	24,0
D'ACCORD	5	20,0	20,0	44,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	14	56,0	56,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source :SPSS 22

Interprétation des résultats

D’après le tableau 15, on remarque que la plupart de l’échantillon 76% sont d’accord ils comprennent la différence entre les différents crédits. Par contre 20% ne sont pas d’accord puisque ils ne comprennent pas la différence entre eux.

Tableau 16 :je considère le crédit immobilier comme une option sure pour financer un achat de logement.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	3	12,0	12,0	12,0
PAS D'ACCORD	1	4,0	4,0	16,0
NEUTRE	4	16,0	16,0	32,0
D'ACCORD	6	24,0	24,0	56,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	11	44,0	44,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D'après le tableau 16, on remarque que la plupart de l'échantillon 68% sont d'accord pour que le crédit immobilier est une bonne option pour l'achat d'un logement. Par contre 18% ne sont pas d'accord ils ne le considère pas comme une bonne options d'achat d'un logement.

Tableau 17 : les crédits à taux variable me semble plus attractif en raison de leurs potentiel de baisse des couts.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	8	32,0	32,0	32,0
PAS D'ACCORD	6	24,0	24,0	56,0
NEUTRE	1	4,0	4,0	60,0
D'ACCORD	4	16,0	16,0	76,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	6	24,0	24,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source :SPSS 22

Interprétation des résultats

D'après le tableau 17, on remarque que la plupart de l'échantillon 56% sont pas d'accord pour faire face aux crédits à taux variable pour ne pas prendre le risque. Par contre 40% sont d'accord pour investir dans les crédits à taux variable pour profiter des baisses.

Tableau 18 : les crédits à la consommation sont plus flexible que les crédits hypothécaire.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	3	12,0	12,0	12,0
PAS D'ACCORD	3	12,0	12,0	24,0
NEUTRE	3	12,0	12,0	36,0
D'ACCORD	8	32,0	32,0	68,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	8	32,0	32,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D'après le tableau 18, on remarque que la plupart de l'échantillon 64% sont d'accord que les crédits à la consommation sont plus flexible que l'hypothécaire. Par contre 24% ne sont pas d'accord pour leurs caractéristiques.

Tableau 19 : Les crédits hypothécaires offrent des taux d'intérêts plus compétitifs que les autres des crédits.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid PAS DU TOUT D'ACCORD	4	16,0	16,0	16,0
PAS D'ACCORD	8	32,0	32,0	48,0
NEUTRE	4	16,0	16,0	64,0
TOUT A FAIT D'ACCORD	9	36,0	36,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats

D'après le tableau 19, on remarque que la plupart de l'échantillon 48% ne sont pas d'accord sur les taux d'intérêts des crédits hypothécaire .Par contre 36% sont d'accord pour profiter des taux compétitifs.

1- Etude de la corrélation des variables**Tableau20 : Risque _ question**

Question	Coefficient de corrélation	sig
PH1	0,684	000
PH2	0,561	0,004
PH3	0,524	0,007
PH4	0,414	0,04
PH5	0,375	0,065

Source :SPSS 22

Interprétation des résultats

On remarque de ce tableau que ph1,ph2 ,ph 3 sont faibles et significatif sig < 5 et cc supérieure 50 % et les questions lies à ph4 et ph5 ne sont pas faibles mais significative (a<seuil de risque qui =5%) ,parce que les question sont mal compris .

Tableau 21 :Liquidité_ question

Questions	Coefficient de corrélation	sig
PH 6	0,067	0,749
PH7	0,155	0,461
PH8	-0,365	0,072
PH8	-0,049	0,816
PH9	-0,296	0,151

Source : SPSS 22

Interprétation

On remarque que selon le tableau que les question lié à la liquidité ph6,PH9 ne sont pas faible mais significative ph7 ,PH8,PH10 ne sont ni faible ni significative avec des % < 5%

Tableau 22:Types de crédit_ question

Questions	Coefficient de corrélation	sig
PH11	0,199	33,9%
PH12	0,261	20,7%
PH13	0,464	2%
PH14	0,520	0 ,8%
PH15	0,381	5 ,3%

Source :SPSS 22

Interprétation des résultats

On remarque selon le tableau que les question lié au types de crédit ph11,ph12,ph13 , ph15 ne sont pas faible et non significative

Tableau 23 :risque_ type de crédit __liquidité

Variable	Risque	Type de crédit	liquidité
Risque		-0,255 2,18%	-0,255 21,5%
Type de crédit			1,000 0,000

Source : SPSS 22

Interprétation des résultats :

Il existe une très faibles corrélation entre le risque avec types de crédit et la liquidité (-25,5%) ce qui signifie que les banque ne prend pas le risque pour offrir des crédits ou mettre beaucoup de liquide disponible par contre la corrélations entre types de crédit et la liquidité est positive et parfaite, cela veux dire ,que sans la liquidité les banques n offre pas des crédits .

Conclusion

Ce chapitre a permis d'examiner le management des portefeuilles de crédit à travers une étude de cas, structurée en trois sections principales. La Banque de Développement Local (BDL) a été identifiée comme un acteur clé dans le secteur bancaire, jouant un rôle fondamental dans le financement de projets locaux et le soutien aux entreprises. Sa stratégie de gestion des portefeuilles de crédit est essentielle pour assurer la rentabilité tout en réduisant les risques. L'application d'un questionnaire a permis de collecter des données précieuses sur les perceptions et les pratiques liées à la gestion du crédit, offrant un aperçu des défis auxquels la BDL est confrontée et des possibilités d'amélioration dans ses méthodes. Par ailleurs, l'analyse réalisée avec SPSS a mis en évidence des tendances significatives et des corrélations pouvant guider les décisions stratégiques, soulignant l'importance d'une approche quantitative pour une gestion efficace. En résumé, ce chapitre souligne l'importance d'une approche méthodique dans le management des portefeuilles de crédit, fournissant des outils et des insights essentiels pour améliorer la performance de la BDL et constituant une base solide pour une gestion proactive et éclairée, cruciale pour la pérennité de l'institution.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de cette étude, il ressort que la gestion du crédit bancaire constitue un enjeu stratégique majeur pour les institutions financières. Une compréhension approfondie des mécanismes d'octroi, des typologies de prêts et des outils d'évaluation du risque s'avère indispensable pour soutenir efficacement l'économie tout en maîtrisant les risques inhérents à cette activité. La gestion des portefeuilles de crédit, en particulier, exige une vigilance constante, une rigueur analytique et une capacité d'adaptation face à un environnement économique souvent instable. L'étude de terrain menée auprès de la BDL a mis en lumière la nécessité de renforcer les pratiques actuelles en intégrant des outils d'analyse quantitative, permettant ainsi de mieux anticiper les comportements à risque et d'orienter les décisions stratégiques.

Les hypothèses formulées ont été globalement confirmées. L'utilisation de modèles de notation fondés sur des techniques quantitatives avancées améliore sensiblement la précision de l'évaluation du risque de défaut. De même, la diversification sectorielle et géographique apparaît comme une stratégie efficace pour limiter la vulnérabilité face aux chocs économiques spécifiques. L'intégration des technologies innovantes, telles que le Big Data et l'intelligence artificielle, offre également un potentiel considérable pour renforcer la réactivité et la qualité de la gestion des risques, à condition qu'elles soient intégrées de manière cohérente dans les processus existants et accompagnées d'une formation adéquate des équipes.

Sur cette base, plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il est essentiel de développer des modèles internes de notation plus robustes, de favoriser l'usage des technologies de l'information pour automatiser et fiabiliser les décisions, et de mettre en œuvre une politique claire de diversification du portefeuille. Le suivi des crédits après octroi doit être renforcé à l'aide d'indicateurs d'alerte précoce, tandis qu'une culture du risque partagée à tous les niveaux de l'organisation devrait être encouragée. Enfin, la gestion du crédit ne doit pas être considérée comme une fonction isolée, mais intégrée dans une stratégie globale de pilotage des risques, alliant outils quantitatifs, expertise humaine et technologies émergentes pour assurer la pérennité et la performance des institutions financières. Au terme de cette étude, il apparaît clairement que la gestion du crédit bancaire est un enjeu stratégique fondamental pour les institutions financières. L'exploration des mécanismes d'octroi, des différents types de prêts et des outils d'évaluation des risques souligne l'importance d'une approche systématique et rigoureuse. Une compréhension approfondie de ces éléments est cruciale pour non seulement soutenir l'économie, mais aussi pour maîtriser les risques associés à cette activité délicate. En particulier, la gestion des portefeuilles de crédit nécessite

Conclusion générale

une vigilance constante, une rigueur analytique et une capacité d'adaptation à un environnement économique souvent instable.

L'étude de terrain effectuée auprès de la BDL a mis en exergue des lacunes dans les pratiques actuelles, révélant la nécessité d'intégrer des outils d'analyse quantitative modernes. Ces outils permettent non seulement d'anticiper les comportements à risque, mais aussi de guider les décisions stratégiques de manière éclairée. Les hypothèses formulées durant cette recherche ont été globalement confirmées, enrichissant ainsi notre compréhension des dynamiques en jeu. L'utilisation de modèles de notation basés sur des techniques quantitatives avancées a montré une amélioration significative de la précision dans l'évaluation du risque de défaut. Parallèlement, la diversification sectorielle et géographique s'est avérée être une stratégie efficace pour réduire la vulnérabilité face aux chocs économiques, offrant une résilience accrue aux institutions.

L'intégration de technologies innovantes, telles que le Big Data et l'intelligence artificielle, représente également un levier crucial pour renforcer la réactivité et la qualité de la gestion des risques. Cependant, cela nécessite une intégration cohérente dans les processus existants et une formation adéquate des équipes pour maximiser l'efficacité de ces outils.

À partir de ces constats, plusieurs recommandations stratégiques se dégagent. Il est essentiel de développer des modèles internes de notation plus robustes, adaptés aux spécificités du marché local. Il convient également de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information pour automatiser et fiabiliser les décisions de crédit, tout en mettant en place une politique claire de diversification du portefeuille. De plus, le suivi des crédits après octroi devrait être renforcé grâce à des indicateurs d'alerte précoce, permettant de détecter rapidement les signaux de défaillance potentielle. Une culture du risque partagée à tous les niveaux de l'organisation doit être encouragée, pour que chaque membre de l'équipe participe activement à la gestion proactive des risques.

Enfin, la gestion du crédit ne doit pas être perçue comme une fonction isolée, mais comme une composante intégrée d'une stratégie globale de pilotage des risques. Cela nécessite une synergie entre outils quantitatifs, expertise humaine et technologies émergentes, assurant ainsi la pérennité et la performance des institutions financières face aux défis futurs. En adoptant une approche intégrée et proactive, les institutions seront en mesure de naviguer dans un paysage économique en constante évolution et de se positionner comme des acteurs résilients et innovants dans le secteur financier.

Référence bibliographique

Référence bibliographique

Ouvrage

- « Management de la banque » Eric Lamarque , 3^{ème} édition.
- affaires économiques et financières, Paris : 2010, P. 67
- ahouel F. « Banque et marchés de crédits », Édition PUF, Paris, 1997, P.5
- Albrecht, M.D.G.D. (2014). Financial Compliance: A Guide to Regulatory
- Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon,
- Altman, E.I. (2011). Financial Risk Management: Models, History, and Institutions.
- Banque, Paris, 2004, P. 160
- Batini, D., & Scannapieco, M. (2016). Data Quality in Master Data Management.
- Bernard P. « Évolution de la réglementation prudentielle bancaire », Direction des
- Bessis J. : Gestion des risques et gestion actif-passif des banques; Op.Cit ;
- Cassou P-H. « La réglementation prudentielle », Edition sei ; Boucherville ; 1997 ; P.90.
- Cesare R. « Bâle II-étape important de la réglementation bancaire », Édition
- Crouhy, M., Galai, D., & Mark, R. (2014). Risk Management.
- Du nom du président du Comité de Bâle à cette époque, William J. McDonough
- Economica et Policy consulting ; Suisse ; 2004 ; P.05.
- Édition Pearson Education ; Paris ; 2005 .
- Édition Pearson Education, Paris : 2006
- Fabozzi, F.J. (2016). *Handbook of Fixed Income Securities.
- FERRONIERE J ,CHILLAZ E (1963),Les opérations de banque,Dunod,page193-196
- G.CHACKO,A.SJOMAN,H.MOTOHASHI,V.DESSAIN,Credit derivatives « a Primeron Credit Risk ,Modeling and instruments »
- Hamzaoui M. : Gestion des risques d'entreprise
- Hennie van Greuning et Sonja Brajovic Bratanovic,« Analyse et gestion du risque bancaire :un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques financiers » .
- Herstatt est le nom d'une banque allemand disparue en 1974 dont la faillite a causé
- Jean Louis RIVES LANGE et Monique Contamine RAYMAND.Op cit,pp571,572.
- Jimenez C. et Merlier P. « Prévention et gestion des risque opérationnels », Édition
- Jorion, P. (2007). Value at Risk: The New Benchmark for Managing Financial Risk.
- L Langlois P. « Le management de la banque : risques, relation client, organisation »,

Référence bibliographique

- L'article 68 de l'ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit
- Lamarque E. « Management de la banque : risque, relation client, organisation »,
- Les cahiers du MECAS, N°2, MARS 2006
- Loi n°23-09 du 21 juin 2023 relative à la monnaie et au crédit.
- Luc B-R, Op. Cité, P. 9
- Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Unis et Suède
- MICHEL GUADIN , le crédit aux particuliers, édition SEFI, Québec, 1996, p.9.
- P.GARSUAULT, S.PRIAMI. La banque , fonctionnement et stratégies. 2ème édition page 5
- Puion P.-C. : Économie et gestion bancaire ; Édition 2. Dunod ; Paris, 1999 .
- Requirements*.
- RONCALLI.T, La gestion des risques financiers, Ed ECONOMICA, Paris, 2004, p.105
- Sylvie De COUSSERGUES, La banque ; structure, marché et gestion 2ème ed Dalloz , Paris, 1996.
- une grave crise sur le marché des changes.

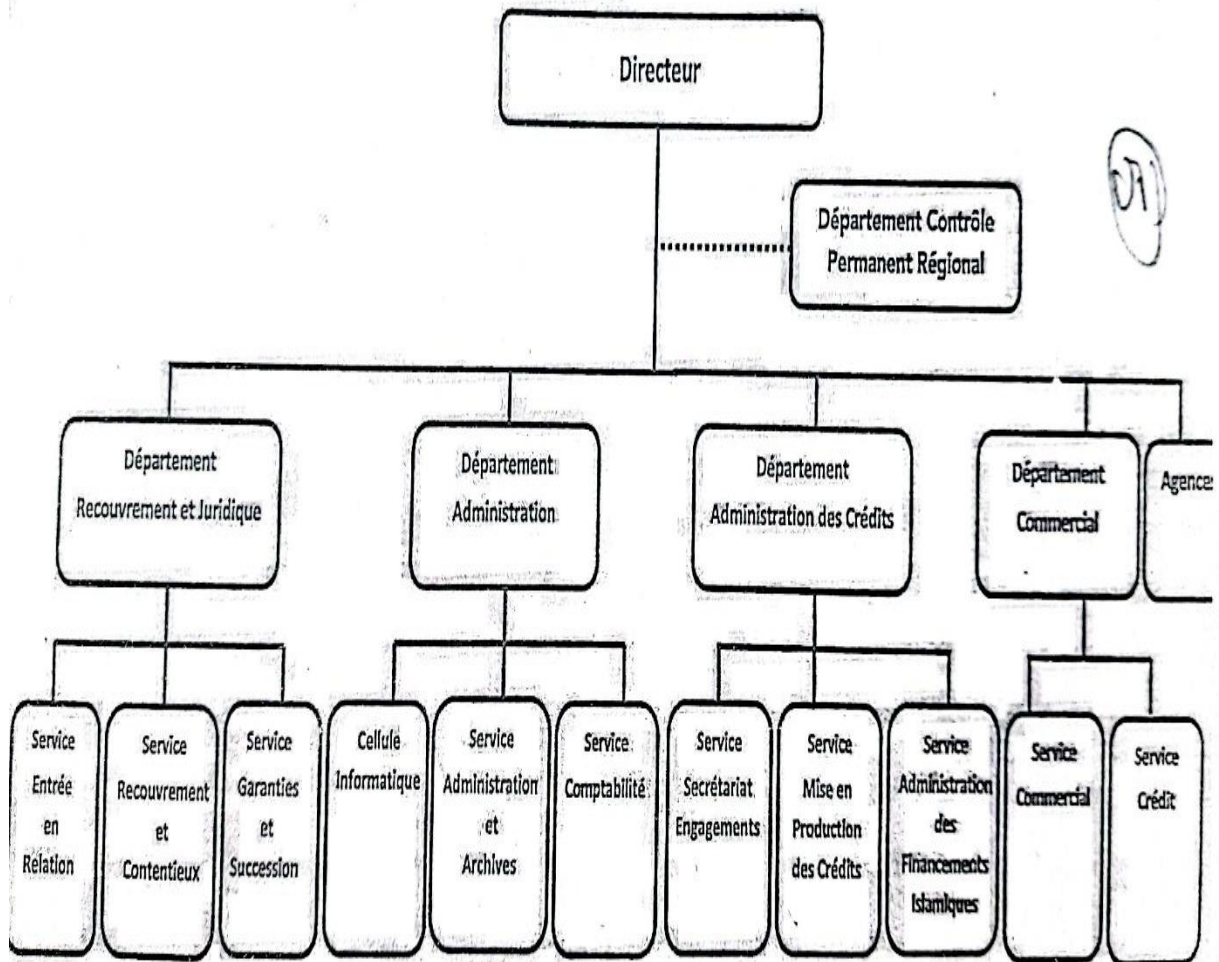
Sites web

- <http://www.demos.fr>
- <http://www.Learnsignal.com>
- <https://ncua.gov>
- <https://www.investopedia.com>

Annexes

Annexe1

Organigramme de la Direction Régionale d'Exploitation



Annexe Décision DG n° 10/2099.

Annexes

Exercice clos le 31/12/23

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2023			2022
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	46 058 399	46 058 399	0	670 168
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	46 058 399	46 058 399	0	670 168
ACTIF COURANT				
Stocks et encours				
Créances et emplois assimilés				
Clients	3 773 174		3 773 174	7 231 256
Autres débiteurs				36 822
Impôts et assimilés	11 301		11 301	9 002
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	2 067 894		2 067 894	4 866 978
TOTAL ACTIF COURANT	5 852 370		5 852 370	12 144 059
TOTAL GENERAL ACTIF	51 910 769	46 058 399	5 852 370	12 814 227

BANQUE D'ALGERIE

AUTORISATION DE CONSULTATION DE LA
CENTRALE DES RISQUES DE LA BANQUE D'ALGERIE

(Art 160 Loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit)

Je soussigné(e) Mr, Mme :

Agissant au nom de la société (1) :

Date de création (2) : [] lieu :

En qualité de (3) :

Adresse :

N° identification Banque d'Algérie (Clé B.A) (4) : []

Registre de Commerce N° : []

N° Identification DNS : []

Autorise la Banque (ou établissement financier)

à consulter la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie et autorise celle-ci à lui communiquer les renseignements enregistrés à notre nom .

Fait à le

(Cachet et signature de l'entreprise)

- (1) Indiquer le sigle ou à défaut la raison sociale de la société.
- (2) Date de création figurant sur les statuts de la société.
Pour les entreprises individuels, affaires personnelles et profession libérales, indiquer la date et le lieu de naissance à relever sur une pièce d'identité officielle.
- (3) Fonction du mandataire dans la société.
- (4) N° Matricule de l'entreprise auprès de la Centrale des Risques à indiquer s'il est connu.

Compte Rendu de Visite

Agence : Pôie:..... Date :.....

I- Identification:

ID client

1- De l'entreprise

Nom/raison social :

Objet social :

Adresse du siège social :

2- Des collaborateurs chargés de la visite :

Nom	Prénom	Fonction	Structure

3- De la visite :

- **Entités à visiter (*):**

Désignation	Adresse

(*): Tableau à renseigner au cas où :

- a) Les activités de la relation sont répartis sur plusieurs sites
- b) La relation dispose plusieurs affaires

- **Date :** **Horaire :** du à

- **RDV confirmé par :** **Qualité :**

- **Objet:**



- Questions à débattre :

- >
- >

- Personnes à contacter :

Nom	Prénom	Fonction

II- Déroulement de la visite :

- Agrégats financier et constat :

Désignation	Montant	Observation
Financement sollicité		
Stocks M.P/P.F		
Autres		
Clients		
Fournisseurs		

- Eléments de réponse sur les questions débattus:

-
-

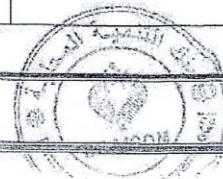
- Constat qualitatif :

-
-
-

III- Synthèse sur la visite :

Signature des visiteurs

Nom	Prénom	Signature



Annexes

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
SUCCURSALE TIZI OUZOU 839
AGENCE SI ABDELLAH

FICHE PATRIMONIALE

NOM :
PRENOM :
PROFESSION :
ADRESSE :

1) Revenus Professionnels déclarés (1) : (03 derniers exercices)

2003 :

2004 :

2005 :

2) Autre revenus :

Nature (2).....Montant.....

3) La caution est elle propriétaire de biens immobiliers :

OUI NON dans l'affirmative, remplir le cadre ci-dessous :

Nature de l'immeuble(3)	SITUATION	Superficie ou Nombre pièces	Prix et date d'acquisition ou construit	Valeur Actuelle	Ce bien est-il libre de toutes charges
.....
.....
.....
.....

4) La caution a-t-elle des dettes à régler : OUI NON , dans l'affirmative remplir le cadre ci-dessous :

Date de l'emprunt	Créancier	Durée	Taux	Montant	Garanties	Formules
				A l'origine / Actuel		
				/		
				/		

1)joindre au dossier une attestation délivrée par les contrôleurs des contributions diverses le montant des revenus professionnels déclarés par le demandeur pour les 03 derniers exercices.

2)Par exemple, revenus d'un portefeuille de valeur mobilière .

3)joindre liste de propriétés des biens immeubles.

SIGNATURE DE LA CAUTION.

Annexes

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR DOSSIER DE CREDIT IMMOBILIER POUR LES SALARIES

A	PIECES ADMINISTRATIVES
X	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire de demande de crédit ; ▪ Copie de la pièce d'identité ; ▪ Extrait de naissance ; ▪ Fiche familiale d'état civil ▪ Certificat de résidence de moins de trois (03) mois ; ▪ Attestation de travail récente pour les salariés ou carte de retraité ; ▪ Trois dernières fiches de paye dûment authentifiées ou Certificat de revenus pour les retraités ; ▪ Trois dernières fiches de paies dûment authentifiées par l'ambassade ou consulat algérien du pays de résidence pour les salariés non résidents ; ▪ Attestation affiliation CNAS (moins de trois mois) pour le secteur privé.
B	ACHAT LOGEMENT NEUF AUPRES D'UN PROMOTEUR IMMOBILIER PUBLIC OU PRIVE
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de réservation notarié ou décision d'affectation ou Promesse de vente notariée délivré par un promoteur immobilier public ou privé ; ▪ Contrat de vente sur plan (achat VSP) ▪ Décision d'avantages CNL ; ▪ Attestation de versement de l'apport personnel ; ▪ Subrogation du fond de garantie.
C	ACHAT LOGEMENT NEUF AUPRES D'UN PARTICULIER (PAP) :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promesse de vente légalisée auprès des services de L'APC . ▪ Acte de propriété du vendeur ▪ Certificat négatif ▪ Rapport d'expertise du bien par la SAE
D	AUTO CONSTRUCTION OU EXTENSION :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acte de propriété du bien objet du financement ou certificat de possession (enregistré et publié) ▪ Permis de construire en cours de validité ▪ Devis quantitatif et estimatif des travaux à réaliser (construction ou extension) ▪ Rapport d'expertise du bien par la SAE du terrain d'assiette ou l'habitation existante dans le cas d'extension ▪ Attestation d'éligibilité au soutien de l'Etat dans le cadre de l'habitat rural, délivrée par la commission de la wilaya compétente.
E	AMENAGEMENT OU LA REHABILITATION :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acte de propriété du bien objet du financement ou certificat de possession (enregistré et publié) ▪ Devis quantitatif et estimatif des travaux à réaliser ▪ Rapport d'expertise du bien par la SAE
F	DOCUMENT CONSTITUTIF POUR L'OUVERTURE DE COMPTE :
X	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande d'ouverture ; ▪ Attestation de travail ; ▪ Copie de la pièce d'identité ; ▪ Extrait de naissance ; ▪ Certificat de résidence de moins de trois (03) mois ;

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR DOSSIER DE CREDIT IMMOBILIER POUR LES NON SALARIES

A	PIECES ADMINISTRATIVES
X	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire de demande de crédit ; ▪ Copie de la pièce d'identité ▪ Extrait de naissance ▪ Fiche familiale d'état civil ▪ Certificat de résidence de moins de trois (03) mois, ▪ Attestation fiscale d'existence d'activité pour les non salariés. ▪ Extrait de rôle. ▪ Registre de commerce ou Carte d'artisan. ▪ Avertissement fiscal pour l'exercice.
B	ACHAT LOGEMENT NEUF AUPRES D'UN PROMOTEUR IMMOBILIER PUBLIC OU PRIVE
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de réservation notarié ou décision d'affectation ou Promesse de vente notariée délivré par un promoteur immobilier public ou privé ; ▪ Contrat de vente sur plan (achat en VSP) ; ▪ Décision d'avantages CNL ; ▪ Attestation de versement de l'apport personnel ; ▪ Subrogation du fonds de garantie.
C	ACHAT LOGEMENT NEUF APRES D'UN PARTICULIER (PAP) :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promesse de vente légalisée auprès des services de L'APC ▪ Acte de propriété du vendeur ▪ Certificat négatif ▪ Rapport d'expertise du bien par la SAE
D	AUTO CONSTRUCTION OU EXTENSION :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acte de propriété du bien objet du financement ou certificat de possession (enregistré et publié) ▪ Permis de construire en cours de validité ▪ Devis quantitatif et estimatif des travaux à réaliser (construction ou extension) ▪ Rapport d'expertise du bien par la SAE du terrain d'assiette ou l'habitation existante dans le cas d'extension ▪ Attestation d'éligibilité au soutien de l'Etat dans le cadre de l'habitat rural, délivrée par la commission de la wilaya compétente.
E	AMENAGEMENT OU LA REHABILITATION :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acte de propriété du bien objet du financement ou certificat de possession (enregistré et publié) ▪ Devis quantitatif et estimatif des travaux à réaliser ▪ Rapport d'expertise du bien par la SAE
F	DOCUMENT CONSTITUTIF POUR L'OUVERTURE DE COMPTE :
X	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande d'ouverture ; ▪ Attestation de travail ; ▪ Copie de la pièce d'identité ; ▪ Extrait de naissance ; ▪ Certificat de résidence de moins de trois (03) mois ;



PROMESSE DE VENTE POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIERE

1/LE VENDEUR :

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Fils (fille) de : et de
Demeurant à :
Pièce d'identité : N° Délivré(e).....
Par :

2/L'ACHETEUR :

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Fils (fille) de : et de
Demeurant à :
Pièce d'identité : N° Délivré(e)...../...../.....
Par :

3/DESIGNATION DU BIEN OU OBJET DE LA TRANSACTION :

Type du bien : Appartement , Villa
Adresses :
Commune :
Typologie :
Superficie du bâti.....m2.

4/ORIGINE DE LA PROPRIETE :

Le bien sus désigné objet de la présente fiche de renseignement a été acquis en vertu d'un acte établi en date du et publié à la conservation foncière de sous le N° volume. Du

5/LE PRIX :

Le prix de cession fixé par les deux parties est de.....
.....(La somme en chiffre et en lettre) ce prix de cession est ferme et non révisable pendant toute la durée de la validité de l'offre objet de la présente promesse.

6/DUREE DE LA VALIDITE :

La durée de l'offre, objet de la présente fiche est dejours à compter de la date de signature de la présente.

Fait à TIZI OUZOU le/...../.....

Le Vendeur

(Signature légalisée)

L'acheteur

(Signature l'égalisée)

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
Direction régionale d'exploitation 839
Agence 147

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CREDIT
D'INVESTISSEMENT (PERSONNE PHYSIQUE)

- Demande de crédit chiffré dûment signé par une personne habilitée.
- Copie de l'acte de propriété ou du bail de location des locaux abritant l'activité.
- Situation patrimoniale de l'entreprise et de chacun des associés avec descriptif exhaustif adossé au rapport d'expertise SAE ou EXAL.
- Copie du registre de commerce (inscription principale et secondaire) dûment authentifié par le CNRC.
- Copie de la CNI du gérant ;
- Consultation de la centrale des risques ;
- Signature d'un ordre de virement pour les frais d'étude du dossier : 23 800.00 DA.

3. Documents comptables et fiscaux

- Bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices quand il s'agit d'extension ou d'un renouvellement d'équipements pour les entreprises en activité.2020/2021/2022
- Mise à jour CNAS, CASNOS, EXTRAIT DE ROLE. Ou échéancier de remboursement de ces dettes en cas d'arriérés.
- Étude technico-économique du projet.
- Facture pro forma et/ou contrat d'équipement à acquérir.
- Devis descriptif et estimatif des travaux déjà réalisés ou factures du matériel acquis.
- Plan de charge en cours (marché/convention/devis...etc.)+fiches signalétiques par marché + les ODS
- Certificat de qualification et classification professionnelle ;
- Liste des moyens humains et matériels.

4. Documents techniques.

- Permis de construction.
- Plan d'architecture.
- Autorisation de concession et étude géologique pour projets d'extraction de matière premier.
- Planning de réalisation.

5. Autre : - les garanties financières éventuelles

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
Direction régionale d'exploitation 839
Agence 147

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CREDIT
D'INVESTISSEMENT (PERSONNE MORALE)

- Demande de crédit chiffré dûment signé par une personne habilitée.
- Copier des statuts pour les personnes morales plus 78les avenants éventuels.
- PV de l'assemblée des associés autorisant le gérant à -contracter des emprunts et aliéner les biens de la société
- Copie du bulletin officiel des annonces légales (BOAL).
- Copie de l'acte de propriété ou du bail de location des locaux abritant l'activité.
- Situation patrimoniale de l'entreprise et de chacun des associés avec descriptif exhaustif adossé au rapport d'expertise SAE ou EXAL.
- Copie du registre de commerce (inscription principale et secondaire) dûment authentifié par le CNRC.
- CV des gérants et des principaux promoteurs.
- Copie de l'agrément ou de l'autorisation légalement requis.
- Décision ANDI.
- Copie de la CNI du gérant ;
- Deux photos.
- Consultation de la centrale des risques ;
- Signature d'un ordre de virement pour les frais d'étude du dossier : 23 800.00 DA.

3. Documents comptables et fiscaux

- Bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices quand il s'agit d'extension ou d'un renouvellement d'équipements pour les entreprises en activité.
- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPTH, EXTRAIT DE ROLE. Ou échéancier de remboursement de c dettes en cas d'arriérés.
- Études technico-économiques du projet.
- Facture pro forma et/ou contrat d'équipement à acquérir.
- Devis descriptif et estimatif des travaux déjà réalisés ou factures du matériel acquis.
- Plan de charge en cours (marché/convention/devis...etc.) +fiches signalétiques par marché + les ODS
- Certificat de qualification et classification professionnelle ;
- Liste des moyens humains et matériels.

4. Documents techniques.

- Permis de construction.
- Plan d'architecture.
- Autorisation de concession et étude géologique pour projets d'extraction de matière premier.
- Planning de réalisation.

5. Autre : - les garanties financières éventuelles

ANNEXE -IV-

Fiche signalétique marché

N°Marché ou contrat :
 -Autorisation de programme : N° du (Pour les contrats passés)
 -Autorisation de crédit de paiement : N° du (avec l'administration)

Objet du marché :

Montant initial :
 Délai de réalisation (initial) :
 Maître d'ouvrage :
 Maître d'oeuvre :

Date d'approbation :
 Date de notification du marché :
 ODS de commencer les travaux : N° du

Avenants :

- De prorogation de délais :
 .N° du
 .N° du
 -De réévaluation:
 .N° du Montant de l'avenant :
 Montant marché ou contrat révisé :
 .N° du Montant de l'avenant :
 Montant marché ou contrat révisé :

Comptable assignataire chargé du paiement : (Pour les contrats passés avec l'administration)

Domiciliation bancaire du contrat :

Modalités de règlement et remboursement :

-Avance forfaitaire : - sur montant du marché : % contre caution bancaire de :
 - sur tranche annuelle : % contre caution bancaire de :
 -Avance sur approvisionnements : % contre caution bancaire de :
 - Retenue de garantie : % caution BE de:
 Modalités de remboursement avances

Situation d'avancement des travaux au :

En milliers de DA

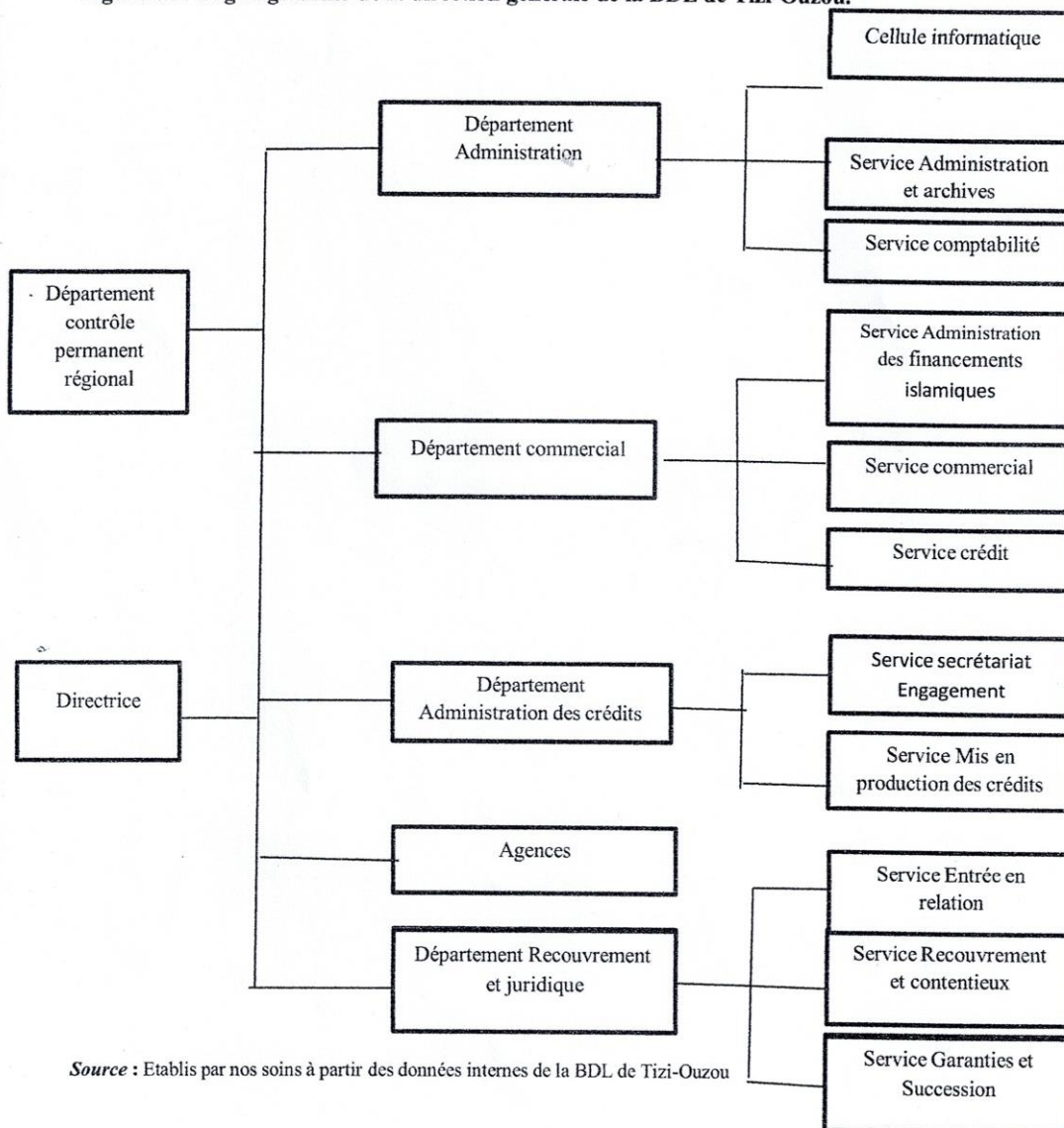
Montant du marché	Montant des travaux réalisés	Reste à réaliser	Montant facturé sur Travaux	;;nbvc	Délais restants à Courir	Observations

(1) Hors avances perçues.

Chapitre 01 : La présentation de l'organisme d'accueil

La direction régionale d'exploitation a pour fonction essentielle d'animer, d'assister, de contrôler, de coordonner et de superviser le fonctionnement des agences qui leur sont rattachées, elles sont au nombre de seize (16) installées respectivement à : Alger, Mostaganem, Annaba, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Boumerdas, Blida, Bejaia, Chlef, Constantine, Sétif, Batna, Oran, Sour El Ghozlane, Ghardaïa et Bechar. (Voir la figure 1, ci-après) :

Figure 02 : Organigramme de la direction générale de la BDL de Tizi-Ouzou.



Source : Etablis par nos soins à partir des données internes de la BDL de Tizi-Ouzou

Annexes

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse actuelle :

CNI N° :ou PC N° /

Date de délivrance :

Lieu de délivrance :

Sollicitant un crédit immobilier auprès de la Banque de Développement Local Agence.....

déclare sur l'honneur :

1. Ne pas avoir bénéficié d'un crédit auprès d'une autre agence de la BDL ou d'autres banques.
2. Avoir bénéficié en date duauprès de l'agence BDLou auprès des
Banques.....d'un crédit destiné au financement.....
d'un montant ded'une durée de.....avec une mensualité
de.....

Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont complets et authentiques à la date de la signature de cette déclaration. Je reconnais également que toute fausse déclaration, m'expose à des poursuites judiciaires conformément à la législation en vigueur.

Fait à Le/...../.....

Lu et approuvé

Signature de l'emprunteur.

(1) et (2) : cocher la case concernée.

Annexes

بنك التنمية الاقتصادية
BANK OF ECONOMIC DEVELOPMENT

Direction du Pôle Commercial :

Agence :

DEMANDE DE CREDIT IMMOBILIER

RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPRUNTEURS

Emprunteur (1) :	Emprunteur (2) ou Caution :
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse actuelle :	Adresse actuelle :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
CIN N° :	CIN N° :
Date et lieu de délivrance :	Date et lieu de délivrance :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITE / LA PROFESSION

Emprunteur (1) :	Emprunteur (2) ou Caution :
Nom de l'employeur :	Nom de l'employeur :
Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :
Public <input type="radio"/> Privé <input type="radio"/> Fonction libérale <input type="radio"/>	Public <input type="radio"/> Privé <input type="radio"/> Fonction libérale <input type="radio"/>
Secteur d'activité :	Secteur d'activité :
Nombre d'années d'exercice :	Nombre d'années d'exercice :
Poste occupé :	Poste occupé :
Revenu mensuel net :	Revenu mensuel net :
N° de compte bancaire / CCP :	N° de compte bancaire / CCP :

K A

Annexes

ENDETTEMENT

Emprunteur (1) :

Crédit en cours : OUI NON
 BDL AUTRES

Nom de l'institution :

Montant du crédit accordé (en DZD) :

Objet du crédit :

Durée du crédit :

Taux d'intérêt :

Mensualité net (en DZD) :

Emprunteur (2) ou Caution :

Crédit en cours : OUI NON
 BDL AUTRES

Nom de l'institution :

Montant du crédit accordé (en DZD) :

Objet du crédit :

Durée du crédit :

Taux d'intérêt :

Mensualité net (en DZD) :

OBJET DU BIEN A FINANCER :

Logement neuf promotionnel Logement PAP Auto-construction Aménagement Extension

Adresse de la propriété :

N° Rue :

Commune :

Code postal :

Wilaya :

Description de la propriété :

Collective Semi-Collective Individuelle

Nombre de pièces :

Nom : prénom ou raison social du vendeur :

Montant du crédit sollicité (en DZD) :

Durée de remboursement sollicitée :

Valeur du bien à financer (en DZD) :

Je (nous) soussigné (soussignons) certifie (certifions) et déclare (déclarons) sur l'honneur que les renseignements donnés objet de la présente sont complets et authentiques.

Signature de l'Emprunteur (1)

Signature du Co-emprunteur (1)

Fait à Le

Fait à Le

Annexes

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2021		2020	
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	46 058 399	44 066 359	1 992 039	5 967 308
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	46 058 399	44 066 359	1 992 039	5 967 308
ACTIF COURANT				
Stocks et encours				
Créances et emplois assimilés				
Clients	3 045 904		3 045 904	3 198 331
Autres débiteurs	36 822		36 822	
Impôts et assimilés	14 400		14 400	53 031
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	179 244		179 244	1 421 074
TOTAL ACTIF COURANT	3 276 371		3 276 371	4 672 437
TOTAL GENERAL ACTIF	49 334 770	44 066 359	5 268 411	10 639 746

Annexes

Activité: **TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES**
 Adresse: **Vge KAHRA Cne FREHA FREHA AZAZGA**
 Exercice clos le **31/12/21**

BILAN (PASSIF)

	2021	2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	100 000	100 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	(-3 458 213)	85 928
Autres capitaux propres - Report à nouveau	(-15 584 255)	(-15 659 183)
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	(-18 942 468)	(-15 473 255)
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	9 000 000	10 777 778
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	9 000 000	10 777 778
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 828 292	4 433 616
Impôts	43 041	17 739
Autres dettes	10 339 545	10 883 867
Trésorerie passif		
TOTAL III	15 210 880	15 335 223
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	5 268 411	10 639 746

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexes

Adresse: _____ Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2021		2020	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Produits fabriqués		8 354 566		6 666 053
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		8 354 566		6 666 053
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		8 354 566		6 666 053
Achats de marchandises vendues				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	4 795 046		3 390 286	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations				
Services				
Entretien, réparations et maintenance				759 610
Primes d'assurances	492 831			
extérieurs				
Personnel extérieur à l'entreprise				40 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	40 000			30 110
Publicité	30 110			
Déplacements, missions et réceptions				103 176
Autres services				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	5 472 751		4 323 184	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		2 881 815		2 342 869
Charges de personnel	2 104 099		1 970 068	
Impôts et taxes et versements assimilés	190 932		149 622	
IV-Excédent brut d'exploitation		586 784		223 178

... la suite sur la page suivante

Annexes

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2021		2020	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Autres produits opérationnels		70 574		60 845
Autres charges opérationnelles	67 030		42 228	
Dotations aux amortissements	3 975 268		4 596 978	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel	3 384 941		4 355 183	
Produits financiers				
Charges financières	62 271		158 887	
VI-Résultat financier	62 271		158 887	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)	3 447 213		4 514 071	
Eléments extraordinaires (produits) (*)				4 600 000
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				4 600 000
Impôts exigibles sur résultats	11 000			
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 458 213			85 928

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexes

Adresse: **Vge KAHRA Cne FREHA FREHA AZAZGA**

Exercice clos le **31/12/22**

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2022		2021	
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	46 058 399	45 388 230	670 168	1 992 039
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	46 058 399	45 388 230	670 168	1 992 039
ACTIF COURANT				
Stocks et encours				
Créances et emplois assimilés				
Clients	7 231 256		7 231 256	3 045 904
Autres débiteurs	36 822		36 822	36 822
Impôts et assimilés	9 002		9 002	14 400
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	4 866 978		4 866 978	179 244
TOTAL ACTIF COURANT	12 144 059		12 144 059	3 276 371
TOTAL GENERAL ACTIF	58 202 458	45 388 230	12 814 227	5 268 411

Annexes

Activité: TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES
 Adresse: Vge KAHRA Cne FREHA FREHA AZAZGA

Exercice clos le 31/12/22

BILAN (PASSIF)

	2022	2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	100 000	100 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	(-337 126)	(-3 458 213)
Autres capitaux propres - Report à nouveau	(-19 042 471)	(-15 584 255)
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	(-19 279 598)	(-18 942 468)
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	18 000 000	9 000 000
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	18 000 000	9 000 000
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 153 616	4 828 292
Impôts	52 802	43 041
Autres dettes	9 887 406	10 339 545
Trésorerie passif		
TOTAL III	14 093 825	15 210 880
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	12 814 227	5 268 411

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexes

Exercice du 01/01/22 au 31/12/22

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2022		2021	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Produits fabriqués				
Prestations de services		11 530 062		8 354 566
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		11 530 062		8 354 566
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		11 530 062		8 354 566
Achats de marchandises vendues				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	7 433 766		4 795 046	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations				
Services				
Entretien, réparations et maintenance				
Primes d'assurances	532 125		492 831	
extérieurs				
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	18 000		40 000	
Publicité	30 110		30 110	
Déplacements, missions et réceptions				
Autres services	112 155		114 763	
Rabais, remises, ristournés obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	8 126 156		5 472 751	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		3 403 905		2 881 815
Charges de personnel	2 168 359		2 104 099	
Impôts et taxes et versements assimilés	213 490		190 932	
IV-Excédent brut d'exploitation		1 022 056		586 784

... la suite sur la page suivante

Annexes

Exercice du 01/01/22 au 31/12/22

COMPTE DE RESULTAT ../..

RUBRIQUES	2022		2021	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Autres produits opérationnels		6 122		70 574
Autres charges opérationnelles	43 433		67 030	
Dotations aux amortissements	1 321 871		3 975 268	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel	337 126		3 384 941	
Produits financiers				
Charges financières			62 271	
VI-Résultat financier			62 271	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)	337 126		3 447 213	
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats			11 000	
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	337 126		3 458 213	

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexes

Exercice clos le 31/12/23

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2023			2022
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	46 058 399	46 058 399	0	670 168
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	46 058 399	46 058 399	0	670 168
ACTIF COURANT				
Stocks et encours				
Créances et emplois assimilés				
Clients	3 773 174		3 773 174	7 231 256
Autres débiteurs				36 822
Impôts et assimilés	11 301		11 301	9 002
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	2 067 894		2 067 894	4 866 978
TOTAL ACTIF COURANT	5 852 370		5 852 370	12 144 059
TOTAL GENERAL ACTIF	51 910 769	46 058 399	5 852 370	12 814 227

Annexes

Exercice clos le 31/12/23

BILAN (PASSIF)

	2023	2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	100 000	100 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	(-61 226)	(-337 126)
Autres capitaux propres - Report à nouveau	(-19 390 598)	(-19 042 471)
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	(-19 351 824)	(-19 279 598)
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	12 000 000	18 000 000
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	12 000 000	18 000 000
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 670 795	4 153 616
Impôts	807 978	52 802
Autres dettes	9 725 420	9 887 406
Trésorerie passif		
TOTAL III	13 204 194	14 093 825
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	5 852 370	12 814 227

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexes

EXERCICE FINANCIER AZAZGA					
		Exercice du	01/01/23	au	31/12/23
COMPTE DE RESULTAT					
RUBRIQUES	2023		2022		
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	
Ventes de marchandises					
Produits fabriqués					
Production vendue		12 212 427		11 530 062	
Prestations de services					
Vente de travaux					
Produits annexes					
Rabais, remises, ristournes accordés					
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		12 212 427		11 530 062	
Production stockée ou déstockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
I-Production de l'exercice		12 212 427		11 530 062	
Achats de marchandises vendues					
Matières premières					
Autres approvisionnements					
Variations des stocks					
Achats d'études et de prestations de services					
Autres consommations	7 617 509		7 433 766		
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats					
Sous-traitance générale					
Locations					
Services	59 867				
Entretien, réparations et maintenance					
Primes d'assurances	606 369		532 125		
extérieurs					
Personnel extérieur à l'entreprise					
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	27 000		18 000		
Publicité	30 910		30 110		
Déplacements, missions et réceptions					
Autres services	124 384		112 155		
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs					
II-Consommations de l'exercice	8 466 040		8 126 156		
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		3 746 387		3 403 905	
Charges de personnel	3 114 591		2 168 359		
Impôts et taxes et versements assimilés	180 926		213 490		
IV-Excédent brut d'exploitation		450 869		1 022 056	

... la suite sur la page suivante

Annexes

Adresse: vge NARRA CHE FRENA FRENA ALAZUR

Exercice du 01/01/23 au 31/12/23

COMPTE DE RESULTAT ../.

RUBRIQUES	2023		2022	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Autres produits opérationnels		206 301		6 122
Autres charges opérationnelles	37 229		43 433	
Dotations aux amortissements	670 168		1 321 871	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel	50 226		337 126	
Produits financiers				
Charges financières				
VI-Résultat financier				
VII-Résultat ordinaire (V+VI)	50 226		337 126	
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	11 000			
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	61 226		337 126	

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexes 2

Questionnaire :

Dans le cadre de la préparation du mémoire de fin d'étude pour l'obtention de diplôme master en management financier , nous menons une étude sous le thème « Management de portefeuille des crédits ». Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des informations précieuses sur les pratiques actuelles en matière de gestion de portefeuille de crédit au sein de votre institution. Vos réponses nous aideront à mieux comprendre les défis rencontrés, les stratégies mises en œuvre et les opportunités d'amélioration dans ce domaine crucial.

Nous vous assurons que toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles et seront utilisées uniquement à des fins d'analyse globale. Votre contribution est essentielle pour nous permettre d'identifier les meilleures pratiques et de proposer des recommandations pertinentes pour optimiser la gestion des portefeuilles de crédit. Nous vous remercions sincèrement de votre temps et de votre collaboration.

1-Tolérance au risque :

Q1-J'accepte de prendre des risques financiers pour espérer des rendements plus élevés

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q2-Je préfère des investissements sûres avec des rendements modestes et plutôt que des investissements risqués avec un potentiel de gain important

- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Annexes

Q3- L'idée de perdre une partie de mes investissements ne m'empêche pas de prendre des risques calculés

- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q4- Lorsque je dois prendre une décision professionnelle j'évalue soigneusement tous les risques avant d'agir

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q5- L'innovation et la prise de risque sont essentielles pour atteindre mes objectifs

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

2-La liquidité des actifs :

Q1- Je préfère de détenir des actifs qui sont facilement négociables sur le marché

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q2- je pense avoir suffisamment d'actifs facilement accessible pour faire face a des dépenses imprévus

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Annexes

Q3- la facilité à vendre un actif rapidement est un critère clé pour moi

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q4- la liquidité de mes investissements est un facteur important dans mes investissements

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q5- comprendre et maintenir un bon niveau de liquidité est un facteur essentiel pour ma sécurité financière

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

3-Les types de crédit :

Q1- je comprend bien les différences fondamentales entre les types des crédits disponibles (par exemple : prêts personnels, immobiliers, crédits à la consommation)

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q2- je considère le crédit immobilier comme une option sûre pour financer un achat de logement

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Annexes

Q3-les crédits a taux variable me semble plus attractif en raison de leurs potentiel de baisse des couts

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q4- les crédits a la consommation sont plus flexible que les crédits hypothécaire

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Q5- les crédits hypothécaires offrent des taux d'intérêts plus compétitifs que les autres des crédits

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux et figure

Sommaire

Introduction générale..... 2

Chapitre I: Cadre théorique

Introduction 7

Section 1 : les concepts clés..... 9

1.1 .Le crédit bancaire 9

1.1.1. Définition 9

1.1.2. Les caractéristiques 9

1.2.3. Le rôle économique de crédit 10

1.2. Portefeuille de crédit 11

1.2.1-Définition 11

1.2.2. Caractéristiques principales du portefeuille de crédit 11

1.2.3. Importance du portefeuille de crédit 12

1.3. Risque de Crédit 13

1.3.1. Définition 13

1.3.2. Les facteurs du risque..... 13

1.3.3. Le processus de gestion des risques 14

2.2. Les risques de crédit..... 15

1.4. Notation de Crédit 15

1.5.Le management 15

1.6. La gestion 16

1.7. La banque 16

Table des matières

1.7.1-Définition économique.....	16
1.7.2-Définition juridique.....	16
1.9-La relation entre la banque et l'entreprise.....	17
Section 2 : Les différents types des prêts.....	19
2-1 : Les prêts généraux	19
2.1.1. Prêts à la Consommation	19
2.1.2. Prêts Immobiliers	19
2.1.3. Prêts aux Entreprises	20
2.1.4. Prêts Étudiants.....	20
2.1.5Prêts Auto.....	21
2.1.7. Prêts à Taux Zéro	22
2-2 Les crédits spécifiques et leur démarche	22
2.2.1- Le crédit d'investissement	23
2.2.2. Constitution du dossier de crédit d'investissement.....	23
3. Etude du dossier de crédit d'investissement	25
3.1. Réception et montage du dossier de crédit	25
3.2. Etude de dossier (les supports d'étude)	25
4. Le crédit immobilier.....	26
2.2.3-Le crédit d'exploitation.....	28
2.2.3.1. La démarche pour une demande de crédit d'exploitation.....	28
2.2.3.1.2. Montage et étude du dossier de crédit d'exploitation	28
2.2.3.1.2 Le montage du dossier de crédit d'exploitation.....	28

Table des matières

2.2.4. La vérification de l'état d'endettement du demandeur de crédit	19
2.2.5. La vérification des antécédents de paiements	29
2.2.6. La vérification de la situation fiscale et parafiscale du client	29
2.2.7 La vérification de l'étude de responsabilité juridique des associés	29
2.2.8. L'Analyse du Risque de Solvabilité	29
2.2.9. L'Analyse et l'interprétation des cautions de garantie proposées par le client	29
2.2.10. La prise de décision (sort de la demande)	29
Section 3 : Les Modèles de Notation de Crédit	30
3.1. Approches traditionnelles.....	30
3.1.1. Analyse financière.....	30
3.1.2. Méthodes statistiques	30
3.1.3. Scores de crédit	30
3.1.4. Limites des approches traditionnelles	31
2. Approches modernes	31
3.2.1. Machine Learning	31
3.2.2. L'utilisation du Big Data.....	31
3.2.3. Modèles hybrides	31
3.2.4. Apprentissage non supervisé.....	32
3.3. Tendances actuelles et futures	32
Conclusion.....	33
 Chapitre II : Les enjeux de la gestion de portefeuille de crédit	
Introduction	35

Table des matières

Section 1 : La généralité de portefeuille des crédits	36
1.1 Généralités sur la gestion de portefeuille	36
1.2 Principaux modèles de gestion de portefeuille de crédits	37
1.2.1- Outils de gestion de portefeuille de crédit	37
1.2. 3. Outils d'analyse de risque	39
1.2.4. Outils de reporting et de conformité	40
1.3 Défis de la Gestion de Portefeuille de Crédit	40
1.4 Stratégies pour Améliorer la Gestion de Portefeuille de Crédit	41
1.5. Solutions de gestion des risques intégrées	42
Section 2 : La gestion de portefeuille des crédits	44
2.1-L'importance de l'analyse du portefeuille de crédit	44
2.2- Composants clés de l'analyse du portefeuille de crédit.....	47
2.3-Le rôle de l'examen bancaire dans la garantie de la stabilité financière	50
2.4- La réglementation bancaire.....	54
2.4.1. Définition de la réglementation bancaire	54
2.4.2 Les objectifs principaux de la réglementation prudentielle	54
2.4.3. Le comité de Bâle.....	56
2.4.4 Impacts de la réglementation sur la gestion des portefeuilles de crédit.....	64
Section 3 : LES RISQUES DE CREDITBANCAIRE	66
3.1. Risque de défaut	66
3.1.1Facteurs influençant le risque de défaut.....	66
3.1.2 Causes du risque de défaut	66

Table des matières

3.1.3 Conséquences du risque de défaut	67
3.2. Risque de migration	67
3.2.1 Importance du risque de migration.....	67
3.2.2 Conséquences du risque de migration	68
3.2.3 Gestion du risque de migration	68
3.3. Risque de concentration	68
3.3.1. Voici les différentes formes de risque de concentration.....	68
3.3.2.Causes du risque de concentration	69
3.3.3 Gestion du risque de concentration	69
3.4-Gestion des Risques de Crédit	71
Conclusion.....	73

Chapitre III : Cas pratique

Introduction	75
Section 01 : Présentation de la BDL	76
1-La présentation et historique de la banque.....	76
2-Banque de Développement Local (BDL) : Historique et Missions	77
3-Le réseau de la banque	78
4-Stratégie et objectifs de la BDL	80
5 Structure et organisation de la BDL.....	80
5.1 La Direction Générale	80
5.2 Les Directions Régionales d'Exploitation	81
6 Mission de la BDL	81

Table des matières

7 -Organigramme de la banque BDL	81
7.1 La Direction Régionale d'Exploitation.....	81
7.1.1 Le département administratif	82
7.1.2 Le département commercial	82
7.1.3 Le département administration des crédits.....	83
7.1.4 Le département recouvrement et juridique.....	83
7.1.5 Le département contrôle permanent	84
Section 2 : Méthodologie d'étude de terrain	85
2.1. Description de la population cible, du contexte de recherche et des unités d'analyse.....	85
2.2.Présentation de la SG	85
2.3..Présentation de la CNEP	85
2.4. Présentation de AGB	86
2.5.Présentation de BADR	86
2.6.Présentation de la BDL elle a été déjà mentionnée.....	87
2. 6.1.Échantillonnage	87
2.7. Collecte de données.....	87
2.7.1.Pré-test de l'instrument	87
2.7.2. Administration du questionnaire	87
2.7.3. Analyse des données	88
2.7.4. Limites et avantages de la méthode.....	88
Section 3 : interprétation et résultats obtenu.....	89

Table des matières

3.1. Interprétation du questionnaire obtenu sur l'échantillon..... 89

Conclusion 99

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé

Résumé

Ce mémoire se penche sur la gestion du portefeuille de crédit bancaire, un domaine crucial pour la stabilité et la rentabilité des institutions financières, avec un focus particulier sur les banques algériennes. L'objectif est d'analyser les enjeux et les pratiques du management des portefeuilles de crédit, en s'appuyant sur les concepts fondamentaux du crédit, des risques associés et des modèles de notation. Le travail explorera également les différents types de prêts et les stratégies de gestion de portefeuille. Une étude de cas pratique, menée au sein de la BDL (Banque de Développement Local), permettra d'appliquer ces concepts théoriques et d'analyser les données recueillies via un questionnaire, en utilisant des outils statistiques comme SPSS, afin de comprendre les défis et les approches concrètes face aux risques de crédit et à l'optimisation des portefeuilles.

Mots clés : Management, Portfeuille , Crédit bancaire.

Abstract

This thesis examines bank credit portfolio management, a crucial area for the stability and profitability of financial institutions, with a particular focus on Algerian banks. The objective is to analyze the challenges and practices of credit portfolio management, drawing on fundamental concepts of credit, associated risks, and rating models. The work will also explore different types of loans and portfolio management strategies. A practical case study, conducted at the BDL (Local Development Bank), will apply these theoretical concepts and analyze data collected via a questionnaire, using statistical tools such as SPSS, to understand the challenges and practical approaches to credit risk and portfolio optimization.

Keywords: Management, Portfolio, Bank credit.